

SALE DE LECTURE
CHAMBRE DU SENAT
OTTAWA, ONT.
3304 L 1 JANV 65

Clair, avec quelques périodes nuageuses, risque de quelques chutes de neige. Température près de la normale. Vents de l'ouest de 15 à 25 milles. Maximum à Québec: 15. Apercü pour demain: neige.

— M. Johnson est d'avis que le gouvernement devrait démissionner.

— La rentabilité de l'industrie sidérurgique sera un thème d'élection.

— Signification à donner au Discours du Trône: politique orientée vers la personne humaine, déclare M. Lesage.

Détails en page 7

Le projet de construction d'un hôtel de 14 étages, devant coûter quelque \$14,500,000, sort tout à coup de l'ombre, après les déclarations de l'échevin Lamontagne sur certaines spéculations dans l'aire no 3.

Nos informations en page 3



● REFUGIES. — Plusieurs Américains qui habitaient jusqu'ici Panama sont venus se réfugier aux Etats-Unis devant l'ampleur que prennent les troubles là-bas. Exemple, cette jeune fillette qui est arrivée à l'aéroport de Charleston en Caroline du Sud. (Téléphoto UPI)

M. Pearson à Paris

L'ONU peut maintenir la paix dans le monde

PARIS — Le premier ministre du Canada a réitéré sa confiance en l'ONU, au cours d'une conférence de presse, alors qu'il rendait compte de ses entretiens d'hier avec le général de Gaulle, à l'Elysée.

M. Pearson a déclaré que l'ONU peut être une force très efficace pour le maintien de la paix dans le monde.

La rencontre s'est déroulée sans besoin de traducteur, M. Pearson parlant en anglais et le général de Gaulle en français, chacun comprenant très bien ce que l'autre disait.

La discussion prendra fin officiellement aujourd'hui et un communiqué officiel sera publié après la rencontre finale.

Hier, M. Pearson s'est dit très touché de l'accueil que lui a réservé le peuple français et les autorités gouvernementales. "C'est une visite des plus intéressantes, l'accueil a été chaleureux. Je l'apprecie beaucoup".

M. Pearson a dit que les entretiens avec le président de la France avaient été très cordiaux et qu'ils avaient porté sur différents sujets, depuis le Marché commun européen à la possibilité d'investissement de capitaux français au Canada.

Le premier ministre a également souligné qu'il fera part au président Johnson des Etats-Unis de ses entretiens de Paris avec le général de Gaulle.

Au sujet du Marché commun européen, le premier ministre a déclaré que le général de Gaulle avait l'intention de recommander que son pays encourage l'organisme à étudier la possibilité d'adopter certaines mesures du Kennedy Round, aux entretiens du GATT à Genève, dans le but de réduire, dans cer-

tains cas, les barrières tarifaires de 50 pour cent.

La question a été soulevée par le premier ministre Pompidou, à la demande même du président de Gaulle.

Ce dernier a même ajouté que la CEE "n'était pas une boutique fermée". "Nous avons été très encouragés d'entendre le général s'exprimer ainsi", a dit M. Pearson.

Le premier ministre a fait remarquer qu'on lui avait laissé entendre que la Communauté économique européenne se développerait sans causer pour autant préjudice à l'activité commerciale du Canada, principalement en ce qui a trait aux exportations.

A un journaliste qui lui demandait s'il avait invité le général de Gaulle au Canada, M. Pearson a dit que la question n'avait pas été étudiée, mais que le général avait déjà fait une visite dans notre pays en tant que chef d'Etat français.

"J'exprime tout de même le vœu qu'il revienne et nous le recevrons chaleureusement", a dit M. Pearson. Le président de Gaulle se rend au Mexique au printemps prochain.

Hier, le premier ministre a déposé une couronne de fleurs sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe et a visité la Maison du Québec à Paris.

Aujourd'hui vendredi, prend fin la visite officielle de M. Pearson à Paris. Il prononcera une courte allocution devant les membres de la presse diplomatique française et assistera à une réunion du Conseil de l'OTAN.

Il quittera Paris sur la fin de l'après-midi et se rendra à la base aérienne de l'aviation canadienne à Marville. Demain, il visitera Dieppe et Vimy et sera de retour au Canada dimanche matin.

Paris reconnaîtrait le gouvernement de Pékin

PARIS. (Reuter) — On apprend aujourd'hui de source diplomatique que la France a informé les Etats-Unis de son intention de reconnaître le gouvernement de la Chine populaire.

On croit savoir que la reconnaissance officielle ne sera pas immédiatement annoncée, mais qu'elle sera précédée d'une "normalisation" des relations franco-chinoises, sur les plans culturel, technique et économique.

La France enverrait un représentant officiel à Pékin avant l'établissement des relations diplomatiques.

M. Lesage

Le Québec veut les moyens d'action pour atteindre les buts qu'il s'est fixés

(Par Roger BRUNEAU)

Le comportement actuel du Québec dans les relations fédérales-provinciales dérange l'état de chose existant au Canada, a déclaré M. Jean Lesage hier, en ajoutant cependant que cela était inévitable. "Cela, nos compatriotes de langue anglaise doivent le comprendre. Notre but n'est pas de briser ce qui existe, mais avec eux de construire un ordre nouveau".

Les Canadiens-français du Québec veulent un cadre de vie favorable à leur épanouissement comme groupe ethnique distinct, ils veulent comme peuple croître de la façon qui leur convient, ils refusent qu'on leur impose des modes de vie et de pensée, ils objectent aux programmes d'action qui ne tiendraient pas compte de leurs propres priorités.

"Nous voulons aussi l'épanouissement et la diffusion de notre culture. Cela n'est possible que si un nombre croissant de Canadiens comprennent notre langue et que si, surtout, on est prêt à reconnaître le bilinguisme et le biculturalisme".

Il peut se trouver des textes

de loi ou des décisions judiciaires qui peuvent être interprétés comme signifiant que le bilinguisme et le biculturalisme doivent être limités au Québec. "Or le Canada français moderne ne peut plus accepter une argumentation de cette nature", dit le premier ministre.

L'autre extrême

Il ne faut pas cependant tomber dans l'autre extrême et c'est pourquoi "il est de notre devoir de trouver d'ici peu, comment, au Canada, on pourra dorénavant faire une place plus grande à l'élément culturel français tant dans les domaines où il est actuellement présent que dans ceux où il n'a pas encore eu la possibilité de se développer".

A ce propos, dit M. Lesage, le Québec compte beaucoup sur les résultats de la Commission royale d'enquête sur le biculturalisme et le bilinguisme. Mais il ne faut pas croire qu'une commission règlera tous nos problèmes, et un rapprochement s'impose entre les deux grands groupes de la confédération, mais celui-ci doit avoir une

portée nouvelle: il doit se faire dans les deux sens.

"J'avoue que les Canadiens français redoutent les rapprochements tels qu'on les entend habituellement. Pour nous ils ont souvent voulu dire des concessions de notre part sans contrepartie équivalente d'autre part. Ce genre d'échanges ne doit plus avoir de place dans un pays qui voudrait vraiment sauvegarder les traits culturels d'une population formée d'éléments distincts".

Le Québec veut enfin les moyens d'action qui lui permettra d'atteindre les buts qu'il s'est fixés. Il ne demande pas un traitement particulier, mais une latitude d'action qui convienne à son statut de mère-patrie de tous ceux qui, au Canada, parlent notre langue et partagent notre culture.

Fiscalité

Commentant ensuite le résultat de la conférence fédérale-provinciale de novembre à Ottawa, M. Lesage dit que ses conclusions, quant à la fiscalité et à la répartition, ne sont pas, à proprement parler, de véritables

conclusions, les nouveaux arrangements ne valant que pour 1964-65.

"Vous pouvez compter sur moi pour que la discussion reprenne car le Québec ne peut pas être satisfait des arrangements auxquels a abouti la première partie de la conférence fédérale-provinciale. Nous ne demandons pas plus pour recevoir moins".

En principe, la consultation intergouvernementale a été reconnue. Ainsi, dit M. Lesage, il faut espérer que l'époque des décisions fédérales unilatérales est désormais bien révolue.

"Nous avons essayé, en exprimant nos positions au gouvernement central et au reste du pays, de vivre la logique du régime confédératif tel que nous la comprenons. Pour nous, celui-ci n'est pas une camisole de force, ni un ensemble de règles conduisant à l'uniformité. Nous croyons au contraire qu'il peut et doit être flexible et qu'à l'intérieur de ce régime le Québec, expression politique du Canada français, pourra vivre et s'épanouir comme il l'entend, sans empêcher le reste du Canada de vivre lui aussi à sa façon".

M. Johnson

M. Jean Lesage a humilié la communauté québécoise en plaidant l'indigence

A la suite d'une résolution adoptée par la Chambre en mai 1962, le premier ministre Jean Lesage avait un mandat formel pour réclamer deux choses du fédéral: l'exclusivité de l'impôt sur les successions et la priorité des autres taxes directes.

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson accuse le premier ministre d'avoir trahi ce mandat lors de la dernière conférence fédérale-provinciale: a) en se déclarant disposé à abandonner à Ottawa une certaine part de l'impôt sur les successions, ce qui constitue une usurpation directe dans le champ du droit civil; b) en plaçant nos besoins au lieu de réclamer nos droits.

"Le premier ministre a humilié la communauté québécoise en faisant à Ottawa sa preuve

d'indigence, son "means test". Il s'est comporté comme si l'argent réclamé était celui d'Ottawa et non celui de la province; c) en souscrivant au "féderalisme coopératif", qui équivaut à abandonner à toutes les garanties constitutionnelles dont bénéficie la minorité que nous sommes et à remplacer la constitution, à toute fin pratique, par un régime mouvant issu des ententes et des conférences fédérales-provinciales où le Québec n'est qu'une voix parmi dix autres.

Tant que nous n'aurons pas au Canada une constitution nouvelle, qui soit le sceau d'une nouvelle alliance entre nos deux communautés culturelles, le gouvernement du Québec n'a pas le droit de participer au sabotage systématique

de celle de 1867, dit M. Johnson en ajoutant que ce gouvernement "trahit son mandat en permettant que cette constitution soit relâchée à coups de précédent et de pratiques qui en contredisent la lettre de l'esprit".

L'Etat du Québec, dit-il, a l'impérieux devoir de réclamer une constitution nouvelle; et, en attendant, d'exiger le respect intégral de celle que nous avons.

Les Canadiens-français n'ont jamais voulu s'isoler et se replier sur eux-mêmes. Toute leur histoire le prouve.

"Mais la seule alternative au séparatisme, c'est une constitution nouvelle qui fera du Canada un pays vraiment bilingue".

Il n'y a que contradiction dit M. Johnson, dans les dé-

clarations du premier ministre. En 1960, dit-il, il prétendait faire du rapport Tremblay, le fondement de ses revendications; aujourd'hui il passe son temps à le contredire.

Pendant des mois et des mois, M. Lesage a laissé tous les journaux de la province dire que son discours du 8 avril dernier constituait un ultimatum. "Cela faisait bien dans le paysage québécois. Mais lorsqu'il s'est présenté à Ottawa pour la conférence fédérale-provinciale de la fin de novembre, il s'est mis subitement à nier qu'il s'agissait d'un ultimatum... Dans le cours du trajet entre Québec et Ottawa, l'ultimatum était devenu une demande, puis moins encore, une humble requête".

Les agriculteurs payent trop cher...

L'UCC veut un rajustement immédiat de l'impôt foncier

MONTREAL. (P.C.) — Dans le mémoire qu'elles a présenté aujourd'hui à la Commission royale d'enquête sur la fiscalité dans la province de Québec, l'Union catholique des cultivateurs a insisté pour obtenir "immédiatement" un rajustement de l'impôt foncier qui pèse sur les cultivateurs du Québec.

"En payant des impôts sur leurs terres ouvrières", a fait valoir l'U.C.C. devant la Commission Bélanger, "les cultivateurs se trouvent à payer des

impôts sur leur instrument de travail et de revenus". Or, tout autre ouvrier ne paye pas d'impôt sur ses instruments de travail.

Le régime actuel de l'impôt foncier, poursuit le mémoire de l'U.C.C., "a été conçu pour une époque où notre société était en majorité rurale et où la population rurale vivait presque exclusivement de l'agriculture".

"Etant donné", a ajouté l'U.C.C., "notre régime économique aux occupations diversifiées, l'impôt sur la propriété foncière constitue une injustice pour l'agriculteur, car c'est son principal instrument de travail qui est taxé".

REVENU INFÉRIEUR

Signalant d'autre part que le

revenu des agriculteurs est inférieur à la moyenne, l'U.C.C. a affirmé que ceux-ci paient plus cher en impôt foncier que les marchands ou les professionnels des villages.

Pour corriger "l'injustice" dont souffrent les agriculteurs, l'U.C.C. a proposé à la Commission Bélanger un rajustement. "Il s'agirait, dit le mémoire, de corriger l'évaluation de la propriété agricole aux fins de l'impôt foncier de façon à ramener la valeur moyenne de la propriété agricole au niveau de la valeur moyenne de la propriété non agricole".

L'U.C.C. estime que le "coefficient de correction devrait être à peu près de un demi".

AUTRE FORMULE

L'U.C.C. a toutefois proposé

une autre formule de rajustement de l'impôt foncier que paient les agriculteurs. Cette autre formule "consisterait, dit le mémoire, à imposer la taxe foncière que sur la résidence de ferme".

"Le bien de production agricole, ajoute l'U.C.C., serait ainsi exempté de l'impôt foncier ou municipal, et l'agriculteur serait placé sur le même pied que l'ouvrier, le professionnel et le rentier en ce qui regarde ses obligations fiscales envers le gouvernement".

L'U.C.C. a signalé en outre qu'elle a maintes fois tenté, dans le passé, d'attirer l'attention des autorités et du public sur l'injustice que représente pour les agriculteurs le régime actuel de l'impôt foncier municipal et scolaire".



● M. Pearson et M. Pompidou, premier ministre de la France, discutent avec animation quelques instants avant le souper que M. Pompidou a donné à sa résidence en l'honneur de M. Pearson. (Téléphoto UPI)

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Une dame-greffier à Lévis

Fait unique probablement dans la province, un membre du beau sexe agira comme greffier d'une cité. Cette situation provient du fait que les administrateurs de Lévis ont nommé hier soir, Mlle Reine Lemelin, assistante-greffier de la Cité, greffier de Lévis puisque Me

Pierre Lemieux N.P., qui remplissait cette fonction a quitté sa fonction pour retourner à la pratique notariale privée. Mlle Lemelin remplira la fonction temporairement, en attendant la nomination d'un remplaçant jusqu'au 23 janvier, que les candidats seront convo-

qués à des examens écrits et oraux qui seront soumis à un bureau d'examineurs le 27. Mlle Lemelin sera "greffier" de la Cité de Lévis pour une période indéterminée puisqu'il peut s'écouler un temps assez prolongé entre les examens et la nomination du nouveau titulaire.

Signalisation routière qui demeure

La signalisation routière installée il y a quelques mois aux quatre chemins, angles St-Georges, Mont-Marie, Du vieux Chemin et Bld Jacques-Cartier demeurera en place malgré les quelques critiques qui sont manifestées. Ainsi, en a décidé le conseil de Lauzon après avoir entendu le chef Patrick Dumas qui a déclaré que le signal d'arrêt dans les quatre sens avait considérablement diminué la vitesse des automobiles dans ce carrefour particulièrement dangereux.

Le chef Dumas a fait remarquer aux édiles que plusieurs voitures n'arrêtaient pas malgré le signal mais que la grande majorité diminue de vitesse et que déjà le nombre des accrochages est moins grand.

De l'avis des quelques membres du conseil qui ont participé à la discussion qui s'est levée par l'échevin Raoul Samson de Bienville, il faudrait faire en sorte de faire respecter complètement le règlement, c'est-à-dire ne plus tolérer un ralentissement mais exiger l'arrêt complet.

Après avoir vu, les policiers faire la surveillance, hier, nous sommes convaincus que des automobilistes apprendront à leurs dépens à obéir au signal d'arrêt.

Le travailleur de 45 ans et plus

Enquête concernant les capacités physiques et mentales des personnes qui retirent de l'assistance-chômage

Récemment avait lieu, dans la salle paroissiale Notre-Dame de Lévis, sous la présidence de M. François Delisle, chef de bureau au Service Familial de la Rive Sud, une réunion des employeurs du district, ainsi que les représentants officiels du Service Familial de la Rive Sud, du Bien-Etre et de la Famille, et du Service National de Placement de la Commission d'assurance-chômage de Lévis.

Le but de cette rencontre était d'étudier les possibilités de trouver du travail aux personnes en chômage, et surtout à celles dont l'âge a atteint 45 ans et plus.

La séance a débuté par un exposé de Me Thomas Lambert, gérant du Service National de Placement de la Commission d'assurance-chômage de Lévis, qui a déclaré : "Qu'il me soit permis de remercier cordialement le comité des relations extérieures du Service Familial de la Rive Sud, pour l'opportunité qu'il nous offre de vous exposer le problème des sans-travail de 45 ans et plus, et de l'offre spéciale faite par les autorités fédérales pour aider tous ceux qui, pour une raison ou une autre, se cherchent du travail ou qui voudraient améliorer leur sort, à placé à travers le Canada, plus de 200 bureaux qui sont à la disposition de ces gens."

Je désire porter à votre attention, a déclaré M. Lambert, que le SNP fait son possible pour combattre le chômage et stimuler l'emploi. A l'appui de cette déclaration, il suffit de souligner la campagne des emplois, d'hiver, la campagne "Embauchons les handicapés", une campagne faite auprès des employeurs pour offrir les services des finissants des maisons d'enseignement; Des cours gratuits à plein temps de 5, 6, 7, 8 et 9ème année sont offerts aux garçons et aux filles, leur permettant d'obtenir un certificat de 7ème et de 9ème année, afin de pouvoir se qualifier pour des emplois spécialisés ou semi-spécialisés; une campagne d'emplois d'hiver où le gouvernement a décidé, cette année, pour favoriser la construction, d'offrir \$500.00 pour chaque maison de 1 à 4 logements; également, certaines constructions exécutées par les municipalités, auxquelles les gouvernements fédéral et provincial contribuent et paient 90% de la main-d'œuvre; un nouveau programme, cette année, a été mis en vigueur pour aider les sans-travail de 45 ans et plus. Le gouvernement fédéral offre jusqu'à \$75.00 par mois aux employeurs qui créent de nouveaux emplois, et qui rencontreront les exigences qui leur seront clairement expliquées par M. Alfred Roy, surveillant de la division du placement au bureau de Lévis.

En terminant, il exposa les nombreux avantages qu'un employeur pourrait bénéficier d'embaucher une personne de plus de 45 ans, et pour n'en mentionner que quelques-uns :

— Ils ont la stabilité qui accompagne la maturité.

— Ils perdent moins de temps au travail.

— Ils ont vraiment le désir de travailler.

— Ils ont le sens de la responsabilité et sont loyaux envers leur emploi et leur employeur.

— Ils ont généralement des habitudes de travail plus régulières.

— Ils ont ordinairement besoin de moins de surveillance.

— Ils sont moins distraits par les influences extérieures et, en conséquence, sont capables de mieux concentrer leur attention sur le travail.

— Ils ont fait, la CAC est donc d'avis qu'elle a tout à fait raison de recommander l'embauchage de travailleurs compétents d'âge mûr.

M. Alfred Roy, surveillant de la division du SNP, donna en détails les conditions exigées de la part de l'employeur et de l'employé, en vue de remédier au chômage des personnes de 45 ans et plus, alors que le gouvernement fédéral alloue jusqu'à concurrence de \$75.00 par mois pour la formation d'un travailleur de cette catégorie. Les conditions d'admissibilité pour les employeurs sont les suivantes :

a) L'emploi doit être un emploi à plein temps et être assurable, aux termes des dispositions de la loi sur l'assurance-chômage ou encore assurable sauf en ce qui a trait au plafond de salaire de \$5,460.00, mais excluant tout emploi pour le compte de gouvernements ou d'entreprises commerciales, propriété du gouvernement ou dirigée par ce dernier.

b) L'emploi doit être un emploi qui n'a pas été rempli par un titulaire après le 1er septembre 1963.

c) L'employeur doit donner suffisamment de formation approuvée sur le chantier même, ou, si la chose ne convient pas, il doit prendre d'autres dispositions pour que le travailleur puisse bénéficier d'une formation qui l'aidera à continuer l'exercice d'un emploi rémunérateur.

d) L'employeur doit embaucher le ou les travailleurs admissibles au cours de la période s'étendant du 1er novembre 1963 au 31 mars 1964.

Les conditions auxquelles doivent satisfaire les travailleurs sont les suivantes :

a) Le travailleur doit être âgé de 45 ans ou plus au moment où il est embauché pour exercer un emploi approuvé.

b) Le travailleur doit avoir été en chômage pour une durée de 6 mois dans une période de 9 mois antérieure à sa demande.

c) Le travailleur doit s'être inscrit auprès du SNP pour un emploi, ou avoir reçu des prestations d'assurance-chômage ou de l'assistance sociale ou de défaut de son affiliation aux preuves de son affiliation au marché du travail pendant sa période de chômage au cours des 9 mois antérieurs.

d) Le travailleur ne doit pas occuper un emploi à plein temps au moment de son embauchage à un emploi approuvé, ni avoir été à l'emploi depuis le 1er septembre 1963 pour le compte de l'employeur éventuel.

e) Le travailleur ne doit pas recevoir la pension universelle de vieillesse, ni des indemnités de retraite, ni non plus une pension de retraite d'un montant égal ou supérieur à la pension universelle de vieillesse.

f) Le travailleur doit être le seul membre de la famille à qui est versée la prime d'encouragement.

En terminant, M. Roy invita l'assistance à participer à un forum.

M. Harry French, officier du Service du Bien-Etre Social et de la Famille, qui représentait M. Boucher, donna un exposé des statistiques de personnes qui traitaient de l'assistance-chômage dans le district de Lévis. Il s'ensuivit une discussion sur les capacités physiques et mentales de ces personnes en quête d'emploi. En définitive, une étude spéciale sera faite pour aider ces gens à obtenir de l'emploi.

Mlle Aline Blais, directrice du Service Familial de la Rive Sud, remercia les conférenciers.

Pendant la mauvaise saison

Eau de mélisse des Carmes BOYER

dans un peu d'eau bien chaude et sucrée

Agent général pour le Canada

J. Alfred Oumet, Montréal

AVIS

aux résidents de

LEVIS - LAUZON

et la banlieue

Pour toutes

NOUVELLES

à publier dans

L'ACTION

S.V.P. communiquer avec

M. J.-L.-M. VERRET

6 rue Magloire - Lauzon

TEL : 837-4152

REVITALISEZ-VOUS

VITTEL

GRANDE SOURCE

pour aider à vivre bien et mieux

DU SOLEIL EN BOUTEILLE

Agent général pour le Canada

J. Alfred Oumet, Montréal

Travaux de chômage décrétés tacitement par les contribuables

Les contribuables de Lévis ont donné leur consentement tacite au règlement municipal No 622, décrétant des travaux de chômage dans la Cité, c'est-à-dire, des travaux faits en vertu d'une entente fédérale-provinciale-municipale qui prévoit que ces trois gouvernements se partageront respectivement 50, 40 et 10%

du coût de la main-d'œuvre. Ce consentement est tacite dans le sens qu'aucun contribuable ne s'est objecté au règlement d'emprunt indispensable à l'exécution des travaux prévus.

Ces travaux consistent entre autres, au remplacement des tuyaux d'égoût de la Côte du Passage, des rues J. Lafamme, Montcalm et d'une partie de la rue Commerciale. Ce sera, en somme, une réalisation partielle

du programme de travaux soumis par l'échevin Jean-Louis Lemieux, du quartier Lauzon, qui est président du comité dont la tâche spécifique est de préparer un programme de travaux à être exécutés en vertu de l'entente précitée.

On prévoit que d'autres développements se produiront en ce qui concerne les autres travaux préconisés par ce comité.

Les "Aiglons" au Colisée

Les pee-wee de Lévis du pilote Jean Malouin s'appelleront désormais les "Aiglons" de Lévis. Cette décision a été prise la semaine dernière lors de l'achat d'un blouson distinctif pour les membres de l'équipe.

M. Marcel Lacroix, président de J.-L. Demers Ltée, commanditaire des Aiglons, a fait les réservations nécessaires au Colisée de Québec, samedi 18 janvier, de 1.45 à 2.45 hres, et à l'Aréna de l'O.T.J., samedi

le 25 janvier, de 7.30 à 8.30 hres p.m., pour permettre aux Aiglons de se familiariser avec la glace artificielle et les dimensions réglementaires de la patinoire.

Les Loisirs Notre-Dame de Lévis, avec la collaboration de J.-L. Demers Ltée, ne ménagent rien pour procurer à Lévis une équipe pee-wee qui fera honneur à la région lors du Tournoi de hockey pee-wee qui se tiendra au Colisée de Québec, du 1er au 8 février 1964.

2 victimes de la route à Lauzon

LAUZON. — (P.C.) — Deux personnes sont décédées à l'Hôtel-Dieu de Lévis, hier soir, moins de deux heures après avoir été hospitalisées à la suite du tamponnement de leurs véhicules.

Les deux conducteurs qui ont perdu la vie sont M. Jean-Paul Fortin, âgé de 40 ans, de St-Michel, en banlieue de Montréal, et le Dr Armand Thériault, âgé de 40 ans, de Rivière-du-Loup, à 120 milles au nord-est de Québec.

Mme Thériault, l'épouse du médecin, repose toujours à l'hôpital où son état est considéré comme grave.

Le choc fut si violent que les voitures sont une perte totale, et il fut extrêmement difficile de dégager les victimes.

Absent de son bureau

On nous prie de faire remarquer aux électeurs de Lévis, que Me Reynald Guay, député fédéral du comté sera absent de son bureau jusqu'au 1er février prochain.

HUILE D'OLIVE VIERGE

PUGET

PUR JUS DE FRUIT

Plus qu'une

HUILE

un Condiment

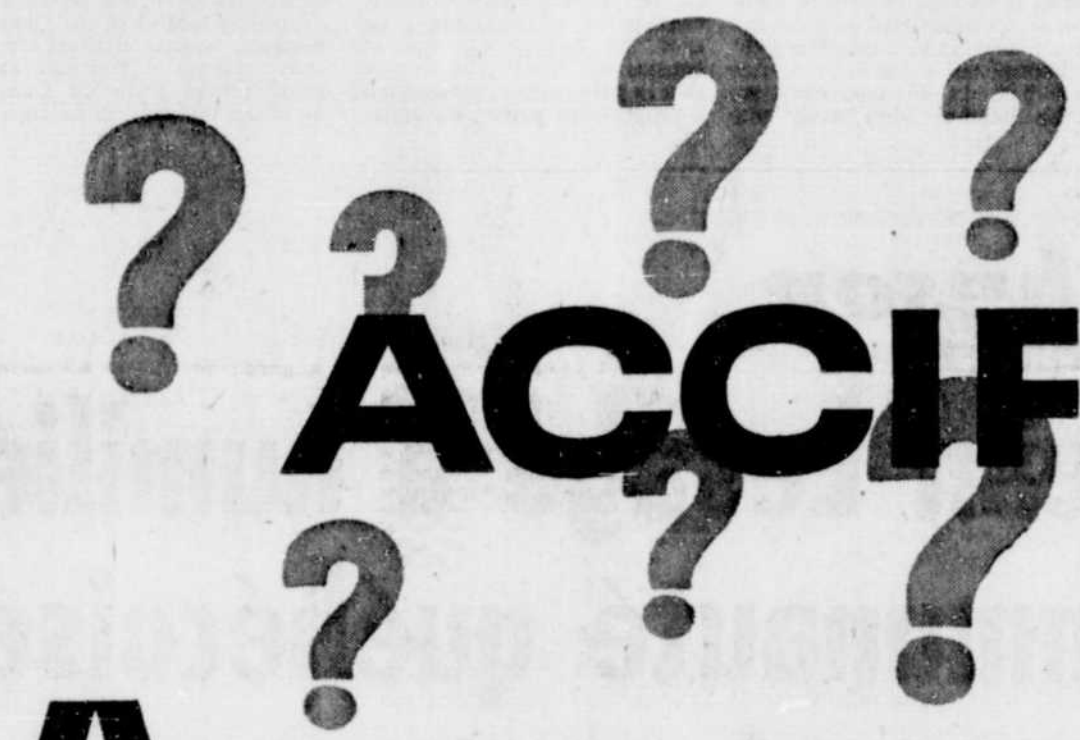
Sain

Savoureux

Naturel

Agent général pour le Canada

J. Alfred Oumet, Montréal



À VOTRE CAISSE POPULAIRE

VOIR EN PAGES 12 ET 14

LA SOURIS MIQUETTE

par Walt Disney



LE FANTOME

par Lee Falk et Ray Moore



PHILOMENE

par Ernie Bushmiller



Un festival à St-Romuald

Visite du Bonhomme et des duchesses

UN FESTIVAL A ST-ROMUALD

Dans le cadre des activités du Grand Carnaval d'hiver de Québec, St-Romuald aura sa part de Festivités lors de son festival 1964. C'est alors que la ville toute entière sera l'hôte, pour la première fois, du Bonhomme Carnaval et de ses sept duchesses, le 19 janvier prochain.

Dimanche, le 19 janvier prochain, toute la population de St-Romuald et des environs est invitée à se rassembler près de la patinoire du Collège du Sacré-Coeur pour assister au grand festival 64. Cette journée sera couronnée par la visite du prince de la Joie, le Bonhomme Carnaval de Québec et des sept jolies duchesses.

Cette après-midi sera, certes très chargée si l'on en juge par le programme que voici :

1 hre — Début de la partie de hockey Pee-Wee entre les petits joueurs qui représenteront notre ville au tournoi international et une autre équipe du duché.

Entre les périodes, il y aura différentes courses pour les jeunes et les moins jeunes.

2 h. 15 — Mise au jeu pour la partie de ballon-bâle entre les membres de la Garde du Sacré-Coeur et ceux de l'amicale du Collège.

2 h. 30 — Apparition sur la glace des représentants du Carnaval de Québec. Le président du duché de Lévis, le Bonhomme Carnaval et la duchesse de Lévis présenteront tour à tour leur message.

3 hres — Mise au jeu par le Bonhomme Carnaval pour la partie de hockey juvénile qui opposera l'équipe de St-Romuald et celle de Charny.

Les périodes de Ballon-Bal-

lai et de hockey juvénile alterneront pour permettre une activité constante sur la glace.

5 hres — Fin des activités.

Le programme de cette après-midi fut élaboré par un comité spécial formé par les dirigeants de la garde paroissiale et de l'amicale du Collège. Le major Jean-Paul Roy en est le président.

Classement des employés à Charny

Siégeant sous la présidence du maire Albert Demers, le conseil de Charny a adopté la résolution suivante : Il est résolu que le classement des employés permanents se fera lors d'une rencontre entre le conseil et M. Marcel Carrier (surintendant municipal) - et que les décisions qui seront prises lors de cette rencontre, auront force de loi en ce qui a trait aux heures de travail qui seront déterminées pour chaque employé, à l'usine de pompage.

En vertu de l'article 25, de l'ordonnance no 41, les heures de travail de ces employés passeront de 56 heures à 48 heures hebdomadaires, d'où la nécessité de réorganiser le personnel afin qu'il y ait un opérateur 24 heures par jour, 7 jours par semaine à l'usine. L'ordonnance stipule d'autre part que ces employés doivent jouir d'un congé hebdomadaire ce qui amène la corporation à désigner un employé qui fera la rotation des congés puis terminera ses heures de travail chaque semaine, au garage municipal.

TAUX NON FIXE

La Commission scolaire de St-Nicolas n'a pas encore fixé le taux de sa taxe pour l'année en cours. Certains problèmes devront être réglés avant que MM. les commissaires prennent une décision à ce sujet et on ne s'attend pas à ce que ce soit avant la séance du mois prochain.

Les commissaires ont accepté la démission d'une institutrice pour cause de santé. Il s'agit de Mlle Irène Darval et la commission a immédiatement pourvu à son remplacement par Mlle Viviane Carrier de St-Rédempteur.

COMPTES DE \$71.400

Les comptes du mois accablés hier soir au conseil de ville de Lauzon se chiffrent à la somme de \$71.400.15. Ceci comprend d'abord le salaire des employés, de l'éclairage, téléphone et fournitures pour les divers départements. Ils comprennent aussi un versement, le dernier, au montant de \$4.464.72, à M. Jacques Turgeon, qui a construit le nouveau réservoir cylindrique en métal, en bordure de la route Trans-Canada. M. Turgeon a fourni à la ville une garantie de 5 ans, sur son travail. Le paiement à cet entrepreneur a été recommandé par M. Georges Demers, ing. conseil, qui déclare que le travail a été fait selon les règles de l'art, les plans et devis.

Plaques nouvelles dans les rues

Le maire Albert Demers de Charny a donné des ordres afin que les rues qui ont changé de désignation, reçoivent une plaque nouvelle dans le plus bref délai possible. Un résident de la 23ième rue, autrefois, le 17ième a soumis le cas au conseil lors de la dernière séance. Le maire a déclaré qu'il a donné des ordres en conséquence. Les plaques sont faites, a-t-on révélé. Selon M. Marcel Carrier, surintendant municipal, il manque précisément l'indication pour la 23ième rue. On renouvellera sans tarder à cette anomalie qui n'est pas sans créer d'embêtements aux livreurs.

Le Carnaval à Lévis

Vendredi, le 17 janvier

7.30 p.m. — Place d'Aubigny

Soirée récréative — Danses — Patinage — Glissades — Petit train.

7.30 p.m. — Place G. Couture

Danses populaires — Glissades — Carrioles — Petit train.

SAMEDI le 1er FÉVRIER

Spectacle à l'Auditorium du Collège de Lévis.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus \$ pour mois d'abonnement à l'édition quotidienne. (Par bon de poste ou par chèque).

Nom Comté

Adresse Comté

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
\$1.35	\$4.00	\$7.00	\$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs

.30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois \$3.00 — 6 mois \$5.25 — 12 mois \$10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS	Angleterre et pays du Commonwealth
12 mois — \$12.00	12 mois — \$7.00 par année
Hebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) \$6.00 par année	Autres pays étrangers
Annuaire et prix du Communiqué	Quotidien \$10.00 par année
Autres pays étrangers	Hebdomadaire \$10.00 par année

Adresses votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec.

on signales : 822-4772

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !



du haut
rempl

par Gérard LANGLOIS

Le rire est une expression de la liberté de l'homme et un signe de vitalité

L'écrivain Jacques Langlois est un humoriste talentueux. Récemment, il a donné une conférence à Rimouski — et probablement ailleurs — sur le rire. Inutile de dire qu'il a fait rire son auditoire du commencement à la fin, je ne dirai pas de sa conférence, mais de ses propos humoristiques.

"Le rire, dit-il, en citant de grands penseurs, c'est le propre de l'homme. Une journée sans rire est une journée perdue. Le rire, le comique, l'humour sont nécessaires à l'homme; c'est pour lui un besoin psychologique et physiologique."

M. Langlois a parlé de différentes formes du rire et de l'humour. Il y a par exemple le comique des jeux de mots: "Lévesque est au courant..." Il y a le comique de situation, de caractère, etc.

Les femmes, prétend M. Langlois, sont rarement des humoristes, car elles sont plus près des réalités de la vie, plus fortes, et ne sentent pas comme les hommes le besoin de se dégarer? Les humoristes se retrouvent surtout chez les dramaturges et les scientifiques qui ont ordinairement une vie et une mort étranges. Quand on demande à Fontenelle, mourant, comme cela allait, il répondit: "Cela ne va pas, cela s'en va!"

Les humoristes sont d'abord des gens tristes; ils se moquent du monde, parce qu'ils reconnaissent leur impossibilité de le refaire.

L'Est de Québec n'aura pas la sidérurgie

C'est en fait, la région de Québec ou l'Est de Québec qui n'aurait pas la sidérurgie. Les régions de la Côte Nord, du Saguenay, du Lac St-Jean, du Bas du Fleuve, qui s'attendaient à hériter du projet de sidérurgie que le Gouvernement provincial veut établir dans le Québec pour l'exploitation de nos immenses richesses minières, sont définitivement fixées sur les intentions de nos autorités.

C'est en face de Trois-Rivières, sur la rive sud du St-Laurent, à mi-chemin entre Québec et Montréal et au cœur du réseau des communications routières et fluviales de la province, que la sidérurgie sera établie. L'hon. René Lévesque a allégué que le marché était le point capital qui a imposé le choix de ce site entre

les deux principales villes de l'Est québécois.

S'éloigner des marchés des produits du fer serait en effet vouer la sidérurgie à la stagnation. C'est du moins l'avis du ministre des Richesses naturelles. Les frais de transport en outre constituent un élément qui a déterminé la position concurrentielle de la nouvelle usine, jusqu'où en pratique peut se faire la navigation à l'année longue sur le fleuve, et à proximité enfin des autoroutes de la région de Montréal et des États-Unis.

Le choix du site de la sidérurgie nous semble judicieux, mais il ne contribuera pas beaucoup à relever l'Est de Québec considérée comme une région "économiquement faible" depuis les origines de la Nouvelle-France jusqu'à nos jours.

Ne faites pas les frais d'un ouvre-boîtes



Les manufacturiers d'ouvre-boîtes automatiques ou électriques, seraient pris de panique devant une révolution dans le monde des conserves alimentaires.

L'invention des boîtes de fer blanc, qui a été le premier pas important dans la conservation des aliments et qui a supplanté, à toutes fins pratiques, les anciens bocaux de verre difficiles à fermer hermétiquement, a nécessité l'invention d'une foule d'ouvre-boîtes allant de la simple clé métallique à l'appareil de luxe automatique.

Un procédé employé d'abord pour les "cannettes" de bière, se répand maintenant très rapidement pour toutes sortes de boîtes de conserves, de sorte qu'avant longtemps, les ménages pourront se passer complètement d'ouvre-boîtes.

Ce procédé, illustré ci-haut, montre le "U-tab" ingénieux, fabriqué avec la boîte de conserves et qui permet de l'ouvrir instantanément d'un coup de pouce.

LA GRANDE MISSION dans Charlevoix

S. E. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, sera à Baie St-Paul, dimanche prochain, pour s'adresser aux fidèles à l'occasion de la dernière étape dite "mission prêchée" de la GRANDE MISSION dans le comté de Charlevoix.

Au cours de cette dernière phase qui se déroulera du 19 janvier au 9 février, des prédicateurs spécialement entraînés couvriront en même temps tout le territoire du comté.

l'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Vendredi, 17 janvier 1964

l'Action, Québec — 3

Près du parlement

Le projet d'une hôtellerie de \$12 millions sort tout à coup de l'ombre

Les innovateurs sont ceux qui avaient été taxés de spéculateurs par Lamontagne

Par François TREPANIER

La déclaration faite mardi par l'échevin Gilles Lamontagne du Progrès civique concernant l'existence d'un "racket de spéculation" sur les propriétés sises dans l'aire no 3 a eu des répercussions, hier après-midi, à la réunion des membres du conseil municipal, répercussions qui ont révélé l'existence d'un nouveau syndicat financier intéressé au projet de réaménagement.

L'arrivée soudaine de deux personnages dont les noms n'avaient pas encore été publiés dans les journaux en marge du réaménagement de l'aire no 3 a fait disparaître, ou du moins, a éclairci le mystère qui planait sur le groupe "Lemieux" que M. Lamontagne avait décrit mardi comme un "groupe de spéculateurs".

M. Jean Lemieux, un Québécois dont la carte d'affaire porte les mots "Immeuble" et "Financier" s'est présenté aux membres du conseil et a tout bonnement annoncé: "C'est moi Lemieux! Je fais partie de l'étude Colombe, Veilleux... Je ne suis pas un spéculateur. Ça fait trois ans que j'étudie le réaménagement de l'aire no 3. Je représente des intérêts qui désire ériger un hôtel de 14 étages près du parlement!"

Accompagné de M. Lemieux, un Montréalais d'une trentaine d'années, M. André Desmarais

qui a dit être président de A. D. Mortage Brokers Ltd., une compagnie canadienne-française "qui porte un nom anglais car elle fait affaire de l'Atlantique au Pacifique", selon les propres mots de M. Desmarais.

"Le syndicat financier que je représente est actuellement prêt à investir \$900,000 pour l'achat des terrains nécessaires à la construction de l'hôtel qui serait administré par la chaîne Hilton", a précisé M. Desmarais.

"Ce n'est pas un ultimatum que nous faisons à la cité", a ajouté M. Desmarais. Mais si, d'ici deux mois, on ne nous a pas accordé un permis de construction, nous irons investir notre argent à Nerre-Neuve. Barrez-nous, et on s'en va!"

Au sujet de la décision prise par les membres du comité administratif mardi concernant l'expropriation par la cité de tous les terrains situés dans l'aire no 3, M. Desmarais a déclaré sa position comme la suivante: "Nous sommes contre l'expropriation. S'il y a expropriation, nous irons ailleurs!"

Accompagné également de M. Lemieux et Desmarais, une maquette en carton blanche, représentant l'hôtel et dont la qualité pouvait laisser croire qu'elle avait été préparée par un élève de deuxième année et une esquisse de l'hôtel dont les plans auraient été pré-

parés par un architecte de la chaîne Hilton. Cette esquisse n'était pas signée.

MM. Lemieux et Desmarais ont décrit leurs intentions dans les termes suivants: "Nous désirons ériger un hôtel de 800 chambres sur le boul. St-Cyrille entre les rues Stuart et St-Augustin. Notre hôtel aura un garage souterrain de trois étages."

Il mesurera 300 pieds de long par 150 de large. La hauteur en sera de 180 pieds. Il rapportera \$400,000 en taxes à la ville par année.

"Il en coûtera plus de 12 millions de dollars pour le construire", a ajouté M. Lemieux.

"Il en coûtera plus de \$14-500,000", a dit de son côté M. Desmarais.

"Il est urgent qu'une décision soit prise par les autorités municipales", ont poursuivi les deux hommes d'affaires. L'exposition universelle s'en vient et va amener des gens à Québec...

"Nous sommes les seuls qui avons des plans précis... Nous avons pensé que les autorités municipales seraient assez claires pour nous accorder le permis de construction."

"Nous avons des options sur 75 pour cent des terrains."

"Nous vous demandons votre aide... Nous ne voulons pas voler personne... Nous ne voulons pas défoncer des por-

tes... mais si, dans deux mois, nous n'avons pas le permis, nous irons ailleurs."

"La construction de notre hôtel va rapporter à tout le monde. Un contrat de \$100,000 sera accordé pour la démolition des Québécois. Les matériaux seront achetés à Québec. Les corps de métier seront de Québec..."

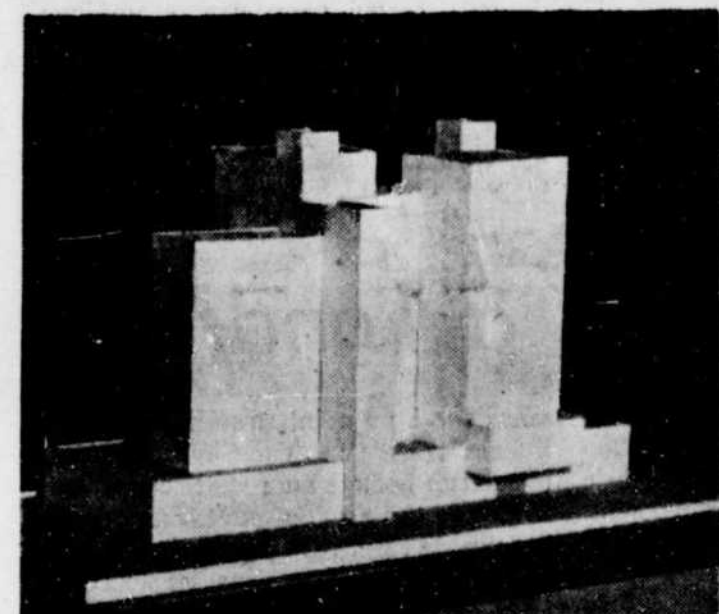
"Une fois la construction terminée, l'hôtel nécessitera un personnel d'au moins 1,500 personnes..."

"Nous sommes prêts à nous conformer à tous les règlements que vous édicterez..."

Ce sont là les arguments que MM. Lemieux et Desmarais ont employés pour convaincre les édiles de se décider d'accorder le permis le plus vite possible. MM. Lemieux et Desmarais ont terminé en déclarant qu'ils ont également d'autres projets toujours pour l'aire no 3 et en disant que ce serait vraiment triste si des Canadiens français n'avaient pas le projet.



● L'hôtel dont les plans ont été préparés par un architecte dont on a refusé de dévoiler le nom.



● Maquette de l'hôtel qui aurait pu être fabriqué par un enfant d'école.

M. Lamontagne ne retire cependant pas son qualificatif

Par François TREPANIER

Les membres du conseil municipal ont réagi de façon différente, hier après-midi, en prenant connaissance du projet de construction d'une hôtellerie de quatorze étages dans l'aire no 3. Les échevins Gilles Lamontagne et Isidore Deschênes ont demeurés plus ou moins sceptiques devant les déclarations faites par les promoteurs du projet MM. André Desmarais et Jean Lemieux. Le maire Wilfrid Hamel, prudent comme d'habitude, n'a manifesté aucun enthousiasme, précisant toutefois qu'il étudierait le projet à fond. Seul, le doyen des éche-

vins, M. Jos Matte, s'est montré emballé.

Après avoir entendu les déclarations de MM. Lemieux et Desmarais, M. Lamontagne s'est permis une courte déclaration au cours de laquelle il a notamment refusé de retirer ses paroles concernant le racket de spéculation dont il avait parlé mardi.

"Le mot spéculation veut dire faire des profits sur des transactions", a dit M. Lamontagne. Il y a de bons et de mauvais spéculateurs. Il ne m'appartient pas de coiffer le bonnet à qui que ce soit. Ce n'est pas de ma compétence..."

L'échevin Deschênes a dit pour sa part, s'adressant à M. Lemieux: "Une chose me frappe. C'est que, sans que nous ayons décidé quel sera le plan que nous adopterons, vous avez su où serait situé l'hôtel!"

A cela, M. Lemieux a répondu que les plans préparés par la Commission d'aménagement et par l'urbaniste de la cité situent, tous les deux, l'hôtel au même endroit. M. Lemieux a également déclaré qu'il a eu de longues discussions avec le colonel Boulanger qui préside la commission d'aménagement et avec l'urbaniste de la cité M. Charles Michaud.

Comme pour prouver qu'il n'est pas n'importe qui, M. Lemieux a cité M. C.-R. Fontaine, un ami de son père, qui a été le promoteur de la fonction de promoteur à la Commission de l'Exposition provinciale à eu des échos, hier après-midi, lors de la réunion des membres du comité administratif.

L'échevin David Burns qui est directeur de la Commission de l'Exposition a amené la chose sur le tapis.

Se rapportant à l'article paru dans le journal "l'Action" sur la déclaration de M. Bédard, M. Burns a dit qu'il aimerait bien avoir des précisions, plus particulièrement, concernant le passage "des pots de vin".

L'article de "l'Action" rapportait que M. Bédard avait déclaré que le dernier rapport de la Commission de l'Exposition était incomplet sans doute pour cacher les détails se rapportant "à la cuisine et aux pots de vin".

Le maire Wilfrid Hamel a approuvé M. Burns dans sa demande disant: "Je vais, moi aussi, exiger des détails, parce que je me sène visé..."

F. T.

Les
à-côtés
de la
3

Jean-Paul Lemieux expose à Londres

M. Jean-Paul Lemieux, peintre Québécois de grande renommée, professeur à l'école des Beaux-Arts de Québec, a été choisi avec 19 autres peintres canadiens comme les plus représentatifs de l'évolution de l'art au Canada depuis 1938. De ce fait il exposera une dizaine de toiles à la Tate Gallery de Londres, où la Galerie nationale du Canada présente la deuxième exposition canadienne.

Une des toiles de M. Lemieux fait partie de la collection de la reine Elizabeth II qui la prêterait pour cette exposition. Voici la liste des peintres qui participent à cette exposition: Goodridge Roberts, (Montréal), Jacl Shaldbotl (Vancouver, Paul-Emile Borduas, Alfred Pelland (Montréal), Alex Colville (Sackville), Jean-Paul Riopel (domicilié à Paris), Jean McEwen (Montréal), Harold Town (Toronto), Ronald Bloore (Regina) et Graham Coughtry (Toronto).

Mesures législatives satisfaisantes

M. Jean Marchand, président de la Confédération des syndicats nationaux, s'est déclaré satisfait, aujourd'hui, des mesures législatives annoncées par le gouvernement dans le discours du trône qui a inauguré la saison mardi.

M. Marchand a souligné que les projets de loi concernant le code du travail, la femme mariée, la caisse de retraite, l'interdiction de la discrimination en matière d'emploi, le bill contre les usuriers et le nouveau bill créant un ministère de l'Éducation sont autant de mesures pour lesquelles son mouvement a combattu depuis de nombreuses années.

"Je suis évidemment content que ces mesures soient présentées. Il nous faut maintenant attendre de connaître la teneur des projets de loi annoncés avant de pouvoir faire d'autres commentaires", a dit le leader syndical.

Marquillier à S.-Thérèse-de-Lisieux

M. Albert Fortin a été nommé marquillier à Ste-Thérèse-de-Lisieux, à la place de M. Amédée Grenier. Le banc est composé de MM. Roland Paradis, marquillier en charge, Oscar Vallée et Albert Fortin. L'élection a eu lieu le 22 décembre 1963.

A l'hôtel de ville

La déclaration faite lundi soir par l'ancien échevin Charles-J. Bédard concernant la nécessité d'abolir la fonction de promoteur à la Commission de l'Exposition provinciale a eu des échos, hier après-midi, lors de la réunion des membres du comité administratif.

L'échevin David Burns qui est directeur de la Commission de l'Exposition a amené la chose sur le tapis.

Se rapportant à l'article paru dans le journal "l'Action" sur la déclaration de M. Bédard, M. Burns a dit qu'il aimerait bien avoir des précisions, plus particulièrement, concernant le passage "des pots de vin".

L'article de "l'Action" rapportait que M. Bédard avait déclaré que le dernier rapport de la Commission de l'Exposition était incomplet sans doute pour cacher les détails se rapportant "à la cuisine et aux pots de vin".

Le maire Wilfrid Hamel a approuvé M. Burns dans sa demande disant: "Je vais, moi aussi, exiger des détails, parce que je me sène visé..."

F. T.



Les Oistrakh: une lignée de musiciens

Les Oistrakh illustrent magnifiquement la tradition professionnelle.

Musiciens de père en fils, tous deux ont épousé des musiciennes, pianistes rencontrées pendant leurs études musicales, et qui sont maintenant leurs meilleures critiques.

David Oistrakh va même jusqu'à dire, à travers la bouche de son interprète, (car il ne parle ni le français, ni l'anglais) qu'il n'a qu'un fils, qu'il est musicien, mais qu'il, en compte plusieurs parmi ses élèves. Et c'est ainsi que la musique fait son chemin avec la compétence du père et celle du fils également victorieux.

Le premier jouera sur un Stradivarius, cependant que le second fera valoir la sonorité d'un Andreas Guarnierus, au concert que donneront les deux artistes avec l'Orchestre symphonique de Québec, ce soir.

Les administrateurs de l'Orchestre symphonique de Québec ont favorisé les étudiants du conservatoire de musique ainsi que ceux de l'école de musique

de l'université Laval, en leur permettant d'assister à la répétition générale de ce concert, qui a lieu ce matin au Palais Montcalm.

Les deux artistes ont causé très aimablement avec les représentants de la presse qui sont toujours très curieux de savoir le plus de détails possible sur les goûts et les impressions des visiteurs de marque.

Le maestro Wilfrid Pelletier se déclare heureux de diriger l'Orchestre symphonique en cette occasion, et il espère que les Québécois apprécieront à leur juste valeur le privilège qu'ils ont de recevoir des virtuoses de cette qualité.

David et Igor Oistrakh, deux noms à retenir pour les mélomanes en quête d'auditions musicales de haute qualité.

L'on sait que ce soir, le concert se donne à guichet fermé. Une réception suivie d'une danse au son de trois orchestres qui alterneront entre la musique du XVIIIe siècle, les valse et la musique moderne terminera les activités du Grand soir de l'Orchestre symphonique.

(J. C.)

L'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Le nouveau Bill 60

C'est un bill 60 tout renoué que l'hon. Premier Ministre a soumis à l'Assemblée législative hier. Le cabinet avait annoncé qu'il tiendrait compte des suggestions formulées, et tout particulièrement des amendements soumis par l'Assemblée des Evêques; il a tenu parole.

D'ailleurs les Evêques n'étaient pas intervenus dans le débat sur le seul souci de sauvegarder leurs prérogatives traditionnelles dans notre système d'enseignement. La lettre de S. Exc. Mgr Maurice Roy à l'hon. Lesage et à ses collègues disait explicitement que les amendements proposés par l'Assemblée épiscopale avaient pour but "de sauvegarder la confessionnalité dans les organismes de consultation, de décision et d'exécution que le bill doit mettre sur pied".

Dès la première rédaction du projet, le gouvernement désirait garantir le caractère confessionnel de notre système d'enseignement. Tout d'abord parce que l'article 94 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord l'y oblige. Et puis, en vertu du bien commun temporel qu'il doit promouvoir l'Etat québécois ne peut se contenter d'instaurer un enseignement neutre, car, pour un peuple croyant à 97 pour cent, la religion est un élément important du bien commun.

Si donc le ministère de l'Education ne peut être officiellement CONFESSIONNEL, du moins le système d'enseignement relevant de lui doit-il être confessionnel catholique et protestant dans ses structures, sans démentir pour les minorités non croyantes.

Or la première rédaction du bill, nonobstant les bonnes intentions de ses rédacteurs, n'aurait pas sur ce point toutes les garanties désirables. Il correspondait à une conception trop étroite de l'éducation CHRETIENNE, et les structures prévues étaient insuffisamment confessionnelles.

Voilà pourquoi les Evêques auxquels seuls incombe la responsabilité finale de définir les exigences pratiques, non seulement d'un enseignement RELIGIEUX, mais d'une éducation CHRETIENNE, les Evêques, dis-je, ont-ils proposé une série

d'amendements dans une lettre où la délicatesse le disputait à la précision.

Ces amendements portaient surtout sur deux points principaux: une déclaration de principes et une redéfinition des fonctions et responsabilités des comités catholique et protestant concernant les programmes, les manuels, les enseignants.

Il semble que le nouveau Bill 60 tienne largement compte de ces suggestions capitales. On a fait précéder les diverses dispositions de la loi d'une déclaration tout à fait à point, et les articles mêmes du projet sont amendés de façon à correspondre aux principes énoncés dans le préambule.

Il faut d'autant plus se réjouir qu'ainsi amendé, le Bill 60 permettra au Ministère de l'Education d'instaurer un système d'enseignement conforme, du moins dans l'ensemble, aux droits respectifs des parents, de l'Eglise et de l'Etat en la matière.

Dans le Québec tout particulièrement, le régime dispensateur de l'éducation ne peut pas ne pas être un compromis entre l'Etat, l'Eglise et les parents. Si l'Etat, bien qu'officiellement non confessionnel, ne pouvait offrir un régime scolaire conforme aux droits de l'Eglise et des parents catholiques, pour ne pas parler des protestants, l'Eglise devrait alors organiser son propre système que les catholiques conscients de leurs devoirs devraient soutenir de leurs deniers. C'est ce qui se passe dans d'autres pays et dans d'autres provinces où, pour avoir des écoles conformes à leur foi, les catholiques doivent payer doubles taxes.

Il semble donc que, sur l'essentiel, le nouveau Bill 60 rencontre les exigences d'une conception chrétienne de l'éducation dans une province à très grande majorité chrétienne. Par ailleurs, et de façon légitime, il est possible que les corps intermédiaires cherchent à obtenir d'autres amendements, ce qui ne pourra qu'améliorer le projet.

P.S. Il n'est pas inutile de noter que les amendements suggérés par les Evêques explicitent ou coordonnent plusieurs suggestions formulées par d'autres organismes tels que Syndicats, Commissions scolaires, Collèges classiques, etc.

Louis-Philippe ROY

Le Canada à Londres

Paris, Washington, Londres sont les plus hauts postes de la représentation canadienne à l'étranger: sur ce triangle de l'amitié et de la puissance reposent, en somme, les politiques internationales du Canada. L'une ou l'autre des trois grandes capitales jouit-elle d'une présence dans la hiérarchie de nos intérêts ou de nos affections? Il serait bien difficile de le soutenir. Les liens du Canada avec les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne n'ont que le trait commun de l'histoire. Pour le reste, ils sont différents; ils se complètent sans se comparer et, encore moins, s'opposent.

Les Etats-Unis sont le voisin, le partenaire de l'économie et de la défense. La France retient, sans doute, l'attachement sentimental d'un tiers de la population canadienne qui se souvient de son origine, mais la plus jeune des "Vieilles nations" reprend aujourd'hui sur le continent européen un rôle qui amplifie l'importance des relations entre Ottawa et Paris. (A ce moment même, les entretiens Pearson de Gaulle-Martin le soulignent). La Grande-Bretagne a fourni ses institutions au Canada et les associations passées sont constamment renouvelées sous des formes nouvelles: le peuple britannique est toujours le meilleur client des Canadiens et, cette année encore, le surplus de nos gains commerciaux au Royaume-Uni nous permet de compenser le déficit envers les Etats-Unis. Par surcroît, Londres est le trait d'union entre les Canadiens et tous ces peuples d'Asie ou d'Afrique qui viennent d'accéder à l'indépendance comme associés au sein du Commonwealth.

Haut-commissaire du Canada à Londres, Son Excellence M. Lionel Chevrier sera donc à un point stratégique des politiques canadiennes dans le monde. Rares sont les hommes qui ont été mieux préparés pour la tâche qu'il assume. Encore dans la force de l'âge, M. Chevrier a accumulé une riche expérience dans les fonctions les plus difficiles du gouvernement. Grand administrateur et parlementaire admiré, M. Chevrier fut toujours plus à l'aise dans les tâches publiques qui exigent plus de froide raison, d'application méthodique que de passion plus ou moins verbale. Il n'était guère ce qu'on appelle "un politicien", pourtant jamais l'électorat ne lui a refusé sa confiance. Sa carrière politique d'une trentaine d'années fut une carrière de labeur et d'efficacité.

Dans son poste de Londres, M. Chevrier continuera de mettre au service de son pays le sens pratique dont il a marqué chacune de ses œuvres, depuis la direction de la Voie maritime du St-Laurent jusqu'aux charges écrasantes du ministère des Transports.

Le Canada sera donc représenté à Londres par un grand gentilhomme de langue française, qui se double d'un administrateur expérimenté. Le choix du premier ministre Pearson est excellent, dans une période particulièrement décisive de rajustements économiques entre les pays d'Amérique et d'Europe. Par surcroît, M. Chevrier est le premier Canadien de langue française qui soit nommé à Londres: affirmation ostensible de la dualité et de l'égalité ethniques au Canada.

Londres l'accueillera avec la sympathie caractéristique et toujours un peu surprenante dont les Canadiens français se sentent entourés chez les Anglais... d'Angleterre.

Lorenzo Paré

Tranquillité sur le plan politique, préoccupations dans le domaine économique, inquiétude sur le plan social: ces quelques mots pourraient marquer l'atmosphère de l'Italie au seuil de l'an nouveau.

Contrairement à ce qu'on pouvait craindre, la constitution d'un gouvernement de centre-gauche n'a pas créé de profonds remous dans la péninsule. Le fait tient sans doute à la personnalité du nouveau chef du gouvernement, M. Aldo Moro, homme réfléchi et qui inspire la confiance, et au programme du cabinet, où il apparaît que les concessions aient été faites surtout par les socialistes de M. Nenni. Le leader socialiste reconnaît d'ailleurs lui-même que ce programme est le fruit d'un compromis, tout en ajoutant que les concessions faites par son parti n'entraînent pas une renonciation aux visées essentielles du socialisme.

COMMENT RENFORCER LE COUP DE LA VIE ?

Il en va autrement sur le plan économique. Le coût de la vie a terriblement augmenté au cours de l'an 1963, mettant dans les difficultés et parfois même dans la gêne les foyers aux revenus modestes. Cette augmentation affecte spécialement les dépenses alimentaires et les vêtements. Comment mettre un frein à cette montée des prix? Le nouveau gouvernement y réussira-t-il? Il faut

Sur le plan social règne une certaine inquiétude. Les leaders communistes, qui contrôlent la C.G.T., ont annoncé une période de grèves et d'agitations sociales. L'augmentation du coût de la vie leur fournit un excellent motif. Comment sortir de l'impasse sans recourir à des mesures qui hausseront encore le coût de la vie?

La position du parti socialiste de M. Nenni sera particulièrement délicate. D'un

Lettre de Rome

La politique italienne au seuil de l'an nouveau

côté, les socialistes militent dans la C.G.T.; de l'autre, ils font partie du gouvernement de centre-gauche. Quelle sera

DE NOTRE CORRESPONDANT
par Georges Huber

leur attitude, lorsque la C.G.T. entrera en conflit avec la politique de M. Moro?

DANGER DE SÉCSSION
Ce n'est d'ailleurs pas la seule grande souci de M. Nenni. Ses craintes se tournent ailleurs. Son parti court le danger d'une scission. Comme on le sait, l'aile gauche a refusé son approbation au programme du gouvernement de centre-gauche, sous prétexte que M. Nenni avait fait trop de concessions à M. Moro. Cette mesure d'indiscipline a valu aux députés rebelles d'être suspendus pendant un an de toute activité au sein du parti. Ce châtiment les a durcis dans leur opposition. La porteront-ils jusqu'à la scission? On le saura prochainement.

Il s'en suivrait la constitution d'un quatrième parti de gauche sur l'échiquier politique italien: le parti socialiste ouvrier d'unité prolétaire. Cette apparition rendra plus

ardue la tâche des observateurs qui de l'étranger suivent la politique italienne. Mais elle ne surprendra guère les esprits versés dans l'histoire politique de l'Italie. En effet l'histoire du socialisme italien est une histoire de divisions continuelles. Deux tendances se sont toujours affrontées: les réformistes et les révolutionnaires. Deux dates émergent dans cette histoire: 1921 et 1947. En janvier 1921, l'aile gauche du parti socialiste fit sécession pour constituer le parti communiste italien. Vingt-six ans plus tard, l'aile droite du parti socialiste, conduite par M. Giuseppe Saragat, aujourd'hui ministre des Affaires étrangères, rompit avec la direction du parti, accusée d'asservissement du parti communiste, pour former le parti social-démocrate.

Un phénomène symétrique pourrait se produire prochainement, avec la scission de l'aile gauche du parti socialiste.

LES FORCES
RESPECTIVES

Numériquement, le parti socialiste ouvrier d'unité prolétaire représenterait environ 5% des députés à la cham-

bre, soit presque l'équivalent des socialistes démocrates, tandis que les communistes auraient le 26 et les socialistes le 8% des sièges. Le gouvernement conserverait néanmoins la majorité au parlement, et il pourrait donc aller de l'avant.

Sur le plan psychologique, l'apparition d'un parti marxiste à tendance fortement maximaliste troublerait l'équilibre des influences. Le parti communiste, qui se présente actuellement sous des apparences de modération, pour mieux s'insinuer dans le jeu politique, risquerait de se voir débordé sur la gauche et dépasser en fait de démagogie. Dès avant sa naissance, le parti socialiste ouvrier d'unité prolétaire a été qualifié de parti communiste chinois, ou, plus simplement, de parti chinois.

DANS LE SECRET

Reste la question du financement. Les communistes peuvent compter sur l'aide de l'U.R.S.S., les socialistes de M. Nenni, sur l'aide de Tito, les syndicats indépendants (CISL) sur l'aide des syndicats américains. Quel sera le bailleur de fonds du nouveau parti d'extrême gauche? Il est possible qu'à cette heure des tractations secrètes se poursuivent dans l'obscurité, qui mettent peut-être aussi aux prises, indirectement, les agents de Moscou et les émissaires de Pékin, tous également intéressés à contrôler le parti qui pourrait naître.

Mgr Sheen
écrit...

(Suite d'un précédent article)

— "Ce que j'ai maintenant à vous dire, maman et papa, est plutôt dur, mais il faut que cela soit dit: Vous semblez oublier que nous ne pouvons respecter vos ordres, vos commandements que si nous avons du respect pour vous. On nous dit constamment que nous sommes opposés à l'autorité. Nous ne sommes pas opposés à l'autorité; nous sommes opposés seulement à ceux qui l'administrent sans la mettre eux-mêmes en pratique. Notre amour pour vous ne dépend point de la question de savoir si vous nous donnez tout ce que nous désirons; la jeunesse aime plutôt les parents qui ont les qualités commandant le respect".

— "Si Mickey Mantle montrait à un ecclésiaste, à un étudiant comment au juste tenir un bâton de base au camp, il est certain qu'à partir de ce moment-là, l'ecclésiaste, l'étudiant en question tiendrait le bâton de la façon indiquée. Cela, en raison de l'admiration, du respect qu'il a pour un joueur-étoile. Si une comédienne en vue montrait à des jeunes comment figurer, évoluer sur une scène, il est certain que ses auditeurs et auditrices ne manqueraient pas de suivre ses conseils. Vous nous dites que nous devrions obéir. Mais à qui obéissez-vous? Qui représentez-vous? De qui tenez-vous votre autorité?"

— "J'ai un jour demandé à un garçon de la classe, si on lui avait jamais donné réponse à pareille question. Il m'a dit: — "Oui, mes parents m'ont dit qu'ils étaient auprès de moi des gardiens, par amour pour Dieu et pour Dieu". Voilà qui est bien parlé.

Savez-vous prévoir votre mariage? Le printemps est encore lointain, mais, par là, en regard de, nous en vue, il n'est pas trop tôt pour enregistrer ses réservations. C'est déjà difficile de "tenir" à la paroisse le jour et l'heure désirés pour l'événement: pour les hôtels et les restaurants, c'est encore plus compliqué. Voilà pourquoi les futurs sont bien obligés, et leurs parents avec eux, d'être diligents et d'accomplir en temps utile les démarches indispensables.

Ca, je puis comprendre. S'il fallait se marier un lundi à 9 heures plutôt qu'un samedi à 10 heures, s'il fallait déjeuner au Tornado plutôt qu'au Capri, tout serait détraqué, la noce même serait menacée d'insuccès.

Le raiata et le falbala des mariages ne sont pourtant que de périphériques satisfactions, aisément ambiguës, le mariage, lui, est tout. Certes il est d'usage de féliciter les gens d'une belle noce et tout le monde est fort content lorsqu'on fait bien les choses. On pousse même la gentillesse on peut être aimable certains jours! Jusqu'à féliciter le prêtre-témoin du mariage et célébrant de la messe d'avoir bien fait ça".

Et puis après...? Après, plus ou moins tardivement, chacun s'en retourne chez soi et la vie continue... Pour les nouveaux époux une nouvelle vie commence. Que sera-t-elle? Ah, soyez rassurés, les pronostics sont

S.....P.....M.....?

régulièrement excellents: avec un amour comme le nôtre. Bravo, félicitations, bonne chance!

Voilà, par le fait même qu'on se met en route, on a la garantie d'aboutir. Evidemment il n'existe pas en l'espèce d'assurance obligatoire; à quoi bon d'ailleurs puisqu'il est écrit dans le ciel qu'on va aboutir? Mais aboutir à quoi? Il y a, dit-on, plus de mal mariés que d'heureux; il en est, ma foi, un peu comme des célibataires! Comme quoi l'état de vie ne force ni le bonheur, ni le malheur.

Vous connaissez peut-être le proverbe russe: "si tu traverses la mer, dis une prière; si tu vas à la guerre, dis deux prières; si tu te maries, dis trois prières!" Le mariage est-il donc si périlleux? A n'importe quel âge, quel statut, quel statut qu'il connait; le mariage en lui-même n'est ni bon ni mauvais, il est ce qu'on le fait, et la noce et le trousseau n'y sont pour rien. Un humoriste noir disait: "le mariage, c'est le droit que se confèrent deux êtres de se faire souffrir". La réalité a quand même de quoi freiner les enthousiasmes et les assurances trop faciles.

Comment se fait-il donc que deux personnes qui s'aiment (connaissez-vous beaucoup de gens qui se

marient sans la conviction de s'aimer énormément?) puissent ne pas réussir leur projet à la fois généreux et raisonnable? Il est vain de se lamenter sur les nombreuses faillites, il importe de s'acharner à saisir "pour

DE NOTRE CORRESPONDANT
Denis DUVAL

quoi ça n'a pas marché". L'amour (et partant le mariage) est une situation et une entreprise extrêmement difficile, où l'on voit les humains très maladroits. La menace est augmentée d'un double fait: la plupart des gens, et spécialement les jeunes, sont convaincus qu'il est facile d'aimer; le plus grand nombre se juge personnellement assez astucieux et habiles dans le secteur. Ainsi conditionné, il n'est pas coûteux de se lancer et ça ne prend pas tellement de s'imaginer pour s'aventurer. Le mot "aventure" vous heurte? Moi, pas, le mariage est une aventure, une entreprise hasardeuse. Encevoir une raison pour la laisser et la laisser aller au hasard?

Tout beau! Que faire? Tenir de prévoir, sans les minimiser, les occasions qu'on aura de se faire souffrir.

frir dans l'interminable tête-tête. Vie entière, quel défi! Un célibataire endurci expliquait sa difficulté à se décider: "la vie est trop courte, ou plutôt, la vie est trop longue!" Prévoir les ennuis, les inconvénients, les accommodements de la vie matrimoniale, cela suppose d'abord et surtout de vraies fréquentations employées à échanger conceptions, mentales, goûts, projets, allergies, habitudes de vie, type de sentiments, etc.

La bonne volonté ne fait habituellement pas défaut; trop souvent elle est inhibée et neutralisée par la maladresse et par l'ignorance des difficultés concrètes du foyer. L'addition des misères rencontrées dans la famille dont on sort et des aspirations projetées en faveur du foyer qu'on fonde ne saurait constituer une expérience et une lumière suffisantes.

La vie canadienne, depuis plusieurs années une institution connue et bâtie aux fins d'aller les flâper à parfaire leurs préparatifs en complétant et en concrétisant leurs notions.

Excellent pour les pascins, un tel organisme est évidemment justifié surtout pour les trop fins, ceux à qui personne ne peut en remontrer parce qu'ils savent

tout, étant donné le degré d'intelligence dont ils jouissent. L'histoire ne dit pourtant pas si chez nous la proportion des mariages déçus et décevants est moindre chez les évolués que dans les classes moyennes. Une instruction poussée en quelque discipline ne constitue pas une présomption de compétence en des secteurs de vie tout différents. On aura toujours beau fuir "ça ne marche pas" de recourir plus tard au psychiatre à la consultation matrimoniale, au notaire et à la Cour. Sans même prévoir les plus mauvaises éventualités (il ne faut quand même pas trop s'écarter à partir des situations extrêmes) si les chances de bonheur conjugal sont déjà bonnes, quel profit magnifique il y a à les affirmer davantage!

Un homme jeune, avant-tassement situé, déclarait: "Je me suis inscrit aux cours de préparation au mariage uniquement pour faire plaisir à ma fiancée, je n'y croyais guère et je pensais encore moins en avoir besoin. Je suis fort heureux d'y être venu et j'en retire un bon profit". Ce témoignage pourrait être aisément multiplié. Ce n'est qu'un échantillon pas qu'un cours d'une série de douze ou quatorze cours, si y ait quelques ratages, mais cela n'empêche pas que la participation à une initiative aussi enrichissante est très favorable au futur foyer. Toutes les fiancées devraient tenter d'en convaincre tous les fiancés.

courants et remous

Prendre une chance...

Je cause avec un conducteur d'autobus réputé pour son adresse, sa prudence. Il vient, du reste, de terminer sa dixième ou onzième année de conduite sans accident. Je le félicite et l'ajoute: — "Comme il y a des voitures sur la route! Cela demande énormément de précautions. Voyez-vous assez souvent des accrochages, particulièrement à ce temps-ci de l'année?"

Le conducteur me ré-

pond: — "C'est sûr que, l'hiver, il faut faire doublement attention. D'autant plus que certains ne font pas tellement de cas des lumières, aux intersections. Surtout le matin, de bonne heure, il faut quitter cela. Il y en a qui, peut-être trop pressés, prennent une chance sur la route".

Les bras me tombent! Prendre une chance sur la route? Et en hiver par surcroît? Pas étonnant que des collisions surviennent! Sans doute, un accident, un accrochage peut arriver à tout

le monde. Nul n'est à l'abri d'un mauvais coup, d'un obstacle imprévu, d'une éventuelle distraction. Mais, de grâce, que l'on mette de son côté toutes les chances! Ce n'est certes point mettre de son côté toutes les chances que de "prendre une chance sur la route".

Moi Dieu! Il y aurait évidemment moins d'accidents si chacun suivait, respectait mieux les lois et règlements. Puisse la nouvelle année faire prendre à tous de salutaires résolutions.

François Le Guevais



**Salut
BONHOMME**

Par Rémy d'Anjou

Tout le monde est dans le "bain"

Les quartiers-général du carnaval d'hiver de Québec bourdonnent d'activité et il s'y accomplit beaucoup de travail au cours d'une journée de 12 heures. Cinq secrétaires, Mmes Lisette Grenier, Margie Martel, Yolande Hervé et Alberte Giroux ainsi que Mlle Monique Vézina accomplissent une bonne besogne. Elles sont à la fois ménagères, dactylos, sténos, téléphonistes, officiers des relations extérieures et réceptionnistes. Leur travail est dirigé par M. Marcel Rochette qui agit depuis quatre ans comme contrôleur du carnaval et par M. Michel Daviault, assistant de M. Rochette. Depuis quelques semaines, on a répondu à des milliers de demandes de programmes du carnaval. Ces demandes viennent de partout en Amérique. Les agences de voyage et les particuliers semblent très intéressés par le carnaval d'hiver. A date, 125,000 copies du programme des événements du carnaval ont été distribués et on vient de faire imprimer 50,000 autres copies. La distribution et l'envoi de ces programmes n'est qu'une infime partie du travail qu'accomplit l'équipe du secrétariat. Bien le bravo, messieurs, dames...



Toujours la bougie

Des fraudeurs ont vendu des bougies du carnaval à Lévis et à l'Île d'Orléans sous de fausses représentations au cours des deux derniers jours. Aussi, M. Marcel Rochette, contrôleur du carnaval, demande-t-il à la population de ne pas acheter de bougies avant 6 h. 30 samedi soir, car c'est à ce moment précis que la vente débutera pour se terminer vers les 11 heures. En parlant de la bougie, il ne faut pas oublier que chaque duchesse devra compter sur le nombre de bougies de vendues dans son duché pour avoir le plus de chances possibles dans le baril, le soir du couronnement. Il faut 500 bougies pour avoir le droit à une capsule dans le baril. La lutte sera forte entre les différents duchés de main soir.

Les duchesses à Lauzon et Lévis

Les duchesses et le Bonhomme ont procédé hier soir à l'inauguration de la place Guillaume-Couture à Lauzon. A cet endroit, le Bonhomme a coupé le ruban de la place où une glissoire géante a été installée. De nombreux monuments ont été construits devant les demeures du duché de Lévis et la population de la rive sud prend une part des plus actives au 10ème carnaval d'hiver de Québec.

L'inauguration de la place Guillaume-Couture s'est déroulée en présence de nombreux dignitaires de la ville de Lauzon et on remarquait la présence du seigneur de Lauzon et du marquis de Lévis.

Après l'ouverture de la place Guillaume-Couture, les duchesses ont rendu visite aux membres du club Jeanne d'Arc des aveugles du comté de Lévis. Cette émouvante cérémonie a pris place dans la salle de la légion canadienne à Lévis. Une trentaine d'aveugles avaient organisé un concours de chapeaux pour la circonstance. Le vice-président du carnaval, M. Maurice Beaudet s'est montré heureux de voir que tout le monde sans exception voulait participer aux joies du carnaval.

Le président revient

M. Guillaume Piette, président du carnaval, est revenu hier soir d'un voyage à Charlottetown, où il a été reçu par le premier ministre et le lieutenant-gouverneur. Il s'est dit enchanté de l'accueil qui lui a été fait. C'était la première fois que des dirigeants du carnaval d'hiver étaient invités dans les provinces maritimes. Pendant que le président était à Charlottetown, le lieutenant-gouverneur de l'Île-du-Prince-Édouard a envoyé un télégramme au vice-président, M. Maurice Beaudet pour l'aviser que tout allait très bien et que le président semblait se plaire dans la capitale de la plus petite province du pays.

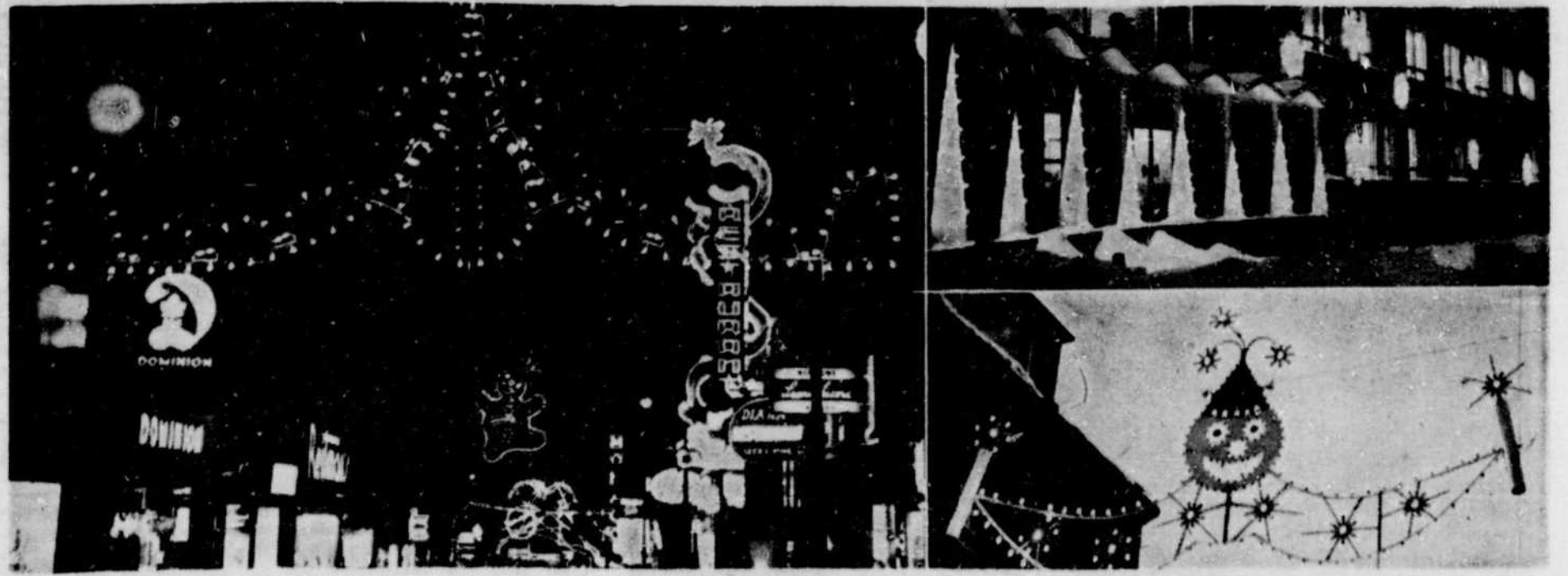
Mlle Porte-Bonheur

Le carnaval d'hiver lance un concours parmi les petites filles de 8 à 10 ans afin de déterminer celle qui, le 25 janvier prochain, choisira les capsules servant à élire la Reine du 10ème carnaval d'hiver. Toutes les petites filles désireuses de participer au concours n'ont qu'à envoyer leur nom et leur adresse au secrétariat du carnaval de Québec, 61 rue d'Auteuil. La gagnante du concours sera choisie le 22 janvier à 2 h. 15 au cours d'une conférence d'information. La gagnante sera alors vêtue gratuitement pour cet événement important et il est à espérer que toutes les petites filles demeurant dans les limites de sept duchés participeront à ce concours.

Nous publions une liste des dépôts où les québécois pourront se procurer des billets pour tous les événements du carnaval. Il y a en tout 16 dépôts répartis un peu partout à travers la ville et la banlieue.

Ne souffrez pas UN DENTIER qui bouge

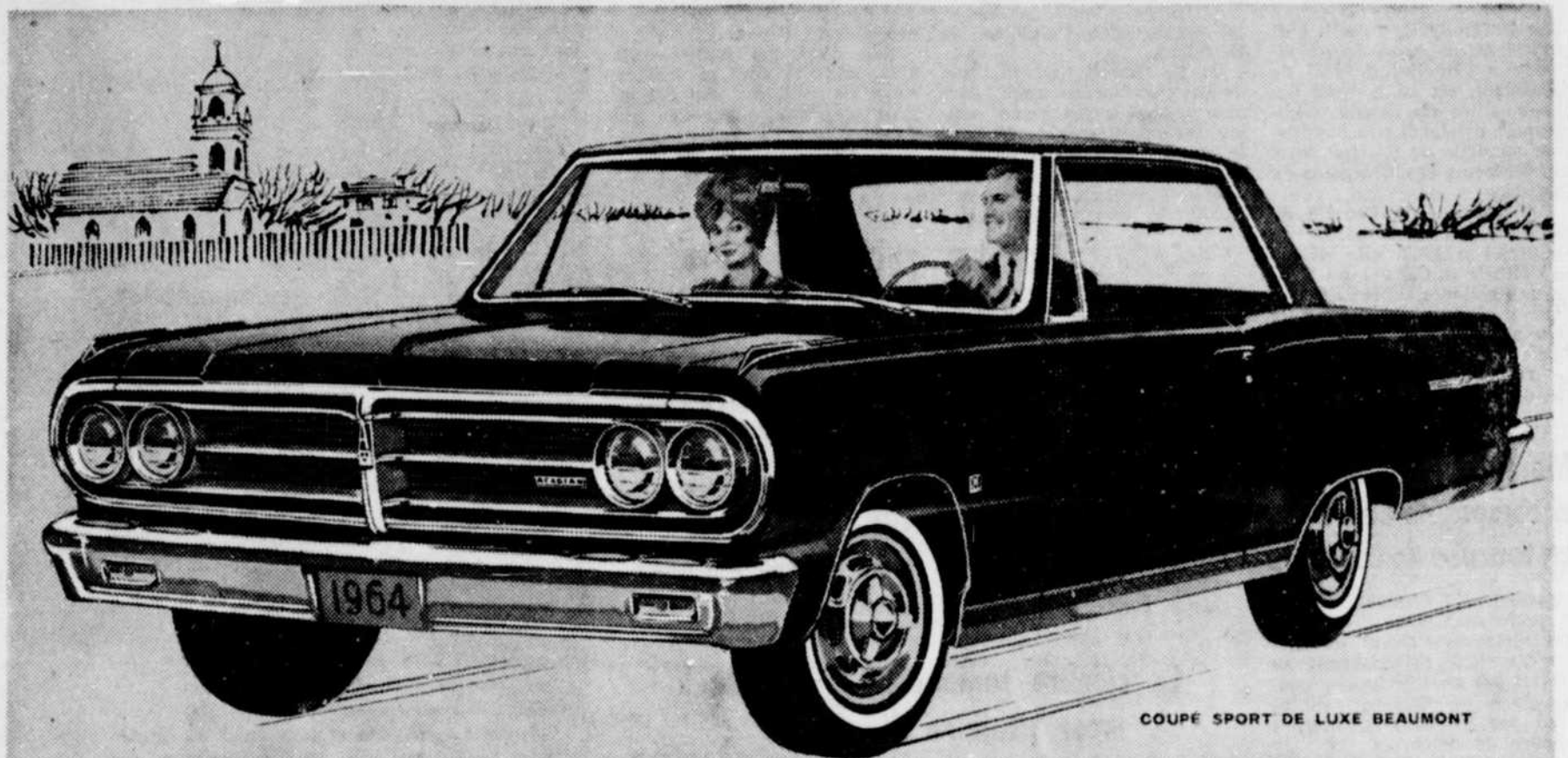
Si votre dentier bouge et menace de tomber lorsque vous vous mettez à manger, riez ou étouffez, ne restez pas ainsi. PASTETTES, une poudre alcaline (non acide) dont vous saupoudrez votre dentier, le tiendra solidement en place. Vous en éprouverez un nouveau confort et une nouvelle assurance. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. PASTETTES à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.



Les rues de Québec ont pris un air de fête depuis quelques jours et on s'est encore une fois surpassé...

Place à la voiture la plus nouvelle et la plus originale...

la
splendide **ACADIAN BEAUMONT**



COUPE SPORT DE LUXE BEAUMONT

Si vous n'avez pas encore pris le temps d'aller voir la Beaumont, faites-le! Mais vous allez être surpris: la Beaumont 64 est si nouvelle, si différente que vous en croirez à peine vos yeux. A la fois puissante, chic, luxueuse, la Beaumont a les lignes longues et fuyantes d'une grosse voiture. Mais ses dimensions ne sont pas exagérées: elles sont avant tout pratiques. Son empattement de 115 pouces porte à merveille une carrosserie d'une élégance parfaite, et cependant, tant de beauté est loin de coûter aussi cher que vous

le croiriez. Votre concessionnaire vous réserve une agréable surprise à ce sujet.



SEDAN BEAUMONT CUSTOM 4 PORTES

Ouvrez la portière... Voici des aménagements luxueux, des garnitures élégantes. Six passagers trouveront là aise et confort. Et sous le capot, voici un moteur fringant, d'un incomparable brio, que vous choisissiez le six économique ou le puissant V8. Faites votre choix également parmi trois trans-

missions ultra-douces. Voilà la Beaumont: 10 modèles, trois séries.



P.S.

LES ACADIAN CANSO ET INVADER SONT AUSSI DE FAMEUSES VOITURES!

Nouveau moteur V8 sur demande
... Nouvelle élégance ...
Nouveaux freins plus gros

SEDAN CANSO 2 PORTES



UNE VALEUR GENERAL MOTORS

ACADIAN

l'économie
nouveau style,
le chic
"nouvelle vague"!

Voyez votre concessionnaire Acadian-Pontiac-Buick

45-74187

Concessionnaires autorisés de ACADIAN pour la ville de Québec.

Automobiles, Inc.

555, rue de la Couronne, Québec, P. Q.

Giguère Automobile Ltée.

Tél.: 529-3371 1700 rue Dorchester (coin boul. Hamel) Tél.: 529-1351

Ne manquez pas l'émission "Rue de l'Anso" sur le réseau français de Radio-Canada. Voyez l'horaire publié dans ce journal pour l'heure et le poste.

Paquet

\$26,150.00

EN ARGENT

1er PRIX: \$10,000

2e PRIX: \$3,000

3e PRIX: \$1,000

105 GAGNANTS

18 JANVIER

BOUGIE DU CARNAVAL



**REVUE NOUVELLE-FRANCE
- NUMERO SPECIAL -**



UN
DOCUMENT
D'INTERET

En vente
partout
\$1.00 l'ex.

LE JAPON DECENTRALISE L'EDUCATION

Dans l'un des pays du monde où l'éducation est la plus avancée.

"L'administration scolaire a été décentralisée. Le rôle du ministre de l'Éducation est purement de coordination. — (coordination qui peut se faire en dehors de la politique d'un ministère). — Des comités locaux administrent les budgets, s'occupent des programmes, du personnel, supervisent les écoles et choisissent les livres de classe approuvés..." (Minist. des Affaires étr., Japon, 1962).

Paroles oubliées

"Il n'y aura pas de ministère de l'éducation".

M. Jean Lesage

Plusieurs journaux ont refusé nombre d'articles contre le ministère de l'Éducation et le Bill 80. L'opinion publique a-t-elle pu se prononcer librement? Chercherait-on à nous imposer la camisole de force?

La revue Nouvelle-France

par H. Alain

Action sociale



● 33e REUNION ANNUELLE DU COLLEGE ROYAL DES MEDECINS ET CHIRURGIENS DU CANADA. — Mme Jean Lesage recevait, hier après-midi, au Château Frontenac, les dames inscrites au congrès. Sur la photographie, elle accueille les invitées en compagnie de Mme G.-M. Brown, épouse du Dr G.-Malcolm Brown, président du Collège Royal des médecins et chirurgiens du Canada et de Mme Jacques Turcot, présidente du comité féminin de cette 33e réunion annuelle.

(Photo "l'Action", par Marcel Laforce).

Une rencontre en marge du congrès

Le Dr Molly E. Towell, obstétricienne et gynécologue attachée à l'Hôpital général de Vancouver, est au nombre des personnalités du monde médical qui participent à la 33e réunion annuelle du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada.

Diplômée de la Faculté de médecine de l'université de Londres, en 1952, elle décida de s'établir au Canada, en 1961. Sur ses douze années de pratique médicale, elle ne compte qu'une année de service privé. Actuellement, elle participe à des recherches sur la physiologie des nouveau-nés à l'hôpital.

Mme David Oistrakh accompagne son mari en tournée de concerts

Mme David Oistrakh, épouse et mère des célèbres violonistes virtuoses: David et Igor Oistrakh qui participent au Grand soir de l'Orchestre symphonique de Québec rencontreront les journalistes, hier, à l'heure du lunch.

Pianiste de carrière, elle rencontra son mari au conservatoire d'Odessa et partage avec lui cette vie de musicien "qui n'est pas facile". Ayant quitté leur foyer depuis le 28 octobre 1963, ils voyagent depuis, et durant le mois de décembre, ils ne resteront pas deux jours de suite, au même endroit.

Heureusement pour eux, les Oistrakh trouvent des ressemblances entre notre climat et celui de leur pays, et s'adaptent très bien à notre hiver. D'ailleurs, leur garde-robe contient fourrures et lainages qui sont de mise en Russie comme au Canada.

Le fils unique de M. et Mme David Oistrakh a également épousé une pianiste et comptera peut-être chez son héritier Valerik, âgé de deux ans, le successeur de la lignée de musiciens qui perpétuera la tradition professionnelle. (Par J. C.)

Plan d'amaigrissement
Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Noural. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Frottez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Noural.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver

la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.

À QUÉBEC
ROCHETTE: le mot pour un tapis bien posé et dur.

Emilien Rochette et Fils Ltée

Tarte pizza

(pour 6 personnes)

- 1 abaisse de 9 pouces — ½ livre de saucisse
- 1 oignon haché — 1 c. à soupe de beurre
- 1 boîte de 6 onces de concentré de tomate — 1 pincée d'origan
- 2 oeufs légèrement battus — ¾ tasse de lait
- 2 tasses (½ livre) de Cheddar canadien râpé.

Régler le four à 425°F. Couper les saucisses et les faire rissoler dans le beurre avec l'oignon. Egoutter et disposer sur l'abaisse. Napper saucisses et oignon avec le concentré de tomate. Saupoudrer d'origan. Mélanger oeufs, lait et fromage et verser sur la tarte. Mettre à cuire à four moyen (425°F.) pendant 10 minutes, puis réduire à 350°F. jusqu'à cuisson complète (environ 35 minutes).

La célèbre romancière Pearl Buck
est titulaire d'un prix
"Pour service exceptionnel rendu à l'humanité"

Philadelphie (P.A.) — La célèbre romancière Pearl S. Buck, gagnante des prix Nobel et Pulitzer en littérature, vient de décrocher un autre honneur, mais non pas pour ses écrits cette fois.

Mme Buck, maintenant âgée de 71 ans, est titulaire du prix 1963, décerné pour "service exceptionnel rendu à l'humanité". La remise a eu lieu à Philadelphie, lors d'un déjeuner qui réunissait 600 invités. À cette occasion, Pearl Buck a reçu un parchemin enluminé et un prix de \$1,000, qui sera consacré à la "Founding Welcome House", une agence de Doylestown, en Pennsylvanie, qui s'occupe de l'adoption des enfants rejetés à cause de leurs handicaps physiques, couleurs, ou origines raciales. L'écriture internationale fut el-

le "pour son prestige sur le plan mondial dans le domaine de la littérature, et qui joignant le geste à la parole contribuait de ce fait à concrétiser l'aspiration humanitaire qui existe de tout temps, à savoir que tous les hommes sont créés égaux". La Maison d'Accueil fut fondée en 1949 par Pearl Buck et son défunt mari Richard J. Walsh.

POUR LES ENFANTS

La romancière dit que l'argent servira à la Fondation Pearl Buck, instituée récemment pour aider les enfants d'origine américaine-asiatique en Corée, au Japon et autres pays orientaux. C'est en 1932, que Pearl Buck reçut le Prix Pulitzer pour son roman "The Good Earth".

En 1935, elle gagnait la médaille William Dean Howells, et depuis elle fut titulaire de nombreux prix, médailles et diplômes honorifiques. Ses livres écrits dans un style clair, ont eu une grande influence sur les lecteurs, non seulement dans son propre pays, mais à travers le monde.

Par Janet KASK

MONTREAL. — (P. C.) — Le parfum, cet élixir magique dont les femmes raffolent devrait être choisi avec le plus grand soin, et utilisé en temps opportun. Telle est l'opinion de Mme Béatrice Fréchette, de Montréal, qu'est conseillère en parfums pour le compte d'un grand magasin à rayons, depuis 39 ans. Pour déterminer le choix d'un parfum, l'individualité et la composition chimique de l'épiderme, constituent les facteurs les plus importants. Le même parfum peut répandre une odeur différente selon les personnes qui l'utilisent, de dire l'experte.

En conséquence, le fait d'acheter un parfum sans discernement, donne comme résultat parfois l'absence totale de senteur parfumée, ou encore une odeur désagréable sur certains épidermes. Au chapitre de la personnalité, Mme Fréchette conseille à la femme menue et fragile d'appliquer des parfums exotiques et trop lourds. Au contraire, pour les femmes plus fortes, elle choisit deux essences en versant une goutte de chaque flacon, au poignet des deux bras, pour attendre ensuite une dizaine de

minutes. La chaleur du corps humain agit en réaction, et l'épiderme prend quelque temps pour absorber les propriétés chimiques du parfum. Mme Fréchette suggère à ses clientes d'aller boire un café pendant cette brève période, et à leur retour, le parfum répandra toute la journée.

Acidité gastrique
Si une femme souffre d'acidité gastrique, la conseillère en parfums lui suggère de prendre des tablettes de lait de magnésie après le déjeuner, pour combattre l'acidité de l'épiderme. Le parfum adéquat étant choisi, en commencera d'abord par en acheter un petit flacon dans lequel on glisse une petite languette, en mettant un peu de cire autour du bouchon pour éviter l'évaporation. Le récipient sera placé bien droit, et jamais dans un endroit trop chaud, mais plutôt dans un placard.

Si une femme ne peut appliquer un parfum directement sur l'épiderme, elle s'en servira pour vaporiser le bas de son corps, comme le font les Françaises, mais non pas sur ses robes. Le parfum utilisé sur

l'effet vaporeux de la silhouette bouffante.

Les capes-trainees et les panneaux flottants ont remplacé la surjupe-tablier à traîne, conférant ainsi un splendide quasi Floréenne à la toilette de la mariée contemporaine.

Ces capes-trainees partent des épaules à la Watteau ou encore d'une longue ceinture genre obi placée haut à la taille et vont jusqu'au ras du plancher, si elles ne se terminent pas par une traine-craie théâtrale. Quant aux traines conventionnelles qui commencent un peu plus haut que la

ligne de taille, elles ajoutent à la silhouette élancée grâce à l'évasement obtenu par le tissu coupé sur le biais.

Les variations des modèles de la collection Bridal Modes se retrouvent surtout dans des tissus. Il y a un éventail de cotons rafraichissants à motifs estivaux, des piqués, des cotés, des cotons-rayonne dont certains créent l'illusion de la dentelle.

Dans l'ensemble, la dentelle a cédé le pas aux appliques de guipure et à la broderie suisse pour la chaude saison.

La silhouette Empire, qui se

reconnaît facilement par sa taille haute et ses coutures vers l'intérieur, adopte le style fourreau et le style princesse pour ses jupes.

C'est peut-être la combinaison de la silhouette Empire et de la cape-trainee qui permet de croire que les couturiers ont été inspirés par les grandes reines de l'Histoire pour leurs robes de mariées, cette saison.

Marie-Antoinette, jouant à la bergère au Petit Trianon, a certainement inspiré certains effets de guipure sur soie. On attribue également une certaine influence orientale, la ceinture gen-

re obi par exemple, à certaines robes de mariée pour le printemps et l'été.

Plus que jamais, la demoiselle d'honneur aura l'air d'une ombre enchantée de la mariée... si l'on s'en tient aux modèles de la collection qui affichent une silhouette et un style identiques pour les deux demoiselles.

Cette tendance a également été soulignée dans les modèles de robes pour la mère de la mariée et la dame d'honneur. La seule variation entre les modèles présentés était la garniture et la teinte employées.



L'ECLAT INATTENDU d'un beau coton pour cette robe de jeune mariée élégante. L'importance du coton pour les robes de mariée '64 a été soulignée cette semaine dans le défilé de la collection Bridal Modes des robes de mariée pour le printemps et l'été.

LA SILHOUETTE EMPIRE sera très importante dans la mode des robes de mariée pour le printemps et l'été. Bridal Modes présente une robe de mariée pour très jeunes mariées, à ligne Empire, dont la jupe est parée d'une guirlande de pétales en dentelle et dont la traîne à panneaux retombe avec grâce de l'empiement du dos, marquant la taille Empire.

Mesdemoiselles, n'oubliez pas vos
prérogatives inusitées le 29 février 1964

LA PRESSE ASSOCIEE
L'homme est peut-être le maître de l'univers, mais beaucoup moins cette année, alors que les femmes ont certaines prérogatives inusitées. 1964 étant une année bissextile, et pour la première fois depuis quatre ans, le mois de février comptera 29 jours, les jeunes filles ont le privilège de faire la demande en mariage, au lieu d'attendre que les jeunes gens se décident à sauter le grand pas.

LE PIEGE
L'imprudent qui se laissera prendre au piège au cours de cette année bissextile, peut blâmer ou remercier Marguerite Stuart, reine d'Ecosse. C'est elle qui a d'abord conçu cette idée, à savoir que les Catholiques peuvent avoir certains avantages dans la chasse aux maris, durant chaque année bissextile. On raconte que la souveraine voyant l'apathie des prétendants possibles en l'année bissextile 1288, ordonna

que tous les jeunes hommes de toutes attaches matrimoniales, qui repousseraient les demandes en mariage de jeunes filles célibataires, soient condamnés à payer une amende, en rapport avec leur fortune.

Cette loi ne resta en vigueur que durant quelques années, mais assez longtemps toutefois pour que la France adopte les mêmes mesures. En Amérique du Nord, les hommes sont bien prudents, et aucune loi du genre

ne fut jamais adoptée sur ce continent. C'est dire que le jeune homme qui reçoit une demande en mariage au cours d'une année bissextile, peut le refuser pour rester dans son cher célibat, et sans avoir à payer aucune indemnité. Quoiqu'il en soit, il faut admettre que la reine Margaret avait inauguré un projet intéressant en offrant aux jeunes filles la possibilité d'un mariage plus rapide, à chaque année bissextile, depuis 1288.

Horoscope

SAMEDI 18 JANVIER

21 mars au 20 avril. (Bélier). — Sachez dire : "non", quand c'est le temps de le dire. Vous serez porté à vous dépenser jusqu'à la limite de vos forces.

21 avril au 21 mai. (Taureau). — Ne boudez pas le progrès, même s'il vous impose des changements. Journée déruant à certains moments.

22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Ecoutez, observez et réfléchissez, les résultats vous étonneront. Il ne sera pas toujours facile d'aller l'agréable au pratique.

22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Prenez en sérieuse considération les observations que l'on vous fera, c'est dans votre intérêt. Vous aurez une décision importante à prendre.

24 juillet au 23 août. (Lion). — Oubliez ce qui ne va pas et appliquez-vous à voir le beau côté des choses et des gens. Journée sérieuse et désintéressée.

24 août au 23 septembre. (Vierge). — Ne vous attachez pas trop aux apparences. Vous avez des susceptibilités à ménager. Bonne journée dans l'ensemble et le détail.

24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Ne risquez pas le certain pour l'incertain. Vous rencontrerez de drôles de gens sur votre route, aujourd'hui.

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion). — Défiiez-vous de ceux qui voient des problèmes où il n'y en a pas. Période propice aux nouvelles idylles.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Votre esprit analytique vous aidera à comprendre ce qui demeurera mystérieux à d'autres. Défiiez-vous des grands parleurs.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Profitez de cette fin de semaine marquée d'événements qui sortent de l'ordinaire pour élargir vos horizons.

21 janvier au 19 février. (Verseau). — Finissez les travaux en marche avant de vous lancer dans de nouvelles entreprises. Vous manquez d'esprit de décision aujourd'hui.

20 février au 20 mars. (Poissons). — Recherchez la compagnie des jeunes, elle vous sera salutaire. Ne manquez aucune occasion d'augmenter votre bagage de connaissance.

SI VOUS ETES NE
UN 18 JANVIER

Vous êtes, habituellement calme et serein, mais aussi très actif. Vous aimez voyager pour plusieurs raisons, mais surtout pour vous faire des amis et vous enrichir d'images nouvelles. Votre imagination ne produit pas toujours au même rythme, elle a aussi souvent besoin d'être stimulée que freinée.

Pratique tablier



D'inspiration bretonne, ce tablier est très joli en plus d'être pratique. Un charmant bonnet pourra accompagner le tablier en certaines occasions.

Le patron 9077 se vend grands: petit 10, 12, (moyen 14, 16), (grand 18, 20).

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "l'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron	
Mesure désirée	
Nom	
Adresse	

Vendredi, 17 janvier 1964

Une loi facilitera l'exécution des travaux d'hiver

Le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte, a présenté en première lecture hier, un projet de loi apportant certaines modifications à la Loi pour favoriser l'exécution de travaux d'hiver par les municipalités.

La modification est rendue nécessaire par suite de la décision d'Ottawa d'accorder à certaines municipalités, jusqu'à 60 pour cent du coût de la main d'œuvre pour ces travaux.

Jusqu'à récemment, la loi disait que le fédéral remboursait aux municipalités, 50 pour cent du coût de la main d'œuvre de ce qui reste versé pour la plupart des municipalités. Le provincial pour sa part, s'était engagé à verser à ces mêmes municipalités, un remboursement égal aux quatre-vingtièmes du déboursé fédéral, ce qui donnait à toute fin pratique, un total de remboursement de 90 pour cent.

En portant dans certains cas à 60 pour cent, le fédéral crée un problème pour le provincial qui, s'il donnait encore à ces municipalités quatre-vingtièmes de la part du fédéral verserait en tout 48 pour cent du coût de la main d'œuvre. Ces municipalités toucheraient donc la part du fédéral, 60 pour cent, plus celle du provincial 48 pour cent, soit un total de 108 pour cent.

Le texte de la loi est donc modifié de façon que les deux subventions ne dépassent pas 100 pour cent.

SIGNIFICATION À DONNER AU DISCOURS DU TRÔNE: POLITIQUE ORIENTÉE VERS LA PERSONNE HUMAINE

Hon. Jean Lesage

Les trois raisons du gouvernement

Trois raisons principales ont déterminé le gouvernement à confier à un comité parlementaire la tâche d'étudier la question de la fonction publique.

Le premier ministre Jean Lesage dit qu'il s'agit non pas tant de découvrir des faits que d'édifier des structures. Ces structures deviendront une partie intégrante de l'appareil gouvernemental, et elles seront appelées à en conditionner le fonctionnement quotidien. "C'est dire qu'il s'agit d'une tâche d'un caractère essentiellement politique dans le vrai sens du mot."

En second lieu, le travail du comité sera, à l'égard des dispositions du Code du travail qui concernent la fonction publique, le prolongement de celui du comité qui, lors de la dernière session, a entendu les représentations des nombreux individus et groupements intéressés à cette législation.

Et enfin, le comité parlementaire spécial sera invité à étudier la structure de l'organisme qu'il faudra constituer pour la négociation collective des conditions de travail des fonctionnaires. Il est évident dit M. Lesage, que la constitution d'un tel organisme s'impose puisque quelques syndicats ont obtenu de la Commission des relations officielles une reconnaissance officielle et que l'un d'eux a déjà réclamé des séances de négociations.

en ce qui concerne l'emploi. "Personne ne doit être privé d'un avancement ou même de

travail à cause de sa race ou de sa religion. Nous voulons que, par sa législation, le Québec

se place clairement à l'avant-garde des nations modernes et réponde, de façon positive, à une

demande maintes fois répétée des mouvements syndicaux et de multiples organismes sociaux."

mines et on demandera de voter une loi pour permettre de plus larges concessions de terres de colonisation.

"Toutes ces mesures et bien d'autres qui seront étudiées au cours de la session, découlent de notre désir bien connu d'assurer au peuple québécois une plus grande maîtrise de sa propre vie."

Graduellement, nous avançons ainsi dans la voie que nous nous sommes tracée il y a plus de trois ans et sur laquelle notre population, avec grand enthousiasme, a accepté de nous suivre."

Par Roger Bruneau

Le Conseil du tourisme s'intéresse au sort du chasseur et du pêcheur à revenu moyen

La question de la location, pour fins de pêche et de chasse, des territoires appartenant à la Couronne, a été étudiée par le Conseil du tourisme de la province de Québec à la suite de nombreux mémoires sur le sujet provenant de différentes associations ou individus intéressés à la chasse et à la pêche.

Sur les recommandations du Conseil, le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, a établi une politique visant à rendre accessible au grand public les territoires situés à proximité des régions habitées.

A cette fin, le comité des Locations du ministère a établi un plan directeur pour mettre en œuvre cette politique dont la complète réalisation nécessitera quelques années selon la date du renouvellement des taxes déjà accordés dans certaines régions. C'est ainsi qu'environ 46 territoires qui avaient été loués à des clubs privés, plus particulièrement dans la région de St-Maurice, seront dès cette année ouverts au grand public.

Pour que cette politique soit appliquée d'une façon très objective, le comité des locations a fixé une ligne de démarcation entre les territoires qui

seront ouverts au public et ceux qui pourront encore faire l'objet de locations.

Une entente a été conclue entre le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche et celui des Terres et Forêts pour que les propriétaires d'immeubles situés sur les territoires concernés aient priorité pour l'achat ou la location du fonds de terre pour fins de villégiature.

Cette politique a été établie pour le bien commun et l'honorable Lionel Bertrand est d'avis qu'elle est de nature à donner satisfaction à toute la population.

Femme mariée

"Nous nous devons également à la mesure du possible, une situation devenue intolérable pour les femmes mariées. Le gouvernement entend donner aux femmes mariées la pleine capacité juridique que celles qui sont vraiment inséparables en vertu du régime actuel de la communauté de biens."

Emprunteurs

Parmi les autres mesures promises par le Discours du Trône, M. Lesage mentionne la nouvelle loi pour protéger les emprunteurs contre certains abus. "De toutes les critiques qui ont été formulées contre certaines pratiques qui ont cours dans le commerce des prêts à la consommation, le gouvernement entend, dans la mesure de ses moyens, mettre un terme à cette forme d'exploitation dont sont les plus souvent victimes les petits salariés."

Forêts

Le gouvernement demandera également à la Chambre de légiférer de façon à permettre à la population de bénéficier du avantage de l'exploitation des forêts québécoises. Dans le même esprit, dit M. Lesage, on proposera une refonte de la Loi des

"Est-tu encore dans le parti Libéral René?"

Selon le chef de l'opposition, la rumeur veut que tous les matins, avant de commencer sa journée, très à bonne heure "et je l'en félicite", le premier ministre doit appeler chez son ministre des Richesses naturelles pour lui demander: "Est-tu encore dans le parti Libéral René?"

M. Johnson badinait. Le premier ministre répliqua: "Si c'est très à bonne heure, je n'ai pas de chance d'avoir de réponse."

La rentabilité de l'industrie sidérurgique sera un thème d'élection?

Les libéraux sont tellement intéressés par la rentabilité électorale de l'industrie sidérurgique et ils y croient tellement qu'ils s'approprient à en faire le thème d'une autre élection à déclaré le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson à l'Assemblée législative hier.

"On a alourdi de \$604 millions la dette à l'industrie et le crédit de la province pour établir d'un seul coup des entreprises hydro-électriques qui existaient déjà et dont la nationalisation n'a pas procuré un seul emploi de plus, et l'on n'a pas encore réussi, après trois ans et demi, à trouver la moitié de cette somme pour établir de toutes pièces une industrie sidérurgique qui nous manque et qui serait vraiment génératrice d'emplois nouveaux."

Le député de Bagot dit qu'on en est toujours, dans ce domaine, à multiplier les enquêtes, les commissions d'étude et les voyages en Europe pour établir

la possibilité et la rentabilité d'une telle entreprise. Pourtant, dit-il, les libéraux étaient bien sûrs de leur affaire quand ils promettaient cette industrie.

Finances

La raison fondamentale de la "déconfiture" du régime actuel" selon M. Johnson est le manque de planification en matière de finances. Depuis 1960, dit-il, le gouvernement a doublé le budget, on a imposé des douzaines d'augmentations de taxes et on a accumulé les déficits et les emprunts par douzaines de millions de dollars.

Malgré un budget doublé, on n'a pas réussi à construire deux fois plus d'écoles et d'hôpitaux, il n'y a pas deux fois plus de prospérité dans les campagnes et dans les villes, le gouvernement n'est pas deux fois plus généreux pour les municipalités et les commissions scolaires.

M. JOHNSON: LE GOUVERNEMENT DEVRAIT DÉMISSIONNER

HONNETETE

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, a réclamé hier la démission immédiate du gouvernement Lesage pour manque d'honnêteté politique, pour manque de compétence, et pour manque de planification véritable.

M. Johnson, qui prenait la parole dans le débat sur l'Adresse en réponse au Discours du Trône dit que ces trois vices du régime actuel se traduisent d'abord dans l'administration générale de la province, et ensuite dans le domaine si vital des problèmes constitutionnels et fiscaux.

COMPETENCE

Le manque d'honnêteté politique du gouvernement apparaît dans le fait que les actes du gouvernement sont en contradiction formelle avec ses promesses; promesses de ne pas augmenter les taxes, de racheter les dettes scolaires, de faire des économies, de réaliser la gratuité en faisant porter le coût de l'éducation par les revenus des richesses naturelles, de ne pas établir de ministères de l'Éducation; promesses aussi de multiplier les travaux publics pour résorber

le chômage, d'améliorer le sort des cultivateurs et des classes les moins fortunées, etc.

PLANIFICATION

"Le manque de planification est tel que la présente administration n'est qu'un amoncellement de futilités. Pour mettre de l'ordre dans les choses, il faut d'abord avoir de l'ordre dans ses idées". Selon le député de Bagot, le gouvernement actuel n'a aucun principe, aucun esprit de suite; il change d'idée aussi souvent qu'il le croit utile pour justifier ses décisions après coup. Aucune planification non

plus dans les finances. Le gouvernement est totalement incapable de faire un budget et de le suivre. La planification économique n'est pas sortie des discours. En somme, dit M. Johnson, le présent régime est en train de précipiter l'idée même de planification. Il la rend synonyme d'embarquement, de coercition. A cause des attitudes erratiques et autoritaires des ministres actuels, les citoyens et les corps intermédiaires en sont réduits à voir dans la planification une véritable calamité.

LA CAISSE DE RETRAITE DEVRA SE SUFFIRE FINANCIÈREMENT

La caisse de retraite que le gouvernement se propose d'instituer dès la présente session devra en principe se suffire financièrement sans subvention de la part de l'Etat, a expliqué le premier ministre Jean Lesage hier, en exposant les principes qui ont guidés le gouvernement dans l'élaboration du projet de loi de retraite.

Sans vouloir dévoiler le texte du projet qu'il veut soumettre à l'Assemblée législative avant d'en publier les détails, M. Lesage a donné les indications suivantes:

Universe

Il s'agit d'une caisse de retraite provinciale, publique, universelle et fondée en partie sur des hypothèques actuelles. La caisse de retraite relève financièrement de la juridiction provinciale comme en fait foi l'article 94 de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique.

Comité parlementaire de l'UN à la Session

L'Union Nationale a tenu, hier, au Club Renaissance de Québec, un caucus de ses députés et conseillers législatifs, sous la présidence des whips du parti. A l'issue de cette réunion, l'hon. Daniel Johnson, chef de l'opposition, a annoncé la composition du comité parlementaire pour la session courante et la formation de comités pour l'étude des budgets de chacun des ministères du gouvernement.

Les membres du comité parlementaire, outre M. Johnson, sont: MM. Antonio Talbot, Antonio Elie, Maurice Bellemare, Germain Caron, Jean-Jacques Bertrand, Paul Dozois, Armand Russell, Yves Gabilas, René Bernatchez, Claude-G. Gosselin, Fernand-J. Lafontaine et Maurice Majeau.

liam Cottingham, Fernand-J. Lafontaine et Georges Gauthier; Santé, MM. Antoine Raymond et Fernand Lizotte; Secréariat, MM. Jean-Jacques Bertrand et François Gagnon; Terres et Forêts, MM. Armand Russell, Fernand-J. Lafontaine et Georges Gauthier; Transports et Communications, MM. Yves Gabilas et Paul Allard; Travail, MM. Maurice Bellemare et Maurice Majeau; Travaux publics, MM. Claude-G. Gosselin et Alister Somerville; Voirie, MM. Antonio Talbot, Romulus Ducharme et Fernand-J. Lafontaine. M. Johnson badine

Les comités du budget sont ainsi constitués: Affaires culturelles, MM. Antonio Talbot et Albert Gervais; Affaires fédérales-provinciales, MM. Jean-Jacques Bertrand et Gabriel Loubier; Affaires municipales, MM. Paul Dozois et Alister Somerville; Agriculture, MM. Antonio Elie et Eloi Guillemette; Colonisation, MM. René Bernatchez et Fernand Lizotte; Tourisme, Chasse et Pêche, MM. Raymond Johnson et Claude-G. Gosselin; Conseil exécutif, MM. Daniel Johnson et Yves Gabilas; Famille et Bien-être social, MM. Francis Boudreau, Edgar Charbonneau et René Lavoie; Finances, MM. Paul Dozois, Paul Cloutier et René Lavoie; Instruction publique et Jeunesse, MM. Daniel Johnson, Jean-Jacques Bertrand et Albert Gervais; Légitime et Albert Gervais; Caron et Roméo Lorrain; Procureur général, MM. Yves Gabilas et Maurice Majeau; Richesses naturelles, MM. Wil-

becois". La possibilité d'établir prochainement chez nous un complexe sidérurgique "qui nous permettrait d'obtenir les industries secondaires dont nous avons grand besoin."

Comme exemple concret de ce que le gouvernement est en voie d'accomplir, le premier ministre mentionne la transformation radicale de la Gaspésie où apparaissent de nouvelles industries, des routes améliorées, des conditions plus avantageuses aux ouvriers de la forêt, etc. "Le gouvernement, dit-il, a contribué de façon positive à l'utilisation maximum des richesses de la région gaspésienne au profit de la population gaspésienne."

Le gouvernement avait pris l'engagement d'intensifier la vie régionale du Québec. "Le chemin parcouru dans ce domaine est impressionnant, particulièrement

en ce qui a trait au rayonnement culturel du Canada français" dit le premier ministre en rappelant les développements survenus dans ce domaine.

Les lois sociales ont connu des améliorations depuis 1960: assurance-hospitalisation, augmentation des pensions, allocations de toutes sortes, assistance-chômage, etc.

Le premier ministre passe ensuite à la revue des améliorations apportées à la situation du fonctionnaire provincial dont le salaire moyen a été augmenté d'environ \$1.000 par année depuis trois ans, ce qui permet au Québec de se comparer avantageusement aux autres provinces sur ce plan.

Pour la première fois dans le Québec, le gouvernement a songé sérieusement à revivifier la fonction publique et à pris des mesures efficaces à cette fin."

C'EST FACILE DE PARTICIPER AU GRAND CONCOURS DE LA VENTE DE BLANC

AU TROISIÈME ÉTAGE

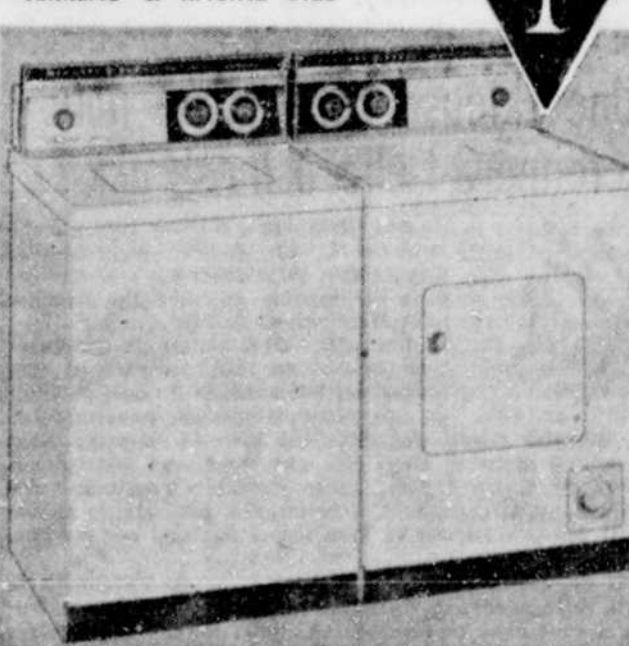
DU POPULAIRE MAGASIN

J.B. LALIBERTE
LIMITÉE

GAGNEZ CE MAGNIFIQUE ENSEMBLE LESSIVEUSE ET SECHEUSE AUTOMATIQUES

McCLARY EASY

Modèle de luxe, Série 450 tel qu'illustré, vendu par TERREAU & RACINE LTÉE



UN COUPON CHANCEUX PAR DOLLAR D'ACHAT

En janvier, faites chez J.B. Laliberte Ltd. tous vos achats de: garnitures de maison • Tissus • Lingerie • serviettes • nappes • couvertures • descentes de bain, etc. en un mot, tout ce qu'il faut pour votre armoire à lingerie.

COUPON GRATUIT

Je désire participer à l'attribution du superbe ensemble de lessiveuse et sècheuse automatiques McCLARY-EASY, grand prix de la Vente de blanc chez J.B. Laliberte Ltd.

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL _____

IMPORTANT: - Ce coupon est nul si envoyé par la poste. Remplissez-le et déposez-le chez J.B. Laliberte, au 3e étage, avant le 31 janvier 1964.

EXAMEN DE LA VUE
ANDRE DORION, O.D.
OPTOMETRISTE
656 est. rue ST-JOSEPH, QUEBEC - TEL LA 4-1140

EXAMEN DE LA VUE
Dr Marcel Massicotte
OPTOMETRISTE
869, St-Joseph est, Québec - Tél.: 522-2556
AVIS: Bureau fermé le samedi après-midi.

Docteur REMY BEAULIEU o.d.
OPTOMETRISTE
Toujours au même endroit, vis-à-vis du carré Jacques-Cartier
363, de la Couronne — Tél.: 524-2413
Jour, 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m. - Soir, sur rendez-vous
Examen de la vue — Lunettes — Rééducation visuelle

TAPIS NOLLET TUILES ENR.
2097 de la Canadienne Tél.: 661-7144 (face à Steinberg)
TAPIS - TUILES - TAPISSERIE | Chaque achat de \$10.
Pose - Estimation gratuite | vous donne droit à un coupon
Si vous le pouvez, venez, nous ferons | téléphonique d'une valeur de \$100.00

Caisse Populaire Notre-Dame-du-Chemin
L'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse Populaire de Notre-Dame-du-Chemin
aura lieu **LUNDI le 20 janvier 1963,**
à **8.15 hres p.m.**
dans le sous-sol de la Caisse.
Entrée à 914, avenue des Érables, Québec.
Prière d'y assister, car vous êtes tous invités.
LA DIRECTION

Les As se lancent ce soir dans une courte série qui peut être AVANAGEUSE ou PÉRILLEUSE

Les trois premiers rangs de l'Est sont interchangeables d'ici lundi

(Par Jean POULIOT)

Quelle est l'importance du voyage de trois parties que les As entreprennent ce soir à Baltimore? Ils peuvent, soit revenir à Québec avec une avance de sept points en tête, soit se retrouver au 3e rang.

Si les Québécois vont en effet de trois victoires et si Hershey perd à Buffalo dimanche, Baltimore aura beau diviser ses deux autres joutes de fin de semaine, les As mèneront par sept

points sur le 2e rang lundi prochain. Par contre, si les hommes de Floyd Curry perdent à trois reprises et si Hershey gagne à Buffalo et si Baltimore remporte ses deux autres rencontres, le classement pourra se lire: Hershey, 47; Baltimore, 46; et Québec 44.

Personnellement, nous nous contentons du statu quo, qui pourra se maintenir par une victoire si c'est contre Hershey, par deux si c'est contre Providence et Baltimore. Même un retour à Québec, un point derrière les Bears ne devrait pas être considéré comme un désastre.

Larry Worsley était avancé dans le chemin de la convalescence et on peut prendre pour acquis qu'il sera dans les filets ce soir. Terry Gray a été déclaré en état de jouer par Bill Head et il a pris le train à Montréal, hier soir, avec ses coéquipiers. John Hanna ne sera peut-être pas de la partie ce soir, mais on croit qu'il sera là pour les deux autres joutes, ce qui explique qu'on a laissé Jean Gauthier à Québec. Le seul autre absent sera Don Blackburn qui sera vraisemblablement à son poste pour la partie locale contre Rochester mardi. Frank Martin et Wayne Freitag sont remis de leurs coups. Enfin Bill Carter et Skippy Burchell ont fait le voyage et seront prêts à toute éventualité. Les As ont une fiche de deux victoires, sans défaite à Baltimore, d'une victoire et d'une défaite à Hershey, de trois échecs, sans aucun gain à Providence.

Dernières statistiques

	Pro.	Spr.	Pit.	Her.	Buf.	Bal.	Roc.	Cle.	Buts	As.	Pts
Hicks	3-3	2-6	3-2	3-3	3-4	3-2	0-2	6-1	23	23	46
Molson	1-6	2-3	3-2	1-3	3-2	0-8	4-1	0-1	14	26	40
Gray	2-1	1-1	4-1	2-3	3-4	4-1	2-3	2-3	20	17	37
Hoekstra	2-1	3-2	2-1	1-2	0-3	2-4	0-1	1-3	11	22	33
Rochefort	4-3	1-1	1-0	4-2	0-1	5-2	1-0	2-4	18	13	31
Sutherland	2-4	4-2	0-4	0-1	2-3	1-3	2-3	0-0	11	20	31
Dineen	1-0	3-4	2-3	1-3	3-1	1-4	1-0	1-1	13	16	29
Morrison	1-4	0-1	0-3	2-1	0-0	1-3	1-3	0-2	5	17	22
Blackburn	2-0	1-1	0-3	1-1	2-2	2-0	0-0	1-1	10	11	21
Harvey	0-2	1-0	0-3	0-2	1-1	0-2	0-1	0-3	3	14	17
Burchell	0-0	0-1	0-2	0-1	0-3	0-1	0-3	1-1	1	14	15
Martin	0-0	0-1	1-2	1-1	0-1	1-1	0-2	1-1	4	9	13
Pennington	0-1	0-4	0-1	0-0	1-1	0-3	0-0	1-1	2	11	13
Hanna	0-1	0-3	1-1	1-1	0-1	0-0	2-1	1-1	4	8	12
Carter	0-0	0-0	1-1	0-1	0-1	0-1	1-1	1-2	2	7	9
Freitag	0-0	0-0	1-1	0-0	0-0	1-0	1-1	0-0	3	2	5
Robazza	0-0	0-0	0-1	0-0	0-0	0-0	0-0	0-0	0	1	1

LES GARDIENS DE BUTS

	Au Colisée	PJ	BC	Bl	Moy.
Charley HODGE	Sur la route	6	17	1	2.83
	TOTAL	10	32	1	3.20
Ernie WAKELY	Au Colisée	4	16	0	4.00
	Sur la route	4	17	0	4.35
	TOTAL	8	33	0	4.12
Lorne WORSLEY	Au Colisée	10	25	1	2.50
	Sur la route	11	43	0	3.91
	TOTAL	21	68	1	3.24
Gilles BANVILLE	Au Colisée	1x	0	0	0.00
	Sur la route	1	3	0	3.00
	TOTAL	2	3	0	1.50
J.-G. MORISSETTE	Au Colisée	1	2	0	2.00
	Sur la route	21	60	2	2.86
	TOTAL	22	62	2	3.90
	TOTAL	41	138	2	3.26

X-partie d'une joute seulement



Sports en Coulisse

Il est temps de passer aux actes

L'heure de la grande décision approche en effet. C'est la semaine prochaine que le gouvernement fédéral annoncera s'il accepte ou non de supporter financièrement les premiers Jeux d'hiver Interprovinciaux qu'un groupe de sportifs québécois sont prêts à organiser, dans la vieille capitale et les alentours.

Beaucoup de nos lecteurs savent combien nous avons souhaité la tenue de tels Jeux. Il y a trois ans. Ce fut même le vœu principal émis par ceux qui avaient collaboré à notre étude sur la rénovation des sports amateurs au Canada. Peu de choses ont été dites à ce sujet depuis ce temps, mais, heureusement, une quinzaine de Québécois ont agi sous l'impulsion de Me André Marceau et de Georges Labrecque et il serait inconcevable qu'on leur barre maintenant le chemin de la réalisation.

Au cours de l'importante réunion qui sera tenue en fin de semaine à Ottawa par la Fédération Canadienne des Sports Amateurs, tous les principaux dirigeants des groupements athlétiques du pays devront étudier une dernière fois les plans soumis par les promoteurs du projet québécois avant de les ratifier. Ce nécessaire accord semble déjà garanti mais on peut redouter que certains personnages compliquent les choses en plaçant le prestige de leur propre groupement au-dessus de l'intérêt commun et de l'essor général du sport amateur.

L'espoir demeure néanmoins au sein de l'organisation québécoise dans laquelle nous sommes fiers de jouer un humble rôle. On saura la semaine prochaine si les politiciens qui souhaitent unanimement la revalorisation de l'éducation physique au Canada étaient sincères.

Après les belles paroles, il est grand temps de passer maintenant aux actes...

La soirée de la Bougie empêchera le président de la S.P.J.H.I. d'assister à la réunion d'Ottawa

Rejoint tard, hier soir, le président de la Société des Premiers Jeux d'Hiver nous a déclaré qu'il avait été convié à l'assemblée de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs mais qu'il ne pourra se rendre à Ottawa, à son grand regret. Georges Labrecque est en effet président du comité de la vente de la bougie du Carnaval de Québec et il lui est impossible de quitter la vieille capitale en fin de semaine car c'est au cours de la soirée de demain que l'on vendra les bougies.

La Société sera néanmoins représentée par Me André Marceau et Claude Bergeron. Un autre québécois, M. Lionel Fleury, assistera également à l'assemblée pour y représenter le C.A.H.A. Nous osons croire qu'il se montrera favorable aux plans soumis, et on s'attend à son avis.

Le cabinet fédéral devait annoncer sa décision au cours de sa dernière séance du début de la semaine mais le voyage de M. Pearson à Paris et le déplacement de plusieurs ministres ont retardé de quelques jours cette décision qui doit être prise définitivement mardi prochain.

Une skieuse canadienne nous étonnera-t-elle à Innsbruck?

Les Olympiques d'Hiver 1964 qui débuteront le 29 janvier réservent-elles d'agréables surprises aux Canadiens dans le domaine du ski? En principe, non! Mais sait-on jamais...

Lors des championnats du monde de Bad Gastein, en 1958, personne ne s'attendait au triomphe de l'un ou de l'autre de nos représentants et, pourtant, Lucille Wheeler devait s'illustrer et faire la surprise en remportant le combiné alpin... Deux ans plus tard, aux Olympiques d'Hiver de Squaw Valley, aucun canadien n'osait se faire des illusions, et cependant, à la surprise générale, le slalom spécial féminin fut bel et bien gagné par une compatriote, Anne Heggvold.

Il est certes douteux qu'un tel événement étonnant se répète cette année, en Autriche, car les skieuses et les skieurs qui vont nous représenter aux Jeux Olympiques d'Hiver ne semblent pas posséder suffisamment de panache pour accomplir un grand exploit. Leurs récents classements dans les compétitions alpines ne nous permettent pas, en tout cas, de manifester un surcroît d'optimisme.

Lucille Wheeler et Anne Heggvold n'avaient pas non plus attiré l'attention sur elles, avant de se révéler subitement au moment opportun. Faut-il donc s'attendre à voir Nancy Greene, Linda Crotchfield ou Nancy Hollander imiter leurs aînées en réalisant une grande performance à Innsbruck? C'est possible car il arrive parfois que les résultats d'une compétition ne soient pas tout à fait logiques...

En souplesse...

- Deux autres québécois seront sans doute présents à l'assemblée de la Fédération Canadienne des Sports Amateurs. Ce sont Maurice Allan et Georges Lachance.
- Rappelons que les Jeux d'Hiver Interprovinciaux se dérouleront à la fin du carnaval 1966, s'ils ont lieu dans la région québécoise.
- Dans les cadres du carnaval d'hiver de Québec, l'École St-François d'Assise organise un grand tournoi de hockey de catégorie bantam. Il doit se dérouler du 24 au 27 janvier. Pour s'inscrire, communiquer avec les organisateurs par téléphone aux numéros suivants: 523-8308, 522-5015.



Ligue Nationale	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Chicago 5, Canadiens 1										
Detroit 1, Boston 5										
Ligue Junior A Provinciale										
Tr-Rivières 1, Victoriaville 11										
Ligue Progression										
Aigles 3, Bulldogs 4										
Castors 6, Loups 6										

Ligue Américaine	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Section EST										
PJ G P N PP PC Pts										
Québec	41	22	19	0	145	136	44			
Hershey	29	21	8	1	122	120	42			
Baltimore	44	19	23	2	177	138	40			
Providence	39	14	20	3	144	134	35			
Springfield	35	12	22	1	114	142	27			

Ligue Nationale	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
Chicago	42	22	13	7	133	96	51			
Montréal	40	21	11	5	125	103	39			
Toronto	40	21	13	6	119	99	40			
Detroit	41	15	19	7	102	124	37			
New York	40	13	21	8	113	124	32			
Boston	41	13	24	4	87	127	26			

Ligue Américaine	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
PJ G P N PP PC Pts										
McMaster	4	3	0	1	22	14	7			
Toronto	3	2	0	1	13	6	2			
Montréal	2	2	0	0	13	7	4			
Laval	3	2	0	1	22	11	4			
McGill	3	2	0	1	13	6	2			
Queen's	3	2	0	0	6	17	0			
Waterloo	4	0	4	0	14	34	0			

Ligue Junior A Provinciale	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
PJ G P N PP PC Pts										
Victoriaville	26	19	5	2	149	81	42			
As juniors	26	12	13	3	135	131	27			
Chicoutimi	26	11	15	2	119	135	4			
Tr-Rivières	26	9	18	1	117	161	19			

Ligue Progression	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
PJ G P N PP PC Pts										
Bulldogs	20	6	2	2	61	47	14			
Louise	10	3	2	3	56	44	13			
Castors	10	3	2	3	52	29	8			
Aigles	10	1	6	3	44	59	9			

Ligue Massicotte	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
PJ G P N PP PC Pts										
Pont-Rouge	11	10	9	1	97	21	17			
Beauport	12	9	3	1	75	21	17			
St-Gérard	13	6	6	1	61	97	13			
Beauport	10	6	3	1	49	23	11			
St-Albert	11	4	7	0	44	41	6			
N.D. Québec	10	2	6	0	36	40	4			
St-Emile	12	3	2	1	0	24	33	4		

Ligue Juvenile	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e
PJ G P N PP PC Pts										
Can Tire R	14	11	2	1	67	27	23			
L. Landry	15	7	8	0	57	57	15			
Québec-D	13	4	3	3	38	97	11			
Beauport	14	4	2	2	36	63	10			

Ligue Dimanche-Matin	Champion	Finaliste	3e	4e	5e	6e	7e	8e	9e	10e

ON SAURA DANS QUELQUES JOURS SI QUEBEC SERA LE SITE DES PREMIERS JEUX INTERPROVINCIAUX

CE QUE J'EN PENSE

(Par Jean POULIOT)
FACE AU NUMERO UN

A chaque automne les agences de presse américaines inondent les journaux de classements hebdomadaires qui sont d'autant plus difficiles à faire que la saison de football est trop courte pour permettre à toutes les universités majeures de ne faire face. On se base sur les résultats contre les mêmes adversaires, on fait des comparaisons avec l'année précédente et on ne parvient jamais à satisfaire tout le monde. L'automne dernier, il a fallu attendre au Cotton Bowl pour savoir qui de la Marine ou du Texas était réellement numéro un.

Un journal universitaire canadien a tenté de faire un tel classement avec les équipes de hockey, et Toronto a été choisie comme numéro un pour avoir battu McMaster, le champion canadien, dans une partie hors-concours. Les Marins sont 2e et l'équipe du Père Bauer 3e, alors que Laval n'a été classé qu'au 8e rang. Ce classement péremptoire est d'autant plus bizarre que l'an dernier, Laval a devancé Toronto, et n'a succombé que contre les Marins, et encore toutes les parties ont-elles eu lieu à-bas.

Sans doute, le Rouge et Or a-t-il perdu 12 joueurs, mais comme nous le faisons remarquer un vétéran au début de la saison: "Il y a peut-être un Geoffrion (Cadieux) de parti, mais aucun Bédard, ni Harvey. Tous sont remplaçables".

A la boxe, quand on bat le numéro un, on devient champion. Avec une victoire ce soir, Laval pourrait sûrement forcer l'expert interuniversitaire à réviser son classement.

SPORTS D'ORIGINE ECOSSAISE

Le Sports Illustrated a dévoilé l'été dernier la coutume qu'avaient certains golfeurs de se séparer les bourses, lorsqu'ils arrivaient à une éliminatoire spéciale. Alors, par exemple, que le public se rendait nombreux pour voir qui aurait le premier prix de \$9,000, et qui devrait se contenter du second prix de \$5,000, les deux golfeurs ne jouaient la ronde que pour l'honneur, car ils avaient déjà décidé d'empêcher chacun \$7,000.

Le même problème s'est présenté au curling la semaine dernière, alors que l'équipe d'Ernie Richardson affrontait celle d'Alister Gervais. Le prix pour la première équipe était de quatre automobiles et le second de quatre appareils de télévision. Les skips avaient décidé d'avance de prendre chacun deux autos.

Passé encore qu'on empiasse les amateurs de lutte avec des combats où toute la bourse doit officiellement aller au gagnant, mais si les ententes secrètes ont gagné le golf et le curling, qu'est-ce qui nous dit que les finalistes de la coupe Stanley et de la série mondiale ne se séparent pas un jour leurs parts également, jouant des séries factices?

Souhaitons que l'attrait du gain assuré n'aie remplacé la lutte pour le plus haut prix, que dans les sports écossais.

INNSBRUCK SANS NEIGE

Il semble qu'un sort a été jeté à toutes les villes qui entreprennent de présenter les Olympiques d'hiver. Après Cortina et Squaw Valley, voici maintenant qu'Innsbruck manque de neige à l'approche des Jeux d'hiver.

Toutefois, si le passé est garant du présent, on peut être assuré que le spectacle aura lieu, car des équipes sont déjà à l'œuvre pour aider la nature à être plus généreuse de sa neige. La science moderne qui a permis la présentation d'un concours de sauts en ski au stade des Dodgers un mois après la série mondiale, résoudre ce problème, mais peut-être n'y aura-t-il pas eu de problème si la science elle-même n'avait pas délaissé la nature par ses expériences atomiques.

L'ANECDOTE DU JOUR

Yogi Berra est un mordu du cinéma et les joueurs des Yankees ne manquent pas de s'informer à lui des différents programmes à l'affiche.

"Qu'est-ce que ça va de tel théâtre, lui demanda récemment un joueur?"

"Le film principal est excellent, de répondre Berra, mais le court métrage est affreux; j'ai eu de la misère à l'endurer jusqu'au bout".

"Quel en est le titre, renchérit le joueur qui voulait probablement quitter le théâtre au moment où il commençait?"

"C'est le film de la dernière série mondiale, d'expliquer Yogi".

ICI ET LA

Jean-Claude Laprize, finaliste de l'an dernier et son frère Paul-Henri, participeront au tournoi provincial ouvert de badminton à Montréal en fin de semaine. Ed Yablonski défendra son titre. — Pour la majorité d'entre nous qui n'avons pas eu l'occasion d'assister au championnat mondial de sauts de barils de Grossinger, le championnat régional de dimanche à l'Aréna permettra de nous familiariser avec ce sport avant le concours canadien qui aura lieu le 25 au Collège. — La suspension de Fred Glover a été limitée à trois parties et il sera de retour le 22 contre Pittsburgh.

Le rallye de 1,000 milles aura lieu le 27 juin. — C'est samedi que sera étudié à Montréal le cas de Len Corrivane par la Q.A.H.A. — Les Rangers signeront le Suédois Ulf Sterner aussitôt après les Jeux Olympiques. Plusieurs experts disent que Rudy Pilous fait du meilleur travail avec Denver qui Rody avec Chicago. — Bob Bailey a salué son retour au Fort Wayne avec une soirée d'un but et cinq aides. — La semaine du hockey mineur commence demain et même si, à Québec, on la renvoie à la semaine du tournoi peewee, il est toujours temps d'amener, non d'envoyer votre fils à la patinoire.

Jeannot Gilbert, du Minneapolis, semble le meilleur prospect de l'organisation des Bruins de Boston. — Il est surprenant que la partie de mardi soir n'ait pas vu plus de cinq buts, alors qu'il s'agissait des deux équipes les plus prolifiques de la ligue Américaine.

Laval reçoit l'équipe classée no un: Toronto Varsity Blue

La rivalité qui existe depuis 14 ans entre le Varsity Blue de l'Université de Toronto et le Rouge et Or de Laval reprendra ce soir à l'Aréna de P.T.J. du Parc Victoria, à compter de 8 heures alors que ces deux clubs s'affronteront pour la première fois, cette saison, dans une partie régulière de la ligue interuniversitaire.

L'an dernier, Laval a fini en première place de la section

S'il le faut on changera la neige de place à Innsbruck

INNSBRUCK (Reuter) — Il n'y a pas lieu de s'inquiéter du médiocre état actuel de la neige à Innsbruck, où les jeux olympiques d'hiver s'ouvrent dans trois semaines, ont déclaré, hier, les organisateurs des jeux.

"Nous avons à notre disposition 430 soldats qui amèneront si nécessaire la neige des pentes voisines, a déclaré l'un d'eux. L'épreuve de descente qui doit se dérouler sur le mont Fatschkefoll, laquelle nous cause le plus de souci, se déroulera probablement dans la vallée d'Exanem Litzum, où se sont disputés le slalom spécial et le slalom géant".

est de l'O.Q.A.A., tandis que Toronto assurait du deuxième rang. Cette saison, en trois parties, Toronto a deux victoires et une défaite, tandis que Laval a deux victoires et une défaite. C'est dire que la lutte est serrée entre les deux équipes et qu'un triomphe du Rouge et Or, ce soir, permettrait aux joueurs du pilote Jean-Paul Poulin de passer en avant des protégés de Joe Kane, l'entraîneur des Blues.

L'on sait que cette saison, chacune des sept équipes de la ligue interuniversitaire visite et reçoit une seule fois ses adversaires et c'est dire que chaque partie est des plus importantes pour la course au championnat et à la conquête du trophée Queen's et le droit de jouer dans la série finale du hockey interuniversitaire canadien, qui aura lieu pour la deuxième année à Kingston, les 13 et 14 mars prochains.

Depuis son entrée dans le circuit interuniversitaire, Laval a remporté 16 des vingt-cinq parties disputées à Québec, ce qui selon la loi des moyennes le favorise pour l'emporter de nouveau ce soir, mais selon les experts du Canadian Intercollegiate Sports News, une publication hebdomadaire sur les sports interuniversitaires, l'édition 1963-64 du Toronto est considérée comme l'é-

La Fédération Canadienne des Sports doit se prononcer définitivement en fin de semaine et la réponse du gouvernement doit suivre

OTTAWA (P.C.) — Le rôle des athlètes amateurs lors des célébrations du centenaire de la Confédération canadienne sera l'objet de discussions ici, samedi, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne des sports amateurs.

La réunion d'une journée, groupant les dirigeants des 50 organisations sportives amateurs du Canada, doit également approuver les plans en vue des premiers jeux d'hiver canadiens à Québec, en 1966. Arnold Charbonneau, officier de la commission canadienne du centenaire, en profitera pour présenter un plaidoyer puissant pour une préparation immédiate en vue des événements sportifs de 1967.

"J'espère soulever l'intérêt des délégués dans le but de présenter une série d'événements sportifs, y compris des tournois internationaux et des championnats canadiens", a dit M. Charbonneau.

Fédération
Connue auparavant sous le nom de conseil consultatif des sports canadiens, la Fédération a changé son nom l'an dernier afin d'éviter toute confusion avec le Conseil national de la santé physique et du sport amateur.

Son but est de donner l'occasion d'échanges d'idées chez tous les sports amateurs canadiens, d'encourager la participation aux sports et d'être un agent de liaison entre les agences du gouvernement et les différentes organisations de sports amateurs.

Lors de l'assemblée de l'an dernier, on a approuvé la tenue de jeux canadiens dans différentes villes à tous les quatre ans en commençant en 1965.

Toutefois, la préparation des premiers jeux a commencé avec un retard et on songe maintenant aux jeux d'hiver 1966.

La Fédération attend toujours des nouvelles du cabinet fédéral au sujet de sa demande de subsides au montant de \$700,000 au Conseil national, le tout basé sur le coût approximatif des jeux de Québec. On attend une réponse la semaine prochaine.

Un porte-parole de la Fédération a déclaré que la ville de Québec était très heureuse de présenter les Jeux d'hiver, si bien qu'une organisation, connue sous le nom de Corporation québécoise des premiers jeux d'hiver, a déjà été formée pour organiser et diriger les jeux.

La ville elle-même a accepté de fournir les locaux nécessaires, ce qui implique l'agrandissement d'une patinoire locale et la construction de pistes de ski et de bobsled.

La Fédération elle-même s'occupera de la correspondance. De plus, elle utilisera tout argent obtenu du gouvernement pour défrayer les frais de voyages des athlètes concurrents et s'occuper de leur pension pendant les jeux.

La fin du dégel ranime le village olympique

INNSBRUCK, Autriche PA — L'entraînement sur les lacs olympiques 1964 a commencé hier alors que le dégel qui menaçait d'annuler les pistes a pris fin.

Les équipes du combiné nordique de quatre nations sont arrivées à Seefeld et les Russes se sont lancés immédiatement à l'entraînement.

Les skieurs russes furent les premiers sur les lieux, mais furent rejoints bientôt par les sauteurs italiens, un contingent de l'Allemagne de l'Est qui fait partie de l'équipe tout allemande ainsi qu'une équipe finlandaise.

Les organisateurs des jeux respiraient d'aise lorsque la température a baissé en bas de la zone, mettant fin aux dommages causés aux pistes de bobsled et toboggans et retardant la préparation des pistes du combiné alpin.

Les experts du bobsled ont déclaré que le changement de température au froid a sauvé la piste où des équipes d'urgence avaient travaillé pendant toute la soirée afin de consolider les courbes élevées avec de la neige fraîche.

AUTRES ENDROITS
A Seefeld, sise sur un plateau de 3,900 pieds d'altitude, le soleil brillait mais la température se maintenait juste au-dessus du point de congélation.

C'est à peu près le seul endroit des jeux à l'épreuve du manque de neige. Les équipes n'ont pas le droit d'utiliser les pistes réservées aux jeux, mais peuvent employer des pistes voisines.

Les pistes du combiné nordique et du biathlon sont en parfait état avec une couche de 10 pouces de neige recouvrant un fond dur.

Les épreuves nordiques débuteront le 30 janvier avec la course de fond masculine de 30 kilomètres.

La météo ne prévoit pas de neige nouvelle, mais fin de neige nouvelle, mais fin de neige nouvelle.

Les organisateurs des jeux continuent de placer en réserve des tonnes de neige aux endroits stratégiques avec l'aide de convois militaires qui la transportent des vallées voisines.

Dans la vallée de Litzum, endroit des épreuves alpines, des skieurs de l'armée préparent des pistes d'entraînement afin de permettre aux équipes de pratiquer, le 24 janvier.

LES MANITOUS DE LA L.N.H. NE MÉPRISENT PLUS LES EUROPÉENS

Par JACK SULLIVAN

(Chroniqueur sportif de la Presse Canadienne)

Il y a une quinzaine d'années, Walter Brown, président des Bruins de Boston de la ligue Nationale de hockey, tenta de rassurer les services de Jaroslav Drobny, alors membre de l'équipe olympique de la Tchécoslovaquie. Mais Drobny, qui s'est distingué également comme vedette internationale au tennis amateur, n'était guère intéressé.

Drobny déserta son pays après les Jeux Olympiques de 1948 et Brown, président des Bruins, croyait que cet aller gauchiste pouvait devenir une attraction à Boston tout en aidant son club. Jaroslav, à tout événement, avait plus de connaissances du hockey que la majorité des joueurs européens.

Mais l'athlète tchécoslovaque resta en Europe et poursuivit sa carrière au tennis, participant à plusieurs tournois inter-

nationaux pour la coupe Davis. Aujourd'hui, les clubs de la ligue Nationale se montrent plus intéressés que jamais aux joueurs de hockey européens.

Lynn Patrick, général-général des Bruins et son frère Murray "Muzz" des Rangers de New York se sont rendus en Europe par le passé pour surveiller les rencontres du tournoi mondial amateur. Soudainement, les professionnels ont démontré un intérêt plus grand que jamais aux joueurs de hockey d'Europe.

Les Européens ont d'ailleurs augmenté au point de vue inter-

national l'an dernier, lorsque les représentants du Canada au tournoi de hockey mondial amateur, les Smoke Eaters de Trail, se classèrent au quatrième rang dans le classement final.

C'était tout à l'honneur des Russes, des Suédois et des Tchécoslovaques qui avaient terminé dans l'ordre.

AUX JEUX OLYMPIQUES

Ce fut le pire rendement d'une équipe canadienne à cette compétition internationale annuelle. Cette année, au moins deux représentants d'équipes de la ligue Nationale de hockey se rendront en Autriche, plus précisément à Innsbruck où débiteront le 29 janvier les Jeux

Olympiques d'hiver. Ce sont Stafford Smythe, président des Maple Leafs de Toronto et Harold Ballard, vice-président exécutif du même club.

"Nous désirons tout simplement étudier le calibre de jeu, le style, le talent et l'habileté des joueurs européens", dit Ballard. Les officiels des Leafs sont tout spécialement intéressés au jeu de l'ailier Karl Oberg et du gardien de la ligue Nationale de hockey nationale de la Suède, Oberg et Svensson ont été invités au camp d'entraînement du Toronto l'autome dernier.

"Il s'agit tout simplement de constater l'évolution du hockey en Europe", d'ajouter Ballard. "Au cours des dernières années, nous avons entendu dire à maintes reprises que certains clubs d'Europe approchaient le calibre des équipes de la ligue Nationale. Nous désirons faire cette constatation personnellement".

BOXE

(Par la Presse Associée)
Miami Beach — Sugar Cliff, 152, des Bahamas, a défilé aux points Willie Jones, 150, de Miami, en 10 rounds.

Barcelone, Espagne — Fred Gallina, 146 1-2, d'Exanem, a défilé par k.o. technique sur Amarguay, 149, du Ghana, en 10 rounds. Mineur Ben Ali, 115, d'Exanem, a défilé aux points Benny Lewis, 120, du Ghana, en 10 rounds.

Tokyo — James Mutt Goodwin, 158, de Richmond, Jamaïque, a défilé par k.o. technique sur Takan Nantso, 157 1-2 du Japon, en 8 rounds.



La vie n'est pas toujours rose par moment pour un sauteur de barils. Ici, c'est Richard Louis Selze, un fameux compétiteur de Montréal qui prend une magistrale culbute lors des championnats mondiaux à Grossinger. Ce jeune sauteur de 15 ans a fait sensation à Grossinger, cette année et il sera un concurrent lors du championnat canadien disputé sous les hospices du Carnaval de Québec le 25 janvier prochain.

3 représentants de la Côte Nord dans les championnats canadiens de sauts de barils

Jacques St-Pierre, le brillant athlète de Sept-Îles, a donné une magnifique performance en sautant 14 barils, effleurant le 15e et remportant ainsi le championnat canadien tandis que la recrue François Gamache, 18 ans, peut être choisi. Tout dépendra de la performance et du nombre de barils sautés par les athlètes de Québec, lors du championnat district de Québec qui sera disputé à l'Aréna de l'OTJ le 19 janvier et qui sert également pour la sélection des

sauteurs pour le championnat canadien.

Michel Maynard s'est également qualifié pour le championnat canadien tandis que la recrue François Gamache, 18 ans, peut être choisi. Tout dépendra de la performance et du nombre de barils sautés par les athlètes de Québec, lors du championnat district de Québec qui sera disputé à l'Aréna de l'OTJ le 19 janvier et qui sert également pour la sélection des

CLASSEMENT
1-Jacques St-Pierre, 14 barils, 24 pieds 9 pouces 1-4
2-Michel Maynard, 12 barils, 20 pieds, 7 pouces 1-2
3-François Gamache, 11 barils, 21 pieds, 6 pouces
4-Donald St-Onge, 11 barils, 19 pieds 8 pouces
5-André Bergeron, 11 barils, 19 pieds, 7 pouces
6-Gérard Drouin, 11 barils, 19 pieds 4 pouces 1-2
7-Yvon Vaillancourt, 11 barils, 19 pieds, 1 pouce
8-Jean-Marc St-Pierre, 9 barils.

Les lumières rouges s'allument moins souvent dans la Nationale, cet hiver

Montréal — On a compté moins de buts dans la Ligue Nationale cette saison que pour le même nombre de parties, depuis cinq ans et les Bruins de Boston sont apparemment responsables de cet état de choses.

L'instructeur Milt Schmidt avait promis que ses joueurs feraient beaucoup mieux, défensivement, cette saison et il a certes tenu parole puisque les Bruins ont alloué en moyenne 3.15 buts par partie contrairement à leur moyenne de 3.71 pour les cinq dernières saisons. Offensivement, toutefois, les Bruins ont perdu du terrain et s'ils avaient réussi, à compter en moyenne 2.79 buts par partie, au cours des cinq dernières saisons, leur moyenne pour les 40 premières parties de la présente saison n'aurait été que 2.05 buts par partie. De fait, dans les parties où les Bruins ont joué, la moyenne des buts comptés par les deux clubs en lice a baissé de 1.30 but par partie et c'est ce qui a fait que le total du circuit a été le plus petit total enregistré depuis cinq ans.

Les Black Hawks de Chicago, pour leur part, comptent plus de buts qu'ils n'ont jamais fait dans le passé et ils semblent en voie de vouloir établir un record d'équipe. Conduits à l'attaque par leur as Bobby Hull, Stan Mikita et Bobby Ken Wharm, les Hawks ont réussi à compter en moyenne 3.22 buts par partie jusqu'ici, soit le meilleur total du circuit entier et de beaucoup total à celui de 2.85 qu'ils ont affiché au cours des cinq dernières saisons.

En 1961-62, quand le Chicago compta 217 buts pour établir son nouveau record d'équipe, il compta en moyenne 3.10 buts par partie.

Les Hawks ont également très bien fait défensivement et ils semblent décidés, à eux seuls, à établir un nouveau record d'équipe. Au cours des cinq dernières saisons, leur moyenne de buts alloués, par partie, a été de 2.66 et cette année, du moins jusqu'ici, les gardiens Glenn Hall et Denis DeJordy ont tenu leur rivais à 2.32 buts par partie. Le record d'équipe des Hawks, incidem-

ment, fut de 2.50 buts contre en 1952-53 quand le Chicago accorda un total de 175 buts à ses rivaux.

Le seul autre club à faire mieux, offensivement, cette saison, en comparaison des buts comptés depuis cinq ans est celui des Rangers de New York qui, en 39 parties disputées jusqu'ici a maintenu une moyenne de 2.90 buts par partie tandis qu'au cours des cinq dernières saisons, sa moyenne avait été de 2.85. Les Rangers n'ont pu faire aussi bien défensivement toutefois et leur moyenne a été légèrement supérieure cette année puisqu'ils ont accordé 3.33 buts par partie en comparaison de 3.29 buts par partie de la moyenne des cinq dernières saisons.

Les Canadiens de Montréal ont compté jusqu'ici 3.18 buts par partie tandis qu'ils avaient conservé une moyenne de 3.57 au cours des cinq dernières années et défensivement ils ont compté 2.64 buts par partie au lieu de 2.49. Les Red Wings de Détroit ont obtenu le même succès, défensivement, en conservant une moyenne de 2.98 buts contre mais offensivement, ils ont eu moins de succès avec 2.53 buts par partie en comparaison de 2.66 pour les 5 dernières années.

Les Leafs de Toronto, enfin, n'ont pu faire aussi bien ni offensivement, ni défensivement. Les Leafs ont compté 2.95 buts par partie, en moyenne, en comparaison de 3.07 et ils ont enfin alloué 2.66 buts par partie, en comparaison de 2.41 pour les 5 années passées.

Dans les 1,050 parties offertes par la Ligue Nationale depuis le début de la saison 1958-59 à 1962-63 inclusivement, les six clubs ont comploté un total de 6,999 buts pour une moyenne de 5.93 buts par partie. Cette saison-ci, en 119 parties, soit jusqu'au 12 janvier, le total a été de 667 buts et la moyenne, donc, de 5.61 buts par partie.

Depuis que la cédule de 70 parties par saison a été adoptée par la L.N.H. en 1949-50, la moyenne des buts comptés dans une partie — par les deux clubs a baissé de 5.5 en 1949-50 quand il y eut 1,148 buts comptés, à : 4.8 en 1952-53 quand

142 buts de moins ou un total de 1,006 buts comptés et également en 1953-54 (1,009 buts comptés). Puis la moyenne augmenta jusqu'à 6.0 buts par partie, en 1961-62 (1,264 buts comptés). L'an dernier, la moyenne fut de 5.95 buts par partie avec un total de 1,249 buts. C'est donc dire qu'on a compté 258 buts de plus en 1962-63 qu'en 1952-53 et le président Campbell, pour sa part, explique le plus haut total de buts de cette façon :

"Vers la fin des saisons '40 et au début des saisons '50, les instructeurs recommandaient surtout le hockey défensif à leurs joueurs puisqu'ils étaient d'avis que moins on commettait d'erreurs, défensivement, moins on enregistrait des défaites. Les clubs jouaient donc du hockey beaucoup plus défensif et il y eut donc moins de buts comptés. "Il devint toutefois apparent, vers 1954-55, que les infractions de retenue — soit le "holding", le "hooking" et le "tripping" — ou si vous le préférez les infractions qui consistent à retenir, à faire trébucher ou à mettre un joueur en échec illégalement empêchaient les meilleurs compteurs et aussi les petits joueurs de briller comme ils le peuvent le faire.

"Afin de remédier à cette situation, on décida donc de réunir les propriétaires, les directeurs-généralistes, les instructeurs et aussi les arbitres et il fut décidé qu'on serait beaucoup plus sévère à l'avenir pour ce qui a trait à ce qu'on peut appeler les délits mineurs énumérés ci-dessus. Le but commun était d'en arriver à une moyenne de 6 buts par partie, pour les deux buts dans une partie régulière et il semble bien que cette moyenne de 6 buts est celle qui fait le mieux l'affaire des spectateurs des six villes du circuit et aussi celle des autorités de la Ligue Nationale".

Le tableau qui suit indique le nombre de buts comptés par chacun des clubs — et aussi contre chacun des clubs — de la ligue Nationale depuis l'adoption des saisons de 70 parties en 1949-50 :

Revue de l'offensive et de la défensive de chaque club depuis 1949-50

Service de l'Entente et de la défensive des équipes																									
Saison	Total	BOSTON		CHICAGO		DETROIT		CANADIENS		RANGERS		TORONTO													
		BP	PC	BP	PC	BP	PC	BP	PC	BP	PC	BP	PC												
1949-50	1,148	198	238	202	244	229	164	172	130	170	169	617	173												
1950-51	1,139	179	197	171	280	236	138	173	184	169	201	712	126												
1951-52	1,090	182	176	158	241	211	133	195	164	152	211	166	137												
1952-53	1,406	152	172	169	175	223	133	155	148	141	161	182	151												
1953-54	1,009	177	181	138	242	191	132	199	141	151	161	182	151												
1954-55	1,059	189	168	171	203	204	134	228	197	159	217	159	181												
1955-56	1,064	147	185	158	216	183	148	222	131	194	203	152	181												
1956-57	1,130	195	174	169	225	196	157	210	135	164	227	174	152												
1957-58	1,175	199	194	163	201	176	207	156	156	185	195	156	156												
1958-59	1,217	205	219	197	208	197	218	258	178	187	244	189	261												
1959-60	1,238	230	241	191	180	196	197	255	158	204	218	218	261												
1960-61	1,361	176	254	196	180	195	211	254	158	218	218	218	261												
1961-62	1,364	177	208	117	196	204	219	259	166	195	207	203	190												
1962-63	1,349	198	221	194	178	200	194	255	163	231	232	221	190												
1963-64	687	82	126	132	95	101	119	184	103	113	120	118	94												
TOTAL 16,716		16,716		16,716		16,716		16,716		16,716		16,716													
Total par équipe		Canadiens		3,178		2,964		+ 411		Chicago		2,811													
(Incluant le 12 janvier 1964)		Detroit		3,867		2,509		+ 378		Boston		2,835													
Buts		Bouts		Diffé.		Toronto		2,720		3,536		+ 494													
comptes		alloués		resser		Rangiers		2,668		3,112		+ 444													
												(Moyenne par jour 444)													

A LA SECURITE COMPAGNIE D'ASSURANCES GENERALES

NEW YORK
Associate)
haut bas ferm.
66 1/4 65 1/4 65 1/2
57 1/4 56 57

43%	43%	43%
61%	61%	61%

94%	17%
94%	92%
10 1/4	18 1/4
36	23 1/2
143 1/4	141 1/2
27 1/2	27 1/2
43	42 1/2
56	56
68 1/2	68 1/2
114 1/2	112 1/2
63 1/2	62 1/2
29 1/4	30 1/4
34 1/4	33 1/4
37 1/2	37 1/2
65 1/2	64 1/2
0 3/4	34 1/4
41	41
10 1/2	10 1/2
23 1/2	23 1/2
13 1/2	14 1/2
44	43 1/4
24 1/2	24 1/2
14 1/4	14 1/4
114	111
28 1/2	28 1/2
9 1/4	9 1/4
34 1/4	34 1/4
10 1/2	10 1/2
51 1/2	51 1/2
69 1/2	69 1/2
40 1/2	40 1/2
42 1/2	40 1/2
63 1/2	63 1/2
40 1/2	40
112 1/2	114 1/4
75 1/2	75
21	20 1/2
84 1/2	83 1/2
44 1/2	43 1/4
42 1/2	42 1/2
64 1/2	64 1/2
26 1/2	26 1/2
173 1/2	172 1/2
13 1/2	13 1/2
49 1/2	48 1/2
27 1/2	28 1/2
22 1/2	22 1/2
71 1/2	70 1/2
24 1/2	24 1/2
116 1/2	116 1/2
40 1/2	39 1/2
36 1/2	36 1/2
20 1/2	20
38 1/2	38 1/2
31 1/2	31 1/2
28 1/2	28
5 1/2	5 1/2

28	34	28	Dominion Comp	3.88	4.17
38	44	38	Dominion Equity	3.50	20.87
86	87 1/2	88	Dominion Div.	3.90	3.44
39	38	39 1/2	Drevias Inc.	19.01	20.66
71	71 1/2	71	European Growth	6.88	7.44
22	22 1/2	22 1/2	Federated First Oil and Gas	4.89	5.34
36	34 1/2	34 1/2	Fonds Collectif "A"	6.72	7.30
44	44 1/2	44 1/2	Fonds Collectif "B"	5.46	5.92
85 1/2	84 1/2	85	Fonds Collectif "C"	7.01	7.61
43 1/2	43	43 1/2	Group Inc.	3.91	4.27
39	39 1/2	39 1/2	Growth Oil and Gas	1.40	1.48
39	39 1/2	39 1/2	Growth Investments	7.43	8.08
47 1/2	46 1/2	47	Investors Mutual	4.83	5.28
47 1/2	46 1/2	47	Investors Mutual	14.62	15.32
55 1/2	55 1/2	55 1/2	Mutual Accumulating	4.19	4.58
68 1/2	68 1/2	68 1/2	Mutual Income	5.72	6.25
56 1/2	56 1/2	56 1/2	Northern American Can	12.45	13.24
57	57	57	Oil Well Services	15.15	16.56
36 1/2	36 1/2	36 1/2	Prêt et Revenu (Mutuel)	6.49	7.00
33 1/2	33 1/2	33 1/2	Provident	4.17	4.57
33 1/2	32 1/2	32 1/2	Putnam Growth	6.95	9.39
36 1/2	36 1/2	36 1/2	Radisson	4.70	5.16
51 1/2	51 1/2	51 1/2	Recent	11.22	12.26
44 1/2	44 1/2	44 1/2	Research Investing	6.49	7.00
79 1/2	79 1/2	79 1/2	Savings Investment	6.49	7.00
34 1/2	34 1/2	34 1/2	1982 Excess Fund CDA	8.08	8.87
29 1/2	29 1/2	29 1/2	Ty Electronic	7.77	8.47
14 1/2	14 1/2	14 1/2	Timed Investment	6.49	7.00
17 1/2	17 1/2	17 1/2	United Accumulative	6.56	7.04
18 1/2	18 1/2	18 1/2	United	4.95	5.44

LES GRAINS

Avoine: haut bas ferm. préc.

30%	Que 1 Mt	1900	53	52	55	Minn MM	8 70
12%	St L Coluna	350	170	166	170	Minn Ont	130
39%	Silv Summit	2150	33	31	31	Mohasco	54
23%	Silv Town	3000	17	17	17	Monsant	348
26%	S Dufault	2000	10%	10%	10%	Mont Wrđ	106
64%	Spartan	2200	47	44	44	Nat Asiat	20

[illegible]

Inter P L	390	82%	82	82		
Labatt	785	19	19	19		
Laur Fin	125	14%	14%	14%	Ajax	3500 19 1
Loblaws B	2200	81%	8	8	Alpha A	200 285 28
Loblaws A	2500	7%	7%	7%	Alsof	1900 15%

[illegible]

Dumagn	2500	135	12
Dumont	8000	30	2
East Sull	600	240	27
E ventures	2400	133	13
Equity Ex	31300	15	1
Esh	500	15	

Marché à l'étranger	1-2 comme dans le cas d'Algoma
Jurés très actifs des valeurs spéculatives.	Chino à 19 cents à \$1.45. Consolidated Cigar et Advance de 19 cents à \$3 et Lorado d'un cent à \$2.12.
Dans les valeurs étrangères, United	est fort bien comportée avec une augmentation de 11 cents à \$1.61.
Falconsbridge était la valeur la plus	remarquable dans les métaux de la semaine, elle est passée de \$6.48 à \$7.12.
Hudson Bay Mining avait perdu un	moment un nouveau sommet de \$6.12.
Les aurifères ont monté régulièrement.	
Les transactions sur les pétroles de	Californie sont plutôt calmes et sporadiques.
Hudson's Bay a pris une avance	Volumes des transactions modérés.
\$452,000 actions contre 4,352,000 mer-	curees.

NEW YORK

NEW YORK (P.C.) La séance d'hier s'est déroulée irrégulière et les transactions étaient nombreuses. Il y a eu des gains et des pertes considérables.

Le marché a été l'objet de courants contraires toute la semaine. Il n'y a pas eu de tendances remarquables de cette semaine, mais il y en a qui concerne les valeurs des manufacturiers de cigares dont les cours ont baissé à la suite de l'abolition dont les cigares ont été l'objet dans le rapport officiel sur les fumées.

Général Cigar a pris 2 1/2 à 1-8 - Consolidated Cigar prenant 3 1/4 à 4/8. Bayview Cigar a pris 1-8 et D.W.G. Cigar 1 3/4.

Les autres valeurs ont reculé, celles qu'avance: \$34 contre \$31.

DIVIDENDES
(Par la Presse Canadienne)

À la suite d'un certain nombre de nouvelles nouvelles, American Motors a été l'objet d'une vague de hausse avec une baisse de 1-2 à 17-18 pour 160.60 actions.

Les fluctuations de IBM seraient dues à un projet de fractionnement d'actions.

Les valeurs canadiennes étaient minimes tant à la Bourse de New York qu'à la Bourse Américaine.

67 1/2	67 1/2	CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT D'ARTHABASKA No.: 604-F	Bureau C SOLUSSI
22 1/2	21 1/2		
11 1/2	11 1/2		
63 1/2	62 1/2		
34 1/2	34 1/2		
29	27 1/2	27 1/2	

75%	70 76%	Dans l'affaire	de la faillite	ANNU
25%	25 35%	de la faillite	de la faillite	
35%	35 45%	de la faillite	de la faillite	
45%	45 55%	de la faillite	de la faillite	
55%	55 65%	de la faillite	de la faillite	
65%	65 75%	de la faillite	de la faillite	
75%	75 85%	de la faillite	de la faillite	
85%	85 95%	de la faillite	de la faillite	
95%	95 100%	de la faillite	de la faillite	

Officiel, au Palais de Justice, en la ville d'Arthabaska, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, ce quatorzième

[illegible]

Tél.: 623-4018

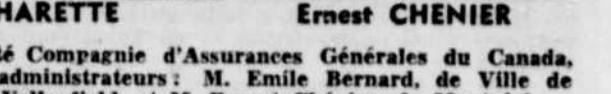
20	50%	20	50%
21	21%	21	21%
22	27%	22	27%
23	21%	23	21%
16	41%	16	41%
17	13%	17	13%
18	11%	18	11%
19	34%	19	34%
30	30%	30	30%
31	42%	31	42%
32	14%	32	14%
33	14%	33	14%
34	14%	34	14%
35	14%	35	14%
36	14%	36	14%
37	27%	37	27%
38	42%	38	42%
39	60%	39	60%
7	71%	7	71%
8	16%	8	16%
9	22%	9	22%
10	71%	10	71%
11	2%	11	2%
12	21%	12	21%
13	40%	13	40%
14	5%	14	5%
15	10%	15	10%
16	7%	16	7%
17	15%	17	15%
18	9%	18	9%
19	18%	19	18%
20	11%	20	11%
21	16%	21	16%
22	38%	22	38%
23	6%	23	6%
24	9-16	24	9-16
25	0.000.000	25	0.000.000

Qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables, est convoquée en vertu de l'article 426, paragraphe 1 de la Loi des Cités et Villes et sera tenue

l'endroit où siège le conseil municipal, soit à 3096 chemin Royal, Giffard, lundi le 2 février 1964 à 7 heures du soir, pour l'adoption ou la déprobaton du règlement numéro 374.

Fait et donné en la Cité de Giffard, ce 15 janvier 1964.

JACQUES SIMONEAU,
Greffier.



80%	80%	81%	81%	74%: 2 Feed 71%: 3 Feed 66%: Mixed
—	—	79%	79%	Feed 53.
120½	120½	120¾	120½	Orge: 1 and ½ CW 6-Row 118%: 1
—	—	118%	118¾	CW 2-Row 116%: 2 CW 2-Row 114%:
				3 CW 6-Row 116%: 3 CW 2-Row and
				1 Feed 112%: 2 Feed 110%: 3 Feed

150 1/2	157 1/2	157 1/2	150 1/2	Rapeseed: No 1 CDN 200
—	—	154 1/2	165 1/2	
206 1/2	206	206	206 1/2	
209 1/2	208 1/2	209	209 1/2	
201 1/2	201	201 1/2	201 1/2	

AVIS
est par les présentes

Le Cour Supérieur pour
Saguenay le 18 octobre
1984, a accepté sous bé-
néfice d'administration
la succession d'Hén-
ri, son vivant journalier
en justice en vertu d'un Vendition
Exposée, à 11 heures de l'avant-midi,
ce 28 janvier 1984, à 508, St-Vallier
ouest, Québec.

Les dits biens meubles et effets con-
sistant en: Automobile Buick 1957

Greffier de la Cité

DE QUEBEC

POUR FOURNITURES

diarcs de mobilisation, les mobilisationnaires devront s'adresser au bureau du chef du Service des Incendies, Hôtel de Ville.

L.-P. DESJARDINS,

**LE CONSEIL
CANADIEN DU BIEN-ETRE**

pour la
MISSION DU BIEN-ETRE SOCIAL PUBLIC

en contact avec le personnel des services privés et
auprès les organismes provinciaux et locaux de pla-
; organiser des projets (politique et programme) et
leur exécution, prendre des dispositions pour des

FORMATION — Echelles de traitement :

M. REUBEN BAETZ,
Directeur général, Conseil canadien du Bien-Etre,
35, avenue Parkdale, OTTAWA 3, Ontario.

BM DEMANDE

POUR LES VENTES

des Machines à Ecrire Electriques. Les candidats posséder une formation universitaire et être S.

rs complet de perfectionnement est donné.

M. P. E. Chamberland,

Enquête sur la fiscalité

L'industrie de la bière serait trop taxée?

OTTAWA (PC) — L'Association des brasseries du Canada, dans un rapport soumis à la Commission royale d'enquête sur la taxation se plaint que l'industrie canadienne de la bière est accablée par une taxation excessive. Les brasseurs, ajoutant dans leur grief, que l'industrie de la bière au Canada ne peut progresser au même rythme que les autres segments de l'économie canadienne, parce qu'elle est surtaxée.

Le prix exorbitant de la bière, comparativement aux autres boissons alcooliques, a empêché cette industrie de progresser au même échelon que d'autres et la taxation en est la cause principale.

Dans un mémoire, l'Asso-

ciation fait remarquer que la consommation de la bière de 1952 à 1961, n'a connu qu'une hausse de 2,6 pour cent par capita. Au cours de cette période, les dépenses du consommateur pour la bière ont augmenté de 34,4 pour cent alors qu'elles augmentaient de 61,5 pour cent sur les autres boissons alcooliques et de 65,6 pour cent en général.

L'Association a également révélé que le prix de la bière pourrait être réduit de 25 cents si ce produit était traité de façon normale et n'était pas sujet à des taxes spéciales.

Selon le bureau de la statistique à Ottawa, l'industrie de la bière au Canada, représente 1,436 pour cent de l'industrie nationale. Cependant, les taxes payées par les brasseries en 1961-62 représentaient 8 pour cent du total de taxes de vente et d'assises perçues par le gouvernement.

Autrement dit, l'industrie de la bière paie une taxe six fois plus élevée proportionnellement à sa production industrielle.

Dans son rapport, l'Association ajoute que les brasseries ont eu des difficultés avec l'administration de la taxe de vente fédérale applicable sur le prix de vente des distributeurs.

Ces difficultés sont encourues parce que les brasseries vendent leur produit aux consommateurs à différents stades, durant la production, de sorte qu'il est impossible d'établir une taxe de base.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incidences dans la province de Québec chaque année.

Le "Underwriters Association" déclare que ces services sont d'intérêt public et devraient être supportés financièrement par les revenus ordinaires de la province et des municipalités intéressées.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter à la statistique.

Les personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.

La charte de Montréal confère le droit de la cité d'imposer les compagnies d'assurance pour une somme allant jusqu'à trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies de Montréal.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter à la statistique.

Les personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.

La charte de Montréal confère le droit de la cité d'imposer les compagnies d'assurance pour une somme allant jusqu'à trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies de Montréal.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter à la statistique.

Les personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.

La charte de Montréal confère le droit de la cité d'imposer les compagnies d'assurance pour une somme allant jusqu'à trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies de Montréal.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter à la statistique.

Les personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.

La charte de Montréal confère le droit de la cité d'imposer les compagnies d'assurance pour une somme allant jusqu'à trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies de Montréal.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter à la statistique.

Les personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.

La charte de Montréal confère le droit de la cité d'imposer les compagnies d'assurance pour une somme allant jusqu'à trois quarts des sommes payées aux commissaires, secrétaires et détectives de la Commission des incendies de Montréal.

Le fardeau de ces taxes a été jusqu'à maintenant réparti de façon inéquitable, d'ajouter à la statistique.

Les personnes assurées payent pour des services communautaires, alors que des personnes sans assurances ne payent rien tout en bénéficiant des mêmes services.

Le mémoire estime à \$40,000,000 par année les dégâts causés par des incendies dans la province de Québec chaque année.



• NOUVEAU DIRECTEUR D'AIR FRANCE AU CANADA — M. Michel Poirault

vient d'être nommé Représentant au Canada de la société Air France. La nouvelle a été annoncée par M. Henri G. Marescot, Représentant Général pour la Division de l'Amérique du Nord, de l'Amérique Centrale et des Caraïbes. La nomination entrera en vigueur le 1er février, alors que M. Poirault succédera à M. Jean Ponsot, l'actuel Représentant au Canada, qui a été promu à la Direction Commerciale d'Air France à Paris. M. Poirault est au service d'Air France depuis 1953. Après des stages d'entraînement dans divers services, il fut envoyé en mission à Brazzaville. En 1956, il fut nommé Représentant local à Téhéran, basé à Fort Lamy. En 1958, il passa au cabinet du ministre des Travaux publics et du Transport à titre de conseiller technique pour l'aviation civile. Depuis 1961, M. Poirault était Chef de district d'Air France à San Francisco. Le nouveau directeur d'Air France n'est pas un nouveau venu au Canada. En effet, il a déjà passé un an à Montréal alors qu'il était au service de la Banque de l'Union Européenne. Durant la Deuxième Guerre Mondiale, M. Poirault faisait partie de la Résistance française. Il passa en 1944 à la Division du Général Leclerc et fut décoré de la Croix de Guerre avec palmes. M. Poirault est licencié en Lettres de la Sorbonne, licencié en Droit de l'Université de Paris et Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques. Il a aussi fait des études spécialisées à l'Université de San Francisco. M. et Mme Poirault ont cinq enfants: trois garçons et deux filles.

Les expéditions de fil d'acier ordinaire, rond et sans enduit, ont diminué en octobre dernier sur un an plus tôt (12,466 tonnes contre 12,901), tandis que celles de fil d'acier soudé ou tressé (non de câblage) se sont accrues de 4,784 à 5,638 tonnes, celles de câbles d'acier, de 2,084 à 2,456 tonnes, et celles de clous de fer et d'acier, de 6,821 à 7,434 tonnes. Voici les expéditions de janvier-octobre: fils d'acier, 115,213 tonnes (107,068 un an plus tôt); treillis métalliques, 47,832 (48,147); câbles, 22,127 (19,579); et clous, 71,292 (65,330).

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

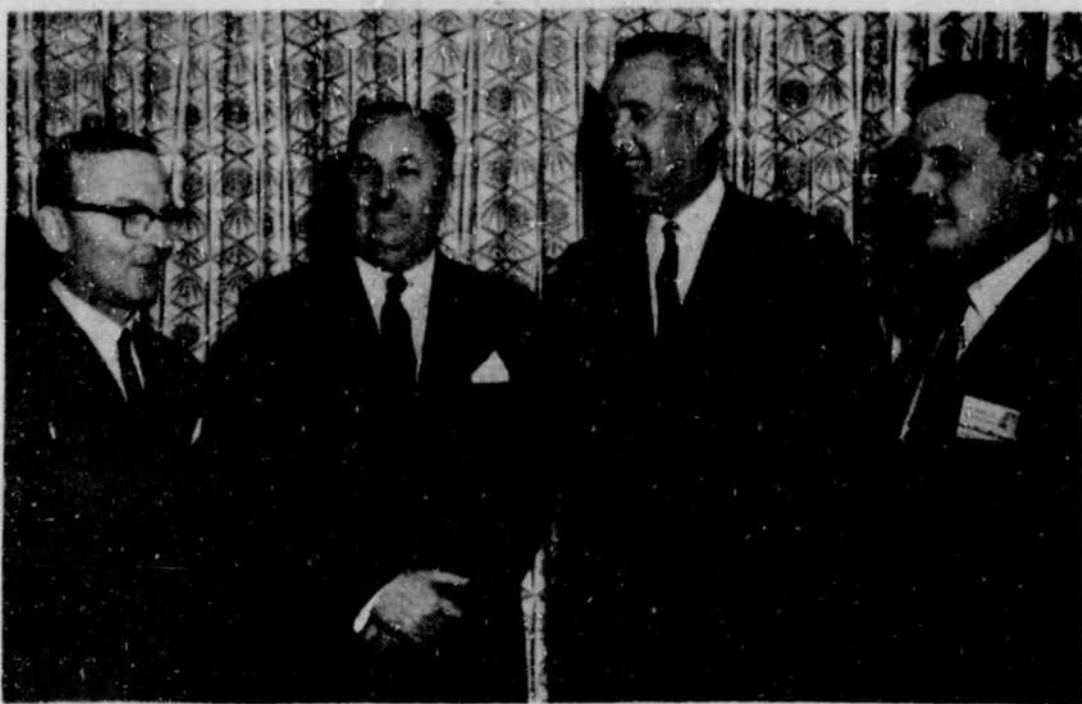
Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,372.

Les ventes de gaz naturel en octobre 1963 ont atteint 31,192,722 M. pi. cu., soit 3,7 pour cent de plus que les 30,090,365 d'un an plus tôt; celles de janvier-octobre ont atteint 364,205,141 M. pi. cu., augmentation de 7,6 p. 100 sur les 338,578,225 d'un an auparavant. La valeur de ces ventes s'est accrue de 3,3 p. 100 durant le mois (\$17,839,500 contre \$17,268,600) et de 11,5 p. 100 durant les 10 mois (\$228,248,800 contre \$204,756,800). Le nombre de clients à la fin d'octobre avait augmenté de 6,2 p. 100, soit de 1,330,895 à 1,413,37

?? ? RANCE® ?? ?

À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SUITE DE LA PAGE 2, VOIR PAGE 18



● CHAMBRE DE COMMERCE DE STE-FOY. — Cette photo a été prise lors d'un dîner-causerie organisé par la Chambre de Commerce de Ste-Foy, au motel Carillon. Le conférencier invité à cette occasion était M. Denis F. Kindellam, gérant des ventes pour la compagnie Imperial Oil Ltd. De gauche à droite: M. Robert Després, gérant de la Société de fiducie; M. Denis F. Kindellam, conférencier invité; M. Réal Gagnon, président de la Chambre de Commerce, ainsi que M. Yves Trahan, de Barré Auto Ltée.

FAITE-LE
DES
MAINTENANT



ACHETEZ
DES
MAINTENANT

ET PARTICIPEZ AU...

GROS LOT "PAPA BRICOLEUR"

CHACUN
\$500
D'ACHATS
BOIS OU QUINCAILLERIE
CHEZ
LOUIS CANAC-MARQUIS
VOUS DONNE UNE
CHANCE DE GAGNER

\$500.

EN CADEAUX!

ATTRIBUTION LE 21 MARS A 11 H. A.M.

Conditions du concours :

- Tout achat effectué entre le 1er janvier et le 12 mars 1964 donne droit au tirage du gros lot. (5 prix de \$100. en marchandises). Nous donnerons une chance pour chaque \$50.00 d'achats, sur présentation des factures à notre bureau.
- Le tirage se fera publiquement le 21 mars 1964 à 11 heures, A.M., à notre bureau, et le nom du gagnant sera publié dans ce journal.
- Si vous projetez certains travaux de réparation, rénovation, peinture d'intérieur, finition de sous-sol, etc., pourquoi ne pas les faire exécuter pendant l'hiver alors que des menuisiers hautement qualifiés sont prêts à vous servir. De cette façon, vous pourrez participer à l'attribution du gros lot.

Contenu du gros lot :

- Outil Porter Cable.
- Arborite.
- Marvelite.
- Panneaux décoratifs Weldwood.
- Sheetrock.
- Peinture Benjamin Moore.
- Tuiles à planchers Building Product.
- Planches murales Building Product.

LOUIS
CANAC
MARQUIS
L.T.E.E.

25 RUE MARIE-DE-L'INCARNATION QUEBEC. TEL.: 683-3627

Un grand nom qui en dit long, en matériaux de construction

Stations de service d'un nouveau genre bientôt ?

(Par Serge GAGNON)

"Il est possible que le nombre des stations de service diminue et que surgissent des stations d'un type nouveau".

C'est ce qu'a déclaré M. Denis F. Kindellam, gérant des ventes à la compagnie Imperial Oil Ltd. lors d'une conférence qu'il prononçait hier, devant les membres de la Chambre de Commerce de Ste-Foy.

Selon le conférencier, un grand nombre de stations de service qui pouvaient constituer un placement profitable il y a quelques années, ne sont plus rentables en raison de l'évolution du marché ainsi que de l'évolution de la circulation, et sont appelées à disparaître peu à peu.

M. Kindellam est d'avis que la création d'établissements variés est à prévoir puisque les gens désirent être servis de façons diverses. "Lorsqu'il s'en retourne chez lui aux heures de pointe, l'automobiliste est surtout intéressé à ce qu'on lui débite de l'essence et de l'huile à moteur rapidement et efficacement, a-t-il affirmé." "En d'autres circonstances, il tient à pouvoir se procurer des marchandises diverses, des fournitures de jardin aux articles de sport, pendant que le pompiste fait le plein. En d'autres occasions, il exige le service bien personnel et les moyens d'entretien mécanique que lui offre la station de service de son voisinage", dit-il.

M. Kindellam a ensuite affirmé qu'on voit s'établir des bars à essence aux multiples ilots de pompes.

"Ces stations de service sont peu dispendieuses et possèdent l'espace voulu pour vendre diverses marchandises", a-t-il déclaré.

Selon M. Kindellam, des facteurs tels que l'accroissement de la population, l'exode rural ainsi que le nombre croissant d'automobiles au Canada, ont apporté des changements, ont suscité des besoins que les autorités gouvernementales doivent considérer de plus en plus. En effet, dit-il, la population réclame plus de routes, d'écoles et autres services à la fois meilleurs et plus nombreux. Or pour nous, du commerce de détail, ces facteurs ont donné naissance à un consommateur nouveau genre et ont provoqué une révolution sur le marché.

"Le consommateur se déplace davantage pour son travail et ses achats, expliquait M. Kindellam. Il compte toujours plus sur sa voiture et exige de plus en plus que tous ses achats soient effectués à un même endroit.

"Les changements qui se manifestent à la station de service sont l'aboutissement de facteurs que personne en particulier n'a créés ni ne peut modifier. Les changements ont commencé le jour où se sont amorcés l'augmentation de la population et l'exode rural. Ils ont débuté le jour même où un habitant de quelque village a ignoré l'épicerie locale pour se véhiculer au supermarché de la ville voisine", a-t-il conclu.

Québec est en difficultés financières

Quelle est alors la situation de la Cité de Ste-Foy ?

(Par Jacques DeROME)

"Alors que la ville de Québec se considère en difficultés financières, que doit-on penser de celle de Ste-Foy?", a déclaré hier soir, le Dr Samuel Bouchard, candidat à la mairie de Ste-Foy.

Le Dr S. Bouchard qui participait hier soir à une assemblée publique à la salle paroissiale de Notre-Dame de Foy, a déclaré en présentant son programme "d'orientation nouvelle de l'administration" que lorsque Québec dont la population serait de 225,000 habitants, a une dette de \$40 millions, soit \$800 par famille ou \$179 par capita, la Cité de Ste-Foy bat tous les records puisqu'elle place sur les épaules de 40,000 personnes une dette de \$20 millions, soit \$500 par tête ou \$2,000 par famille.

Le programme apporté par le Dr Sam. Bouchard souligne qu'une orientation nouvelle de l'administration pourrait améliorer les services de la Cité de Ste-Foy en favorisant le développement de la ville sur une base profitable. "Il n'est pas question de se priver mais d'avoir plus, surtout d'avoir pour notre argent", déclare le Dr Bouchard.

"Il faut se libérer du spectre de la faillite, conséquence d'une administration qui a démontré ne pas posséder le sens du succès en affaires, soit l'efficacité et l'économie", dit-il.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

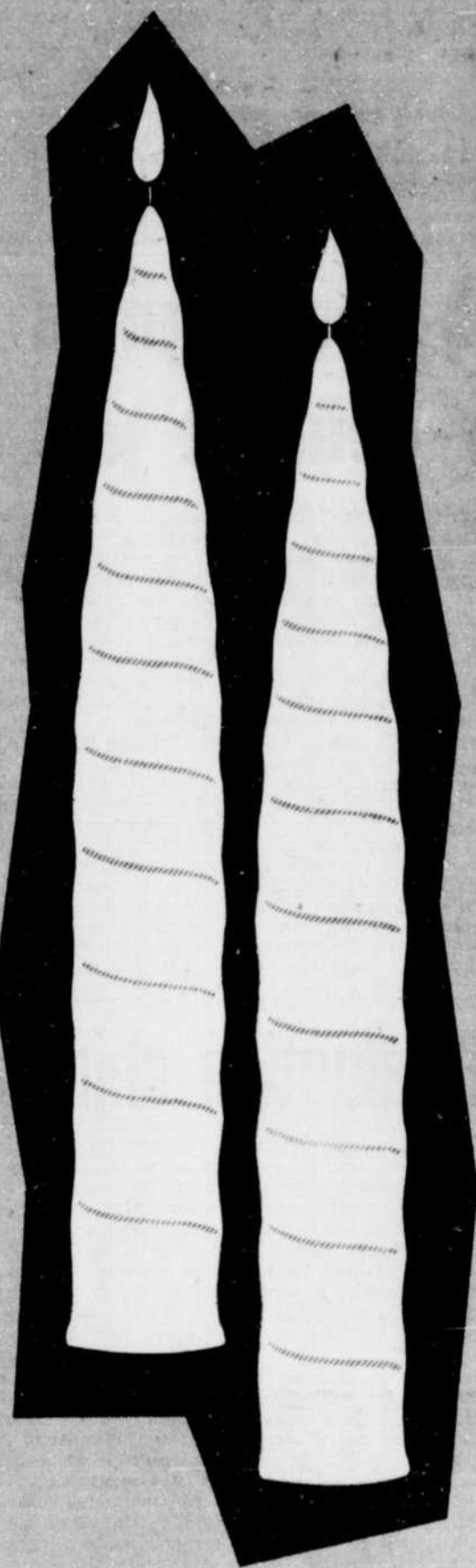
Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

Plusieurs membres du conseil de ville de Québec ont rendu visite hier au Club Kiwanis Québec. S. H. le maire de la Vieille Capitale, M. Wilfrid Hamel, était accompagné des échevins Méderie Robichaud, Isidore Deschênes, Emile Robitaille, Paul Mecteau, David Burns, Gilles Lamontagne et M. Letarte. C'est le président du Kiwanis Québec, M. Camille Lacroix qui leur a souhaité la bienvenue.

\$26,150.00

EN ARGENT...



1er PRIX: \$10,000

2e PRIX	\$3,000
3e PRIX	1,000
4e PRIX	600
5e PRIX	300
50 PRIX DE	150
50 PRIX DE	75



La seule condition pour participer à ce fabuleux tirage est de vous procurer au moins 2 bougies du carnaval. Lorsque notre représentant officiel se présentera chez-vous, vous êtes requis de bien vérifier si l'emballage est scellé. Les personnes qui détiendront des BOUGIES CHANCEUSES devront se présenter au poste de télévision pour 11:30 PM, samedi soir. Si vous voyez que l'heure avance et qu'on ne vous a pas encore visité ou si vous désirez vous procurer des bougies additionnelles, vous êtes priés de signaler:

529-6561

SAMEDI SOIR

bougies du CARNIVAL



(Par Robert Giroux)

Les comparaisons se suivent mais ne se ressemblent pas, les décisions des magistrats s'adaptent aux causes qu'on leur présente et aux circonstances plus ou moins incriminantes ou plus ou moins atténuantes.

Le premier prévenu à comparaître devant le juge Paul Roy montra des signes évidents de grande joie lorsque celui-ci rendit sa sentence. L'adolescent d'une vingtaine d'années était écroué depuis les mois d'août pour possession illégale d'une arme à feu et tentative de vol avec effraction chez Maurice Rousseau Cl Lée, magasin d'accessoires d'automobiles.

"Je vous condamne au temps fait et tacher de profiter de la chance qu'on vous donne", dit le magistrat. La figure resplendissante du jeune homme montrait éloquentement qu'il n'avait plus envie de recommencer. Il remercia le magistrat remarquant qu'une position l'attendait et que sa libération lui permettait d'obtenir son emploi sur un bateau qui doit partir de Québec, ces jours-ci.

Pas admis à cautionnement

Il écope 6 mois

Il est assez inusité que l'auteur d'un vol à l'étalage, en l'occurrence celui d'un gilet de \$32, se voie refuser cautionnement. C'est ce qui est arrivé à un jeune homme d'une vingtaine d'années, hier. Le délit avait été commis le 15 janvier, chez Simpsons Sears.

Non coupable, plaida l'accusé. Le juge: "Avez-vous déjà été condamné?" — "Oui." — "Combien de fois?" — "Deux fois".

La feuille de route se révéla plus imposante que ne laissait voir l'accusé, montrant divers crimes tels que vol d'auto, conduite sans licence, assaut simple, vol, vol avec violence (7 mois et 21 jours de prison), vol (3 mois).

L'inculpé se vit refuser tout cautionnement. On procédera dans sa cause le 6 février.

Les deux adolescents étaient accusés du vol d'une automobile de \$400, le 15 janvier. S'ils s'étaient entendus pour commettre cette offense, ils ne le firent pas pour leur plaidoyer, l'un s'avouant coupable et l'autre plaissant non coupable.

Par Jean-Claude PICARD

"Avant de parler à qui que ce soit du mystère de Pâques, il faut prendre le temps de bien saisir que nous sommes déjà ressuscités par le baptême. Il ne peut être question que d'une bonne nouvelle. Mais quelle est l'attitude du troupeau, dont nous sommes tous membres, devant ce message? Croisons-nous vraiment à cette Bonne Nouvelle? Notre attitude à ce que nous croyons être encore "notre spécialité" ne nous empêche-t-elle pas d'aller à l'encontre de Dieu présent dans chacun des hommes? ... et c'est le silence! Le primat de l'Eglise canadienne vient de parler à près de 125 prédicateurs de la province. C'était hier à la Maison Montmorency.

Quelques minutes plus tôt, Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive, venait d'inviter l'auditoire à faire des additions! l'action isolée — si elle a sa valeur lorsque vécue dans un esprit oecuménique — doit vite être porteuse de bons fruits et cela auprès de notre plus proche voisin.

L'Eglise est pour la décentralisation (le concile doit quitter Rome!) ... étant tous membres de l'Eglise nous nous devons d'être cohérents et sincères avec nous-mêmes et accepter de changer. Nous sentons aujourd'hui — surtout depuis le concile — que nous avons beaucoup à apprendre en écoutant notre plus proche voisin. C'est l'enseignement pratique que j'ai tiré de cette session d'étude. Voir Dieu en moi, dans mon prochain, et l'écouter car il a toujours quelque chose à me dire... C'est une expérience merveilleuse que je viens de vivre avec vous, et Dieu, par vous tous que j'ai écoutés, m'a donné la réponse à mon attente. J'avais quelque timidité à venir, mais je repars dans la joie. Tels sont les témoignages de Mgr Couturier qui ont frappé hier tous les prédicateurs.

LES CONFÉRENCIERS
Les conférenciers de la journée ont invité leur auditoire à sentir les nouvelles dimensions

de la morale chrétienne en fonction d'une nouvelle pédagogie de l'amour, d'une vision philosophique de la morale et d'un sens nouveau du dimanche. Ainsi se sont succédés le R. P. Olivier Drolet, o.f.m., et professeur de catéchèse, le R. P. Louis-B. Geiger, o.p., et professeur de philosophie, et le R. P. Georges Briand, f. ch., et curé à Montréal.

Le premier a insisté sur le fait que les saints sont contagieux, qu'ils ne parlent pas de la loi, mais la vivent. La B.A. du petit scout que l'on a tort de ridiculiser est faite tout naturellement. Il n'a pas besoin d'avoir la bible sous le bras pour l'accomplir. La grâce du baptême agit en lui tout naturellement... et c'est en vivant ces B.A. que nous sommes des saints. Les saints d'aujourd'hui a-t-il dit plaisent à Dieu comme ceux d'hier... c'est nous qui faisons les distinctions. Nous ne comprenons pas la B.A. du petit scout.

Le R. P. Geiger de son côté en bon philosophe a fait comprendre à son auditoire qu'il ne faut pas s'arrêter sur la lettre des mots, mais gagner graduellement à en saisir l'esprit. Les mots sont là, mais leur sens évolue continuellement en fonction de la vie elle-même et des conceptions de l'homme. Ainsi sur le nom "Ford", par exemple, l'homme est limité à penser voiture ou M. Ford, mais la voiture et M. Ford ont une vie qui est en évolution et c'est sur celles-ci qu'il est intéressant de s'arrêter...

Le R. P. Briand, qui était le dernier à prendre la parole, a essentiellement transmis à son auditoire un authentique message d'amour en livrant avec beaucoup de simplicité son propre témoignage. Pâques c'est la joie, a-t-il en substance... Il ne peut être question de tristesse. Il est temps que l'on se rende compte que l'Esprit Saint agit dans tous les hommes. Nous sommes trop pessimistes dans notre vie et c'est grave... car cela c'est de l'athéisme! Je ne

peux pas concevoir cela d'un baptême. Il a souhaité enfin que "l'Église" de notre milieu soit moins du monde et plus au monde! Ce qui veut dire un retour à la vie et la mise en marche d'un plus grand nombre de B.A. tout en soulignant à

chacun les progrès qu'il a fait depuis son baptême. Deviens ce que tu es, de dire en terminant le R. P. Bélanger.

Dieu trouvera toujours le moyen de me dire ce qu'il veut que je sache... si j'écoute avant de parler!

Un projet résidentiel de \$3,000,000 à Sainte-Foy

(Par Gérard Langlois)

Une réception qui a groupé des représentants de la finance, de la construction et de la presse, à l'édifice de La Laurentienne, hier soir, a marqué le lancement du plus important projet résidentiel jamais érigé dans la région de Québec.

Il s'agit en effet de la construction à Sainte-Foy d'une dizaine d'immeubles à l'architecture sobre et originale, comprenant 240 logements d'une pièce et demie à six pièces chacun.

Ce groupe résidentiel qui portera le nom de "Jardins des Seigneurs", est déjà en voie d'érection dans un secteur boisé près du rond-point du Pont de Québec.

Le projet, inspiré apparemment d'immeubles du même genre dans les pays scandinaves, est une innovation non seulement à Québec, mais aussi au Canada.

En plus de jouir d'un emplacement exceptionnel, près des écoles, des centres d'achats et des principales voies de communications de Québec, les "Jardins des Seigneurs" jouiront d'une parfaite intimité et seront équipés de tout le confort possible. De plus, ce sera la première fois qu'un ensemble résidentiel offrira tous les services communautaires désirables, y compris ceux auxquels nous ne sommes pas encore habitués comme les garderies d'enfants, les écoles maternelles, une piscine commune, du stationnement intérieur et extérieur pourvu de chauffe-moteur, etc.

Il y aura en outre des salles de jeux, de couture, de réception, une buanderie automatique communautaire, un service d'infirmerie et un service de bricolage et de réparations à la disposition de tous les locataires. Le projet n'entre pas dans la catégorie de luxe, mais les pro-

jets ont conçu un centre domiciliaire de premier ordre offrant des services de grand luxe pour un loyer ordinaire.

Cet objectif, comme on l'a souligné hier soir, a pu être atteint grâce à des techniques de construction soigneusement étudiées, à une planification soignée et aux efforts réunis de la ville de Sainte-Foy, des architectes Gauthier et Guité, de la Société Centrale d'Hypothèque et de Lancement au constructeur Rolland Couillard ainsi qu'au Montréal Trust qui finance ce projet gigantesque entrepris de trois millions de dollars.

Les travaux de construction ont débuté il y a quelques semaines. La moitié des immeubles, soit 120 logements, seront terminés pour le 1er mai. Tout le groupe résidentiel des "Jardins des Seigneurs" doit être terminé pour le 1er mai 1965.

Parlant à l'occasion du lancement de ce projet d'habitations, le plus considérable jamais réalisé dans la ville de Sainte-Foy, S.H. le maire Noël Carter de cette localité, a déclaré que c'était là une preuve du "crédit" dont jouit Sainte-Foy, du climat excellent qui y règne pour les projets d'envie et de la confiance qu'ont les constructeurs dans une ville où on a vu

s'ériger l'an dernier des projets pour 40 millions de dollars. M. Rolland Couillard, constructeur du nouveau centre résidentiel, a souligné qu'en entreprenant ce projet, on a songé d'abord aux enfants puis à tous les problèmes d'habitations.

M. Roger Choquette, président de la SCHL à Québec et M. Denis Poulin, gérant des hypothèques au Montréal Trust, ont aussi adressé la parole. M. André Landry, adjoint au sous-ministre du Bien-Etre social et de la Famille, était également présent à la réception qui a réuni de nombreuses personnalités du monde des affaires de Québec.



● INNOVATION A QUEBEC. — Un important centre résidentiel sera construit à Sainte-Foy au coût de \$3,000,000. Ce centre groupera 240 logements munis de tous les services désirables, depuis la piscine communautaire jusqu'aux garderies d'enfants et à l'infirmerie. Sur la photo, on reconnaît de gauche à droite, l'architecte Gilles Guité; M. Denis Poulin, du Montréal Trust; M. Rolland Couillard, constructeur du projet des "Jardins des Seigneurs"; S. H. le maire Noël Carter, de Sainte-Foy; M. André Landry, du ministère du Bien-Etre social et de la Famille; M. Roger Choquette, de la SCHL; et M. Paul Gauthier, architecte.

(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Il faut convoquer une constituante

En 1867, il n'y a pas eu de pacte entre deux nations

—M. Jean-Marc Léger

(par Maurice GIROUX)

M. Jean-Marc Léger, éditeur du journal "Le Devoir", a qualifié de "mensonge" et de "légende" la thèse voulant qu'en 1867 il y ait eu un pacte entre deux nations au Canada. "Je suis d'accord avec les juristes anglophones, a dit M. Léger, lorsqu'ils affirment que l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique n'a pas donné naissance à un pays bi-national et bilingue. Et ce mensonge d'un pacte entre les deux nations a créé une situation équivoque chez les Canadiens français.

Invité par le Comité d'Action nationale universitaire à prononcer une conférence sur le sujet "Un peuple en quête d'une patrie", M. Léger a réclamé la tenue d'une conférence constitutionnelle pour procéder à une refonte en profondeur de la constitution canadienne.

Et cette réforme, elle doit donner au minimum la pleine souveraineté interne aux Canadiens français du Québec. Le "demi-Etat" du Québec n'est plus tolérable. L'expression "Etat du Québec" est plus un vœu qu'une réalité avec le

système constitutionnel qui prévaut à l'heure actuelle.

Une procédure

Pour l'éditorialiste du "Devoir", le plus urgent est de trouver une formule, une procédure, qui permettrait aux Canadiens français d'obtenir cette pleine souveraineté interne, mais une formule qui diviserait le moins possible les Canadiens français tout en amenant un progrès satisfaisant d'ici trois ou quatre ans au plus tard.

Si cette procédure était trouvée, ce serait une étape essentielle, un progrès énorme, un pas en avant, qui procurerait des satisfactions fondamentales. Le conférencier a par ailleurs fixé les trois objectifs prioritaires du Québec: 1—la reconnaissance de l'existence des deux nations canadiennes; 2—la reconnaissance d'une nouvelle et libre association de ces deux nations; 3—la reconnaissance d'une pleine autonomie interne. Sans cette autonomie interne, il ne peut y avoir d'Etat national, a poursuivi M. Léger, qui a montré son accord avec les déclarations récentes de M.

René Lévesque, voulant par là indiquer ce que pouvait vouloir signifier les propos du ministre des Richesses naturelles.

Un grand service

M. Jean-Marc Léger a porté un certain nombre d'autres jugements sur l'actualité politique: —les indépendantistes ont rendu un grand service au Québec en accélérant la prise de conscience des Canadiens français; —il existe un commun dénominateur à toutes les tendances du nationalisme québécois: c'est la recherche d'une patrie, c'est-à-dire d'une patrie qui soit maître de son destin et qui possède un Etat fortement structuré; —dans les autres pays, qui dit nationaliste dit recherche de la souveraineté nationale; chez nous, il y a des nationalistes qui sont contre cette souveraineté; —la nation canadienne-française est une nation dépendante qui oscille entre deux pôles: la résignation et le désir d'émancipation; —le "demi-fédéralisme" sous lequel nous vivons présentement est une injustice à la

fois pour la majorité, qui voit sa route vers l'unité semée d'obstacles, et à la fois pour la minorité qui est brimée dans sa volonté d'émancipation.

Orsainville a un nouveau chef de police et de pompier

Le Conseil de ville de la municipalité d'Orsainville a décidé de procéder à la nomination d'un nouveau chef de police qui cumulera simultanément cette fonction ainsi que celle de chef des pompiers. Il s'agit de M. Raymond Dumas, résident au 615, boulevard Charest-ouest, à Québec.

M. Dumas sera assermenté le 20 janvier prochain et entrera en fonction le 25. (S. G.)

La médecine d'Etat est nécessaire

(Par Jean Martel)
La médecine d'Etat est nécessaire, parce qu'elle assure une meilleure distribution des soins médicaux à tous.

C'est cette constatation que fait, hier, Sir Arthur Porritt, du Collège royal des Chirugiens d'Angleterre. Le Dr Porritt a été délégué par son Collège au trente-troisième congrès du Collège Royal des Médecins et Chirugiens du Canada, qui se tient actuellement au Château Frontenac.

Le Dr Porritt, qui s'adressait aux journalistes, a déclaré que la médecine d'Etat donne de meilleurs soins, et ce à un plus grand nombre de personnes. Bien qu'il ait admis la nécessité d'un système médical gouvernemental, il a reconnu qu'en Angleterre, il fonctionne mal; mais, a-t-il ajouté, il s'améliore.

Le Dr Porritt a fait remarquer que la médecine d'Etat introduit une tierce partie ou un intermédiaire entre le patient et le médecin. Il s'agit de l'Etat ou du gouvernement.

Le délégué du Collège Royal anglais connaît bien ce sujet puisqu'il a participé à une enquête sur la pratique médicale. Le ministère de la Santé d'Angleterre est celui qui, après la Défense, a le budget le plus considérable.

COMBATTRE LA TUBERCULOSE

ACHETEZ DES TIMBRES DE NOEL

C'EST PROTÉGER SA FAMILLE

S.V.P. ADRESSEZ VOTRE SOUSCRIPTION AU

COMITE DU TIMBRE DE NOEL

261 ouest, rue St-Vallier, Qué. 8 — Tél. : 529-4121

Coutroisie de ALPH. LAFLEUR LTEE, bouchers

350, 5e Rue, Limoilou, Qué.

Au Québec, la Kébec...



une nouvelle bière douce... ...à la saveur unique

Avant d'être appelée Kébec et d'être lancée sur le marché, la nouvelle bière douce Kébec a été soumise à plus de mille sondages (strictement anonymes) auprès des consommateurs du Québec. Ces dégustateurs, choisis dans le grand public, ont accordé à la Kébec un vote majoritaire des plus importants: c'est la bière à la saveur unique, au goût du Québec moderne.

COMMANDEZ VOTRE KÉBEC AUJOURD'HUI MÊME!



ciné BULLETIN

Voir "Appréciation morale des films", chaque samedi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière Saint-Charles.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures. Elles ont une valeur pour le film auquel s'applique. Il va sans dire qu'elles ne peuvent évaluer le reste du programme ni les réalisateurs.

AA — ADULTES et ADULESCENTS. Films qui présentent des scènes de violence ou de sexe, mais qui ne dépassent pas les limites de la bienséance.

A — ADULTES. Films qui ne conviennent qu'aux gens formés ou qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, mais qui ne dépassent pas les limites de la bienséance.

AR — ADULTES. Films qui ne conviennent qu'aux gens formés ou qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, mais qui ne dépassent pas les limites de la bienséance.

D — A DÉCONSEILLER. Films dangereux pour tous ne peuvent que nuire à la majorité des adultes, porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la jeunesse.

P — A PROSCRIRE. Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

CAPITOL. — L'Opérateur: Naughty Marietta à 2.15 et 8.15. Vendredi (P) à 2.15, 8.15, 8.40. Les combats de la nuit (A) à 3.30, 9.30. Les combats de la nuit (A) à 3.30, 9.30.

CARTIER. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

CINEC. — Cœur de Cordura (A) à 1.30, 5.00, 9.17 h. Les combats de la nuit (A) à 3.30, 9.30. Les combats de la nuit (A) à 3.30, 9.30.

CINE-ART D'ART. — Jules et Jim (D) à 6.30, 8.30, 11.00 le samedi seulement.

CINE-CLUB INTERNATIONAL. — Fleurs croisées (D) à 8.30 et Le coup du berger (D).

CLASSIC. — La dernière attaque (AR) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

EMPIRE. — La fille aux yeux d'or (sur semaine à 2.30, 9.05). D'après les romans de 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sur semaine à 2.00 et 8.30.

EXPERIAL. — La fille aux yeux d'or (sur semaine à 2.30, 9.05). D'après les romans de 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00 sur semaine à 2.00 et 8.30.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

LAURET. — Jealousies (P) à 8.30, 9.55. Nouvelles (P) à 8.30, 9.55.

Pour la 2e fois en 25 ans une exposition d'art canadien à la Tate Gallery

L'exposition d'art canadien qui débutera le 5 février à la Tate Gallery de Londres sera la deuxième du genre tenue en vingt-cinq ans en cet important musée d'art moderne. Organisée par la National Gallery, cette exposition donnera un aperçu de l'évolution la plus marquante de la peinture canadienne au cours du dernier quart de siècle.

Dans le texte de présentation du catalogue, le Directeur de la Galerie nationale du Canada, monsieur Charles Comfort, s'exprime en ces termes: "Cette deuxième exposition d'art canadien à la Tate Gallery est d'un caractère très différent de la première qui eut lieu en 1938. La Galerie nationale du Canada avait alors envoyé une collection électorale de peintures, de sculptures, d'objets d'art indigène et d'œuvres d'art remontant au début de la colonie française au Québec. Fait intéressant à noter, fait étonnant, c'est que le directeur de la Tate Gallery, sir John Rothenstein, qui est venu au Canada assez fréquemment au cours des dernières années. Connaissant l'évolution de la culture dans notre pays, il a pu nous donner les conseils les plus utiles.

L'exposition comprend cent trois toiles canadiennes provenant d'importantes collections publiques et particulières, dont les deux prêtées par Sa Majesté, œuvres de Goodridge Roberts et de Jean-Paul Lemieux. A la demande de la Tate Gallery, le Conseil d'administration de la Galerie nationale du Canada a approuvé le choix de deux artistes parmi les plus importants qui se sont affirmés depuis 1938: Goodridge Roberts (Montréal), Jean-Paul Lemieux (Québec), Jean-Paul Borduas et Alfred Pellan (Montréal), Jack Shadbolt (Vancouver), Alex Colville (Sackville), Jean-Paul Riopelle (domicilié à Paris), Jean McEwan (Montréal), Harold Bloor (Regina) et Graham Coughtry (Toronto).

Chaque artiste sera représenté par près d'une douzaine de ses œuvres. Le spectateur londonien aura donc devant les yeux onze expositions qui lui permettront de mieux juger le travail de chacun, que s'il s'agissait d'une grande exposition groupant un grand nombre d'artistes qui ne représentaient qu'une ou deux œuvres chacun, comme celle de 1938, d'ailleurs. Cette dernière réunissait des œuvres d'art indigène et des œuvres d'art exécutées au Québec sous le régime français, ainsi que des œuvres de nombreux peintres et sculpteurs canadiens.

Il parle de la vigueur des toiles de Jack Shadbolt, du coloris et du mouvement dans les dernières huiles de Harold Bloor et de la blancheur et de la discrétion qui caractérisent le langage du peintre des prairies, Ronald Bloor. Jean-Paul Lemieux et Alex Colville restent, selon monsieur Hubbard, fidèles à la tradition, au folklore et au réalisme.

L'exposition Canadian Painting 1938-1963 se prépare depuis le début de 1963, époque où les autorités de la Galerie nationale et le directeur de la Tate Gallery, sir John Rothenstein, commencent à en régler les détails.

La dernière exposition d'art canadien envoyée en Angleterre a été la Cinquième biennale de la peinture canadienne qui s'est tenue au Commonwealth Institute l'été dernier.

M. André Sénéchal, président du club des Francs-Québec

Les membres du club des Francs-Québec ont procédé à la présentation de leur nouveau bureau de direction.

M. André Sénéchal, huissier de la Cour Supérieure, le nouveau président élu remplace à ce poste M. Jean-Arthur Lorange, pharmacien, président sortant, trésorier, J.-B. Parent, bibliothécaire, secrétaire-archiviste.

La direction du club compte aussi des comités dont font partie plusieurs membres. M. Jean-Arthur Lorange, ancien président, a présenté le nouveau conseil d'administration aux membres du club réunis à l'occasion de leur souper hebdomadaire au restaurant Le Savoy.

Chaput reçoit \$1,000

MONTRÉAL (P.C.) — M. Marcel Chaput a reçu hier un montant de \$1,000 en billets de \$20, d'un médecin, le docteur Roger Lemieux d'Ottawa. C'est la première fois depuis les 59 jours qu'il l'indépendance du Québec, que M. Chaput reçoit un montant aussi considérable d'un individu.

Cette somme est arrivée hier après-midi au secrétariat du Parti républicain du Québec, portant le montant des fonds recueillis à \$20,000. M. Chaput espère obtenir \$50,000.

Retraites spécialisées

Une retraite spécialisée pour demoiselles célibataires et qui a pour thème "Qu'est-ce qu'il manque à mon bonheur" sera prêchée du 24 au 26 janvier à la Maison de Retraites fermées, 35 rue Dufferin, par le R. P. Philippe Trépanier, c.s.c. fondateur de l'Association des femmes célibataires à Montréal. Celles qui désirent y participer n'ont qu'à s'adresser à la Maison de Retraites fermées, 35 rue Dufferin, Granby Fr. 2-5291.



VELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - NOUVELLES ÉTRANGÈRES - N

Calendrier

VENREDI 17 JANVIER 1964
S. Antoine, abbé

Demain:
La Caisse de S. Pierre à Rome
SOLIL: Lever: 7.34
Coucher: 4.39
LUNE: Lever: 10.06
Coucher: 8.49

Dernier quartier le 6 à 10.58 a.m.
Nouvelle lune le 14 à 3.43 p.m.
Premier quartier le 22 à 6.28 a.m.
Pleine lune le 30 à 6.23 p.m.
N.B. — L'heure indiquée est d'après l'heure normale de l'Est.

Offices du dimanche

2^e dim. après l'Épiphanie,
Il cl. (vert). — Messe du dim.
Gloria, une oraison. Credo,
préface de la Sainte-Trinité.
— Il Vêpres du dim., sans
mem.

Évangile

IIe DIMANCHE DE
L'ÉPIPHANIE
(S. Jean, II, 1-11)

En ce temps-là, il se fit des
noces à Cana en Galilée, et
la mère de Jésus s'y trouva.
Jésus fut aussi invité à ces
noces avec ses disciples. Et le
vin étant venu à manquer, la
mère de Jésus lui dit: Ils n'ont
point de vin. Jésus lui répon-
dit: Femme, qu'y a-t-il de
commun entre vous et moi?
mon heure n'est pas encore
venue. Sa mère dit à ceux qui
servaient: Faites tout ce qu'il
vous dira. Or il y avait là,
pour les purifications des Juifs,
six grands vases de pierre
dont chacun tenait deux ou
trois mesures. Jésus dit aux
serviteurs: Remplissez ces va-
ses d'eau; et ils les remplirent
jusqu'au haut. Jésus ajouta:
Puisse maintenant, et portez-
en au maître d'hôtel; et ils lui
en portèrent. Dès que le ma-
ître d'hôtel eut goûté cette eau
changée en vin, sachant que
d'où venait ce vin, quoique les
serviteurs qui avaient puisé
l'eau le sussent bien, il appela
l'époux, et lui dit: Tout le
monde sert d'abord le meil-
leur vin, et quand les convives
ont beaucoup bu, on sert de
moins bon; mais vous, vous
avez réservé le bon vin jus-
qu'à cette heure. Ce fut le
premier des miracles de Jé-
sus: il le fit à Cana en Gal-
ilée, et par là il fit éclater sa
gloire, et ses disciples crui-
rent en lui.

Etape no 2 de l'unité européenne

L'adhésion de l'Angleterre au Marché commun (M. Erhard)



• M. LUDWIG ERHARD, chancelier de l'Allemagne occidentale, durant son discours devant les autorités britanniques. (Téléphoto UPI.)

LONDRES (Reuter) — Au cours de sa visite officielle en Grande-Bretagne, le chancelier Ludwig Erhard a évoqué hier à Londres devant la presse les problèmes européens.

Il a déclaré qu'il ne pouvait imaginer que la question d'une union politique européenne soit discutée, sur le continent, sans le désir manifeste des les contacts étroits, ou même dès le début, d'établir des pactes étroits et d'engager des négociations avec la Grande-Bretagne.

Ce à quoi pense l'Allemagne, a-t-il indiqué, n'est pas tant la création de nouvelles institutions que le développement de liens politiques et d'une coopération plus étroite.

En conséquence, a-t-il ajouté, il ne faut pas attendre dans les prochains mois des négociations ou un accord à propos de la création de nouvelles institutions.

Le chancelier a fait remarquer que la Grande-Bretagne et les pays du Marché Commun étaient déjà liés au sein de l'union de l'Europe occidentale et que les ministres des Affaires étrangères des Sept se réuniraient à Londres la semaine prochaine.

L'Allemagne est inquiète du fait que si la communauté européenne s'en tient aux termes du traité de Rome, il ne peut en résulter qu'une Europe de technocrates et non un groupement politique.

Le chancelier fédéral a ajouté qu'il ne serait pas approprié de discuter, à ce stade, de propositions concrètes en vue de créer une union politique de l'Europe occidentale.

Le professeur Erhard a déclaré qu'il considérait la coopération franco-allemande comme le noyau de l'unité européenne et que l'étape suivante devait être l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun.

Quand ceci aura été réalisé, a-t-il dit, un pont aura été lancé en direction d'une communauté atlantique plus vaste ou d'un "partnership".

Il a ajouté qu'une réunion "au sommet" des six pays européens, à laquelle pourraient participer d'autres pays, constituerait l'étape finale des efforts déployés en vue de l'unité de l'Europe occidentale.

En ce qui concerne les relations est-ouest, le professeur Erhard a déclaré que les puissances occidentales examineront au cours des prochains mois la possibilité d'une détente mais qu'en même temps, elles doivent veiller à ne pas relâcher leur vigilance.

Le chancelier Erhard a précisé que la question de la force nucléaire multilatérale de l'OTAN avait été examinée en détail au cours des entretiens qu'il vient d'avoir avec le premier ministre britannique.

Les deux chefs de gouvernement ont étudié cette question non seulement d'un point de vue militaire mais également politique, examinant les conséquences

DANEMARK ?

COPENHAGUE. — Le conseil municipal de Copenhague a pris la décision inattendue d'interdire complètement aux fumeurs 80 pour cent des transports en commun de la capitale.

D'ici quelques jours, les fumeurs ne pourront plus utiliser que la voiture arrière des tramways à deux voitures encore en circulation dans la capitale.

ÉTATS-UNIS

WASHINGTON. — Un film sur le président Johnson, destiné à illustrer, à l'intention de l'opinion étrangère, la continuité de l'administration américaine, sera distribué à l'étranger en 39 langues, a annoncé l'agence d'information des États-Unis.

Gregory Peck sera le narrateur du film, dont la projection durera 14 minutes. Il sera intitulé "Le Président".

Détournement des eaux des fleuves en Jordanie, en Syrie et au Liban

LE CAIRE (Reuter) — De source proche de la conférence au sommet arabe, on a appris que les délégués se sont mis d'accord en principe sur un plan concernant le détournement des eaux de fleuves, en Jordanie, en Syrie et au Liban, mais que ce plan ne serait pas appliqué tant que le "feu vert" n'aurait pas été donné par le commandement arabe unifié.

De même source, on a déclaré que la délégation de Koweït aurait fait savoir que ce pays était prêt à financer l'opération, mais qu'il ne disposait d'aucune armée pour participer à d'éventuelles opérations militaires. L'Arabie saoudite aurait, de son côté, fait savoir qu'elle était prête à participer financièrement à l'opération, et l'Irak financièrement et militairement.

Par ailleurs, la commission militaire permanente de la Ligue arabe s'est réunie pendant quatre heures et vingt minutes jeudi. La commission politique s'est réunie elle aussi pour rédiger les résolutions et le communiqué qui seront publiés à l'issue de la conférence. Ces résolutions et ce communiqué doivent être soumis à l'approbation des chefs d'État. Si les résolutions sont approuvées, la conférence prendra fin en soirée.

Dans le monde

WASHINGTON. — M. Pierre Salinger, porte-parole de la Maison Blanche a déclaré hier que le gouvernement des États-Unis est "prêt et désireux de discuter tous les problèmes concernant les relations entre les États-Unis et Panama". Les États-Unis croient savoir, a-t-il ajouté, que le gouvernement de Panama désire également entreprendre de telles discussions.

De source autorisée, on déclare à Washington que ces paroles de M. Salinger ne signifient pas que les États-Unis soient prêts à céder quoi que ce soit sur la question du traité ou sur d'autres matières avant l'ouverture de discussions officielles entre les deux gouvernements.

WASHINGTON. — Le président italien, M. Antonio Segni, a quitté Washington jeudi matin après un séjour de 48 heures dans la capitale américaine où il a notamment conféré avec le président Johnson.

Le chef d'État italien s'est rendu à Norfolk, Virginie, où il a passé la journée au quartier général du commandement allié Atlantique. Il a quitté Norfolk pour New York en soirée.

HOUSTON. — L'astronaute américain John Glenn a été nommé de son poste au sein de l'Agence de l'aérospatiale et de l'espace des États-Unis, et sera probablement pour se porter candidat au siège de sénateur dans l'État de l'Ohio.

LONDRES. — Aucune décision n'a encore été prise relativement au projet de voyage de la reine Elizabeth au Canada l'automne prochain. C'est ce qu'on a appris d'un palat de Buckingham aujourd'hui.

Sa majesté a contremandé tous ses engagements de caractère officiels, jusqu'à la naissance de son quatrième enfant, prévue d'ici quelques mois.

Selon des rumeurs dignes de foi, circulant à Ottawa mercredi, la reine visiterait l'Île-du-Prince Édouard et Québec au mois d'octobre.

MOSCOU. La femme de l'envoyé, Valentina Treshkova Okolayeva de l'Union soviétique, n'a jamais dit à qui que ce soit, qu'elle était enceinte.

Selon des rumeurs, elle attend un enfant à la fin de l'été prochain, mais un porte-parole officiel de l'URSS a rétorqué que la cosmonaute n'avait jamais confirmé les rumeurs à cet effet.

D'autre part, le porte-parole n'a pas non plus nié la rumeur. Il s'est contenté de dire que Valentina n'avait jamais affirmé être enceinte.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

Vente et réparation de fenêtres en aluminium. Ce qu'il y a de mieux sur le marché. Prix défiant toute compétition. Portes, fenêtres, clapboard, etc.
Tél.: 524-9183

MAISON A VENDRE

St-Marie de Beauce
Maison de briques, située dans le centre commercial. Convient pour bureau ou pour commerce. Demandez Mme Théo Busque, 1031, Cartier, Québec. — Tél.: 529-7519.

ARTICLES RELIGIEUX ARTICLES DE BUREAU CENTRE D'IMAGERIE ARTICLES DE CLASSES LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE

LA LIBRAIRIE
CANADIENNE Ltée

300 de la 1^{re} Avenue 805-8119

CITE DE QUEBEC

CITE DE QUEBEC

SERVICE DES VIDANGES

Les citoyens sont priés de noter qu'à partir de samedi, le 18 janvier, l'ensemble des vidanges se fera comme suit :

LUNDI & JEUDI

Le quartier MONTCALEM en entier.
Le quartier ST-JEAN-BAPTISTE en entier.

Toute la partie du quartier LIMOULOU comprise entre les voies fermées du C.N. (voies de ceinture), les limites ouest de la ville et la rivière St-Charles.

La partie du quartier LIMOULOU située au nord-ouest de la voie de ceinture du C.N. (paroisse Ste-Odile et St-Albert-le-Grand).

Vu que les équipes d'entretien se trouveront à passer dans les rues à des heures différentes, par rapport à l'heure actuelle, on est prié de sortir les poubelles aux heures indiquées.

MARDI & VENDREDI

Le quartier ST-CHAUVIN en entier.
Le quartier CHAMPELAIN (partie basse), jusqu'à la rue St-Roch (côté est inclus).

MERCREDI & SAMEDI

Toute la partie du quartier LIMOULOU à l'est des voies fermées du C.N. (paroisses St-Paul, St-Pie X et partie est de St-Paul-Apôtre).

La partie du quartier LIMOULOU située au nord-ouest de la voie de ceinture du C.N. (paroisses Ste-Odile et St-Albert-le-Grand).

Vu que les équipes d'entretien se trouveront à passer dans les rues à des heures différentes, par rapport à l'heure actuelle, on est prié de sortir les poubelles aux heures indiquées.

Pour plus amples renseignements, appelez 522-3186 ou 522-7041, poste 82.

LUDGER GAGNON,
Ingénieur en Chef de la Cité

A la maison....
...ou au bureau

Pour un
important
travail de
frappe...



LA Rémington DE LUXE portative

...celle qui devance et sur-
classe toutes les autres ma-
chines à écrire! Assurez-vous en!

Aussi
autres
modèles
à partir de
59⁹⁵



Conditions
faciles.

Service par techni-
ciens qualifiés.

Gérald Martineau
"La Maison du Service"

480 rue Dorchester (coin Ste-Hélène)
Québec
Tél.: 525-5156

LONDRES (Reuter) — Ouvrant le débat des Communes sur les problèmes de défense, le leader du parti travailliste, M. Harold Wilson, a prêté hier que le gouvernement de sir Alec Douglas-Home, si "par une improbable chance", il remporte cette année les élections générales, abandonnera la force de dissuasion britannique.

"A notre avis, a-t-il dit, nous aurons besoin de nouveaux navires classiques, sous-marins mus par l'énergie nucléaire y compris."

M. Wilson a déposé une motion de son parti, réclamant au gouvernement des propositions pour assurer que les forces armées britanniques seront à même de remplir les obligations

militaires de la Grande-Bretagne et pour accorder la priorité à la mise sur pied de forces régulières classiques appropriées.

Le leader travailliste a fait remarquer que son parti n'avait pas modifié sa position sur cette "soi-disant indépendante, soi-disant britannique, soi-disant force".

Exposant le point de vue de son parti sur les bombardiers "V" et les missiles polars qui la Grande-Bretagne doit recevoir des accords de Nassau, M. Wilson a déclaré que les travaillistes conserveraient les bombardiers pour le reste de leur existence limitée, qui, a-t-il dit, ne sera pas très longue.

Ces bombardiers, a ajouté M. Wilson, seraient "sans équivoque mis à la disposition de l'OTAN". En ce qui concerne les missiles, l'opposition, a-t-il poursuivi, remettrait en cause les accords de Nassau.

Sir Alec est allé intervenir pour demander ce que M. Wil-

son ferait alors, après avoir abandonné la force nucléaire. Le labour, a-t-il interrogé, essaiera-t-il de conclure un nouvel accord sur des armes que d'autres pays possèdent?

M. Wilson a répondu: "J'ai dit clairement à Washington et aux Communes que notre contribution à la défense de l'Occident se fera par l'intermédiaire de l'OTAN."

"Nous croyons qu'une plus étroite coopération au sein de l'OTAN est urgente... Nous croyons que l'Occident, et c'est l'OTAN, doit avoir ses propres armes nucléaires..."

Sir Alec, poursuivit M. Wilson, est trop intelligent pour croire aux arguments avancés pour conserver cette force. Il ne fait que maintenir cette "fiction". Son prédécesseur, M. Harold Macmillan, a ajouté le leader travailliste, n'a pas osé revenir de Nassau sans "rapporter au moins la fiction de la force".

Le cas du biologiste sans diplôme Le sérum Naessens n'a pas encore été ex aminé à Paris

LONDRES. — (Reuter) — Aux questions que lui avaient posées plusieurs parlementaires, au sujet du sérum Naessens, M. Anthony Barber, ministre britannique de la Santé, a apporté hier, une réponse écrite dans laquelle il est notamment dit :

"J'ai demandé au ministre français de la Santé publique de me tenir informé du résultat des tests du sérum... Il n'existe actuellement aucun sérum — Naessens — dans ce pays mais même s'il y en avait, il m'a été indiqué qu'il est improbable que des tests auxquels il serait procédé ici puissent être conclus plus rapidement ou d'une manière plus exhaustive qu'à Villejuif..."

A AJACCIO

Quatre autres petits leucémiques, trois enfants de Glasgow, Robert McFarlane, 3 ans, Donald Brown, 4 ans et John Huston, 5 ans — et un Français, Sylvain Sogaro, 4 ans, vont subir un traitement au sérum Naessens, apprenait-on hier à Ajaccio.

Le biologiste s'était vu demander de ne plus entreprendre de traitement avant que les tests n'aient été réalisés à Villejuif, mais il a déclaré à propos du petit Sylvain Sogaro qu'une permission spéciale lui avait été accordée.

Le traitement des trois petits Anglais sera assuré par une clinique privée après que les enfants aient subi des tests à l'hôpital.

Le professeur Pierre Denoix, directeur de l'Institut anticancéreux de Villejuif où il a actuellement procédé à des tests du sérum Naessens, est arrivé hier soir à Ajaccio.

Un communiqué publié à l'Institut avant le départ du professeur précise que celui-ci se rend en Corse afin d'éviter tout délai dans l'étude du problème.

Par ailleurs, M. Marcel Turon, préfet de Corse, a quitté Ajaccio hier soir pour Paris où il doit y rencontrer M. Raymond Marcellin, ministre de la Santé publique, afin, a-t-il dit, de s'entretenir avec lui de l'affaire Naessens et de ses conséquences locales.

A LONDRES

M. Jo Grimond, chef du parti libéral britannique, a demandé hier à sir Alec Douglas-Home, premier ministre britannique, si des dispositions étaient prises pour qu'une coordination soit assurée entre les divers départements gouvernementaux qui renseignent les parents au sujet du traitement pour les leucémiques du biologiste français, M. Gaston Naessens.

Sir Alec a répondu à M. Grimond qu'aucune disposition de ce genre n'était nécessaire.

"Le ministre de la Santé, M. Anthony Barber, a précisé

que le premier ministre, ne peut pas donner d'avis professionnel au sujet du traitement d'une maladie. Cet avis doit dépendre du médecin qui s'occupe de tel ou tel cas particulier."

"Je pense que personne n'ignore que ce traitement pour la leucémie n'a pas encore fait l'objet d'une analyse et que des tests ont lieu dans un célèbre laboratoire à Paris", a ajouté sir Alec qui a poursuivi: "Le ministre de la Santé a demandé à être tenu au courant des résultats de ces tests, qui je le crains ne seront pas connus avant un certain temps".

Par ailleurs, M. Daniel Davie, homme d'affaires écossais a annoncé hier que M. Naessens était attendu à Edimbourg dimanche pour y donner une conférence au sujet de son sérum.

M. Davie a offert une somme de 4.000 livres sterling par an pour financer les recherches du biologiste français en Ecosse.

ACCIRANCE

À VOTRE CAISSE POPULAIRE

SEULE DES PAGES 1 ET 12, VOUS POUVEZ VOUS EN ASSURER